

Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine,
Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse

Plaine Commune

Candidature au label Villes et Pays d'Art et d'Histoire



Le mot du Président

Le regroupement des villes de Plaine Commune s'est fait sur la reconnaissance d'une histoire et d'un destin communs et la volonté de redonner des perspectives de développement à un territoire meurtri, tout en préservant une identité et un patrimoine forgés au fil du temps. A l'heure où l'avenir du Grand Paris se dessine, où de profondes dynamiques de transformations urbaines sont à l'œuvre, notre volonté est de réfléchir à la valorisation et à la préservation de ces héritages passés qui ont forgé l'identité si particulière de notre territoire tout en stimulant les dynamiques culturelles et créatrices actuelles. De nombreux lieux uniques et insolites, certains connus d'autres moins, jalonnent les neuf villes de l'agglomération et représentent une mémoire vivante de l'histoire industrielle mais aussi de l'histoire de l'immigration en France, l'histoire du logement social, etc. En faisant le choix de s'inscrire dans un territoire durable, l'agglomération montre sa capacité à se projeter dans les enjeux de demain, toujours à partir des valeurs de solidarité et de droit à la ville pour tous, mais aussi sa capacité à mettre en perspective son évolution à travers la valorisation et le partage de son patrimoine.



Patrick BRAOUEZEC
Président de Plaine Commune



Préambule

Plaine Commune : forger en commun l'identité d'un territoire

Aubervilliers, Epinay, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse, neuf villes de la banlieue nord de Paris, neuf villes qui ont en commun La Plaine, un vaste plateau profondément marqué par l'aventure humaine. Sur ce socle, longé par la Seine et très tôt configuré pour le passage, les échanges, la communication, s'est bâtie une histoire sans cesse en prise avec celle de la France. Terre fertile et vastes espaces transformés par la révolution industrielle, domaine de l'une des plus puissantes abbayes du monde médiéval et zone de fortification militaire, le territoire de Plaine Commune est façonné par les contrastes. Sa spécificité s'est forgée par rapport à la capitale en bénéficiant de sa proximité et de son attractivité, mais aussi en devenant un espace opportun pour développer au fil des siècles des activités emblématiques d'une époque (de la Foire du Lendit aux gazomètres), un creuset d'où émerge une architecture pionnière (du premier art gothique à la première maison en béton), une banlieue populaire, à la mémoire ouvrière, fière de ses atouts.

Plaine Commune, une coopérative de villes au service des habitants et des acteurs du territoire

Sur ce solide ancrage, se développe depuis treize ans Plaine Commune, la première Communauté d'agglomération créée en milieu urbain dense. Riche de son expérience intercommunale, elle s'est construite afin de favoriser le développement économique d'un territoire qui, au début des années 1980, prend l'allure d'une vaste friche industrielle. Elle est le fruit d'ambitions portées par des élus locaux, en quête de reconstruction territoriale, avec une volonté d'innovation et de renouveau constante qui se retrouve aujourd'hui dans chacun de ses projets.

Avec ses 400 000 habitants aux portes de la capitale, Plaine Commune est un territoire à la mutation fulgurante impulsée par un ambitieux projet urbain et de développement économique qui, paradoxalement, bénéficie peu à la population locale dont une partie est en proie à d'importantes difficultés sociales. Ce projet est urbain, mais aussi humain ; il tient compte des femmes et des hommes qui vivent et travaillent sur ce territoire ; c'est une façon de construire la ville avec les habitants mais aussi les usagers, les salariés car si Plaine Commune est un territoire habité, il est aussi traversé par des millions de gens.



Le projet de valorisation du patrimoine : un processus déjà engagé

Grâce à son passé médiéval et industriel, son histoire sociale et politique et grâce aux vagues successives d'immigration, Plaine Commune constitue un territoire unique à l'identité spécifique et aux couleurs des cultures du monde. Son caractère populaire est l'une de ses richesses : une part importante de ses ressources patrimoniales témoigne des valeurs de solidarité, de travail et de lutte qui sont aux fondements de son identité. Plaine Commune se caractérise par une créativité et une capacité d'innovation dans de multiples domaines : production artistique, scientifique et technique, savoir-faire, ... La richesse de son histoire se traduit par un patrimoine archéologique, architectural, naturel, d'une grande diversité. Des sites phares forgent sa renommée et décuplent son attractivité favorisant ainsi les actions de valorisation de sites patrimoniaux moins connus ou plus insolites.

Notre projet patrimonial, levier de développement local, est déjà très affirmé. Il est l'héritier d'une dynamique engagée par les villes, dès les années 1960, visant à démocratiser la culture par la promotion d'initiatives innovantes, de résidences d'artistes, d'événements artistiques et culturels. Aujourd'hui, agissant en vecteur de fortes dynamiques locales et partenariales, ce projet tisse des liens étroits avec les équipements et les acteurs du territoire et développe de nombreux projets collaboratifs qui inscrivent progressivement la valorisation du patrimoine au cœur des politiques municipales et communautaires. Celle-ci apparaît de façon transversale dans le SCOT, dans le Schéma touristique communautaire et, plus largement, dans une démarche de développement local endogène.

Le patrimoine est devenu ainsi l'un des éléments stratégiques de notre Contrat de développement territorial « Terre de culture et de création » qui va permettre de structurer et d'affirmer l'identité du territoire. Notre candidature au label Villes et Pays d'art et d'histoire est le volet patrimonial de ce contrat que l'approche transversale du patrimoine va rendre plus dynamique, plus cohérent, mieux partagé.



Le projet de label comme levier de développement territorial et facteur d'intercommunalité

Depuis un an et demi, Plaine Commune s'est donnée comme ambition d'obtenir le label Villes et Pays d'art et d'histoire. En poursuivant, en amplifiant et en renouvelant la démarche enclenchée, ce label permettrait de renforcer la place et l'identité de Plaine Commune au sein de la métropole parisienne, tout en fédérant la participation de l'ensemble des acteurs autour d'un projet patrimonial d'intérêt communautaire. Il apportera plus de cohérence, de lisibilité et de rayonnement aux actions déjà menées par Plaine Commune, par les villes et les partenaires en s'appuyant sur la mise en œuvre d'objectifs partagés et de projets co-construits afin de structurer et de qualifier les interventions communes. Notre participation active au réseau de VPAH représentera une ouverture essentielle à notre stratégie.

Les exigences du label impliqueront de porter une attention soutenue à la formation des acteurs du patrimoine et d'accroître les actions de sensibilisation des différents publics et, en premier lieu, des habitants. Un travail tout en finesse au niveau local qui permettra d'asseoir des approches plus ambitieuses et spatialement plus lointaines, lorsque des territoires se rencontrent et partagent d'un côté du monde à l'autre.

Ce dossier est l'aboutissement d'un travail partenarial, il est le fruit d'une étroite concertation avec les neuf villes de la Communauté d'agglomération et de nombreux partenaires : Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, Conseil général, Comité départemental du tourisme, Offices de tourisme, Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire...

Cette collaboration fut en elle-même un véritable projet d'apprentissage, de partage, d'échange, de création et un catalyseur d'énergies. Elle a fait converger les intérêts des uns et des autres pour construire une vision commune. Le projet de label a été défini autour de « dynamiques » propres à Plaine Commune « terre populaire et d'accueil », « terre innovante et de création », « terre métropolitaine » qui fondent la cohérence patrimoniale des neuf villes et révèlent leur intérêt communautaire.

Tout ce travail, élaboré en commun, sera précieux pour mettre en œuvre notre plan d'action pluriannuel, une fois le label obtenu.



Sommaire

Partie 1 Le territoire de Plaine Commune	10
I. La carte d'identité	11
1. La situation géographique et l'accessibilité	12
2. La situation économique, l'enseignement et la recherche	17
3. La qualité urbaine et le développement durable	18
4. Le tourisme	20
5. La situation socio démographique et la diversité culturelle	23
II. L'histoire du territoire	25
III. Les ressources patrimoniales	51
1. Le patrimoine architectural	52
2. Le patrimoine paysager	64
3. Les collections et fonds	78
4. Le patrimoine immatériel	84



IV. Les équipements culturels et artistiques	86
1. Les équipements à rayonnement métropolitain, national et international.....	88
2. Les équipements de proximité	92
3. Les fabriques culturelles et créatives	94
Partie 2 Le projet de valorisation du patrimoine : un processus en marche	97
I. la valorisation du patrimoine s'inscrit dans les politiques publiques du territoire, elle est portée par de nombreux acteurs	98
1. Le patrimoine dans les politiques publiques.....	99
2. Les acteurs.....	115
3. Les partenaires	133
II. La valorisation du patrimoine se traduit par des actions concrètes	139
1. La connaissance et la recherche	140
2. La protection, conservation, restauration, réhabilitation.....	144
3. La valorisation.....	149
4. Le développement économique et touristique lié au patrimoine.....	170



Partie 3 Le projet de label VPAH, levier de développement territorial et facteur d'intercommunalité	181
I. Les enjeux et objectifs de la mise en œuvre du label	182
1. Les forces et faiblesses de ce territoire au regard de la valorisation du patrimoine	183
2. Les opportunités et les enjeux qu'offre ce territoire en mutation au regard d'un projet de label	185
3. Les objectifs stratégiques du projet.....	187
II. La gouvernance de la mise en œuvre du label	188
1. La naissance du réseau de partenaires	189
2. La structuration du réseau de partenaires	190
III. La politique des publics	195
1. Les habitants	196
2. Les visiteurs et les touristes	196
3. Les salariés	197
4. Le jeune public	197
5. Les étudiants.....	197
6. Les publics empêchés.....	198



IV. Le plan d'action	199
1. L'amélioration des connaissances	201
2. La valorisation touristique et patrimoniale	202
3. Le développement des outils de médiation	206
4. Le développement économique et touristique	208
5. Le développement de la formation et de la sensibilisation	210
V. La communication	213
1. La communication liée à la candidature	214
2. La communication liée à la mise en œuvre du label	215
VI. Le calendrier de la mise en œuvre du label	216



Partie 1

Le territoire de Plaine Commune





I. LA CARTE D'IDENTITE



1. La situation géographique et l'accessibilité

D'une superficie de 4700 hectares, le territoire de Plaine Commune bénéficie d'une position stratégique au cœur de la métropole francilienne, constituant à la fois une centralité géographique et de réseaux. Situé aux portes de Paris, entre le pôle tertiaire de la Défense et le pôle majeur de développement Roissy Charles de Gaulle, à proximité de l'aéroport d'affaires du Bourget, le territoire est au carrefour des axes de communication desservant de grands pôles de développement de la métropole.

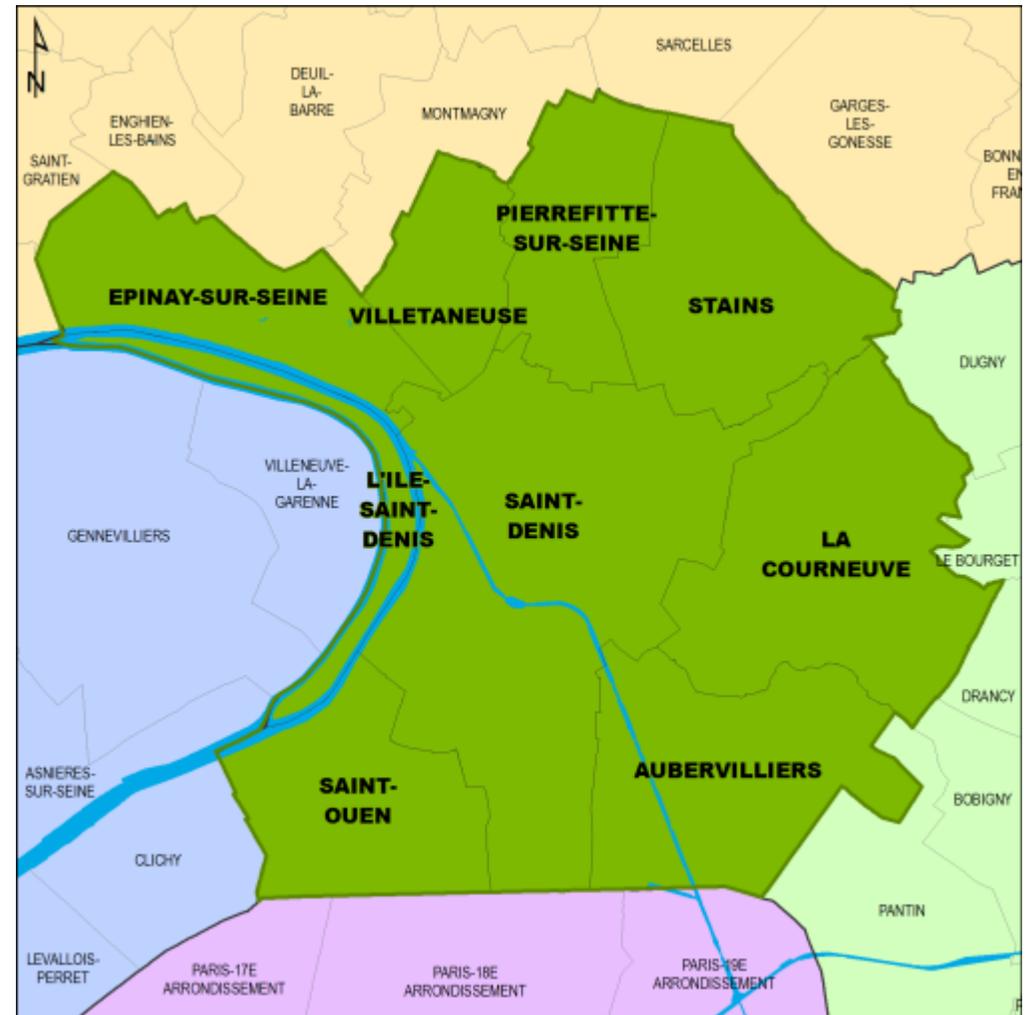


Figure 1 : Le découpage administratif de Plaine Commune et son positionnement par rapport à la capitale



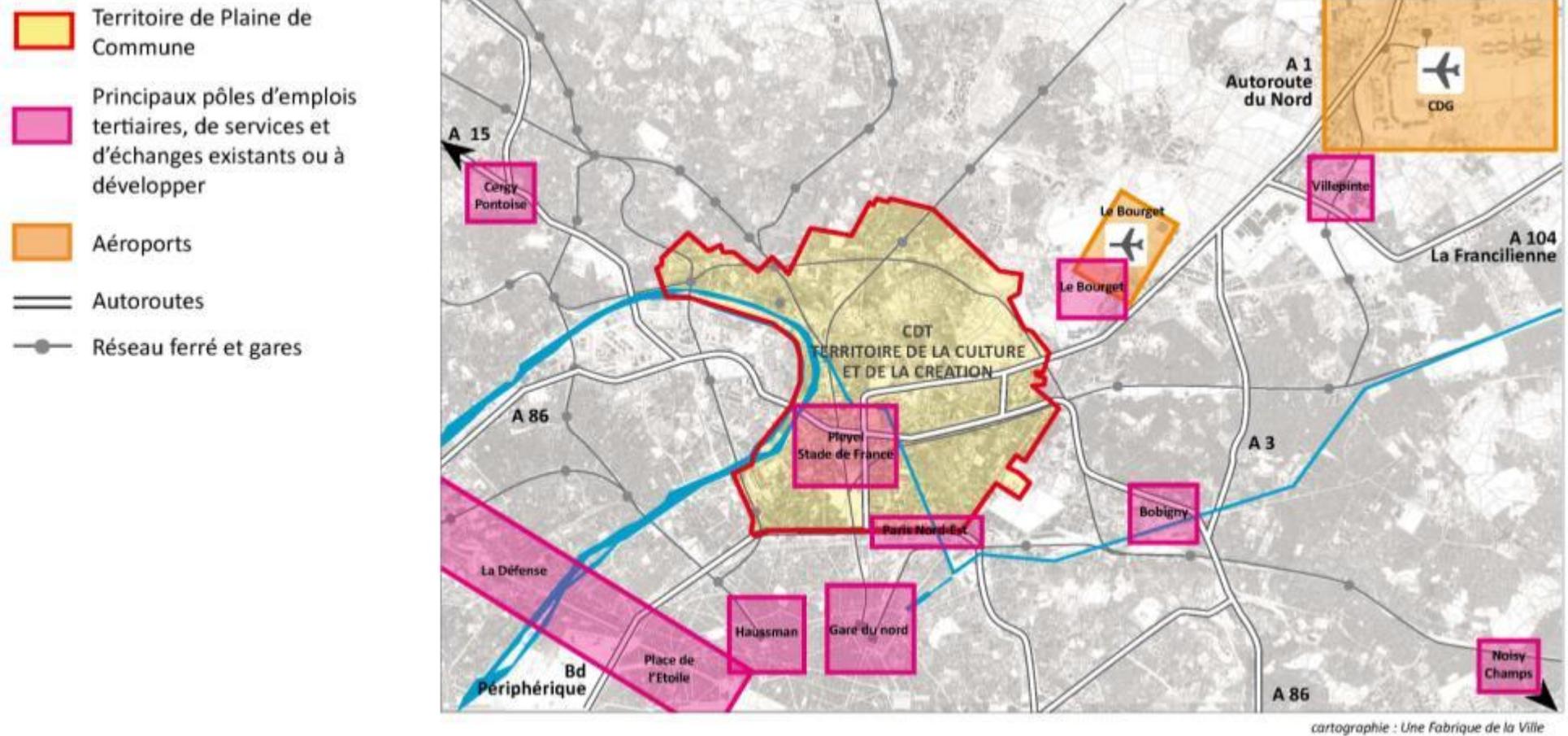


Figure 2 : La position stratégique de Plaine Commune dans la métropole parisienne (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)



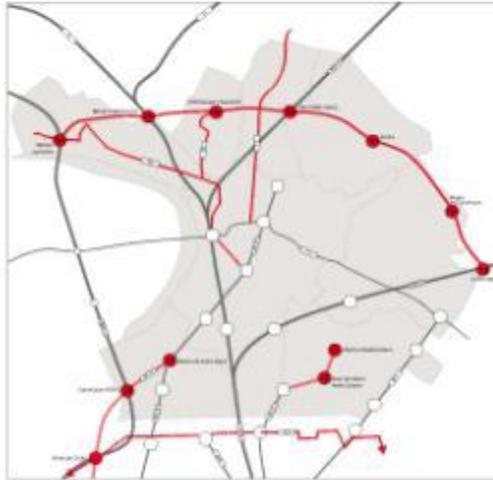
Le territoire bénéficie d'un bon maillage par les transports en commun qui le connecte en partie à la métropole (RER B et D, SNCF ligne H, tramway T1, lignes 7, 12 et 13 du métro, une cinquantaine de lignes de bus), ainsi que d'une bonne accessibilité routière par les autoroutes A1, A86 et le boulevard périphérique. Mais cette desserte reste incomplète et menacée par les saturations.

Le réseau du Grand Paris apportera au territoire un niveau optimal d'accessibilité qui le reliera pleinement aux pôles majeurs et à l'ensemble de la métropole. Il permettra aussi d'améliorer les relations de banlieue à banlieue. Des travaux en cours concernent : la ligne de métro n°12 (prolongement à Mairie d'Aubervilliers), les tramways T5 (de Saint-Denis à Garges Sarcelles) et T8 (de Saint-Denis à Villetaneuse Université et à Épinay Orgemont) et la ligne SNCF TLN (tangentielle légère nord). La création de la gare TGV à Saint-Denis Pleyel, mais aussi de six autres gares feront du territoire un « hub » de transport majeur en Ile-de-France.



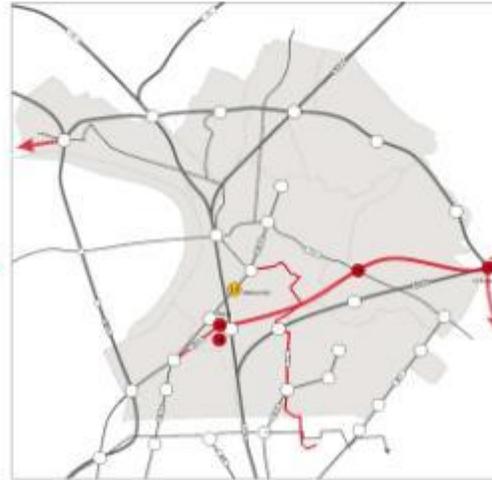
AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN ET SCHÉMA DE TRANSPORTS DU NOUVEAU GRAND PARIS

2013-2017 :



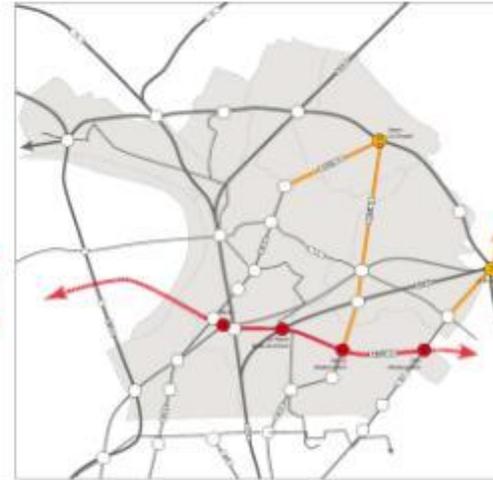
- Mise en service du T8 (premier tronçon)
- Mise en service du T5
- Mise en service de la tangentielle nord
- Prolongement de la ligne 12 jusqu'à Mairie d'Aubervilliers
- Prolongement de la ligne 14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen

2018-2023 :



- Prolongement de la ligne 14 jusqu'à Pleyel
- Mise en service de la ligne 16 (Pleyel - Le Bourget => Noisy-Champs)
- Réalisation du T8 sud de Porte de Paris jusqu'à Rosa Park RER
- Réalisation de la TLN phase 2
- Etude de faisabilité d'une gare intermédiaire sur la ligne 13 entre Pleyel et Porte de Paris

2024-2030 et au delà :



- Mise en service de la ligne 15 (Pleyel - Fort d'Aubervilliers)
- Prolongement de la ligne 15 (Pleyel - La Défense)
- Prolongement de la ligne 17 jusqu'à Le Mesnil Amelot par Roissy CDG
- Etude comparative du prolongement de la ligne 12 ou/et 13 jusqu'à Stains / La Cernaie
- Prolongement de la ligne 7 jusqu'au Bourget aéroport

source (pour le Nouveau Grand Paris) : Communiqué de Presse du Premier Ministre 6 mars 2013



La carte d'identité

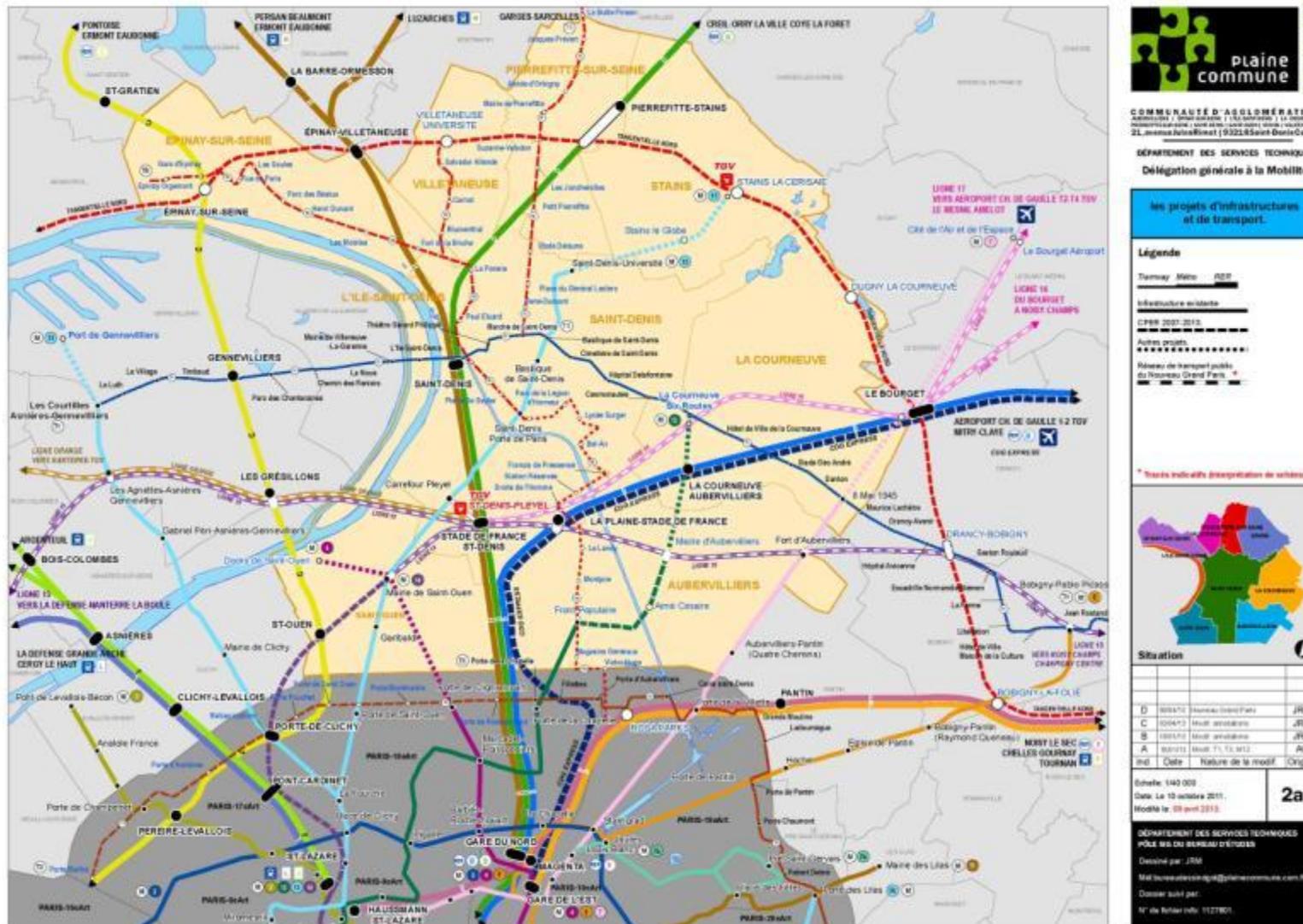


Figure 3 : Carte des infrastructures de transport du Grand Paris, existantes et en projet



2. La situation économique, l'enseignement et la recherche

Depuis quelques années, Plaine Commune connaît une reconversion accélérée et un remarquable développement économique. Le taux de création d'entreprises qui a atteint 20% en 2011 (contre 16,3% en Ile-de-France) témoigne à lui seul de la forte attractivité qu'exerce aujourd'hui le territoire pour les acteurs économiques.

Plaine Commune compte environ 180 000 emplois, répartis dans plus de 20 000 entreprises, parmi lesquelles la dominante tertiaire s'est beaucoup affirmée avec la construction importante de bureaux et l'implantation de grands groupes (Generali, Orange, SFR, Veolia, SNCF). Si certains salariés disent venir « à contrecœur » travailler sur le territoire, ils ne prennent pourtant pas le temps d'en découvrir toutes les facettes. Plaine Commune accueille aussi un nombre élevé d'industries innovantes, créatives et culturelles telles que le cinéma (le site historique des Studios Eclair mais aussi la Cité du cinéma

récemment inaugurée), l'audiovisuel, le design, l'artisanat d'art, les technologies de l'information et de la communication. Ces entreprises et l'ensemble des lieux de formation présents sur le territoire, ainsi que les équipements, la richesse patrimoniale, le foisonnement artistique et culturel au travers des associations locales, sont autant de points d'appui pour le développement innovant et prometteur que constitue le « Territoire de Culture et de Création ».

Avec 47 000 étudiants, Plaine Commune est aussi l'un des principaux pôles universitaires franciliens. Il accueille les Universités Paris 8 à Saint-Denis (22 000 étudiants), Paris 13 à Villetaneuse (15 000 étudiants) et l'IUT de Saint-Denis. S'y ajoutent le Conservatoire National des Arts et Métiers, la Maison des Sciences de l'homme Paris Nord, des établissements de formation supérieure artistique et technique (Pôle Sup' 93, Ecole Louis Lumière, Ecole Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation, Lycée des métiers de l'image et du son, Ateliers de « technicités » de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Département des restaurateurs de l'Institut National du Patrimoine). Au total, Plaine Commune compte 70 laboratoires de recherche et 1 500 enseignants-chercheurs. Cet ensemble sera complété et puissamment renforcé, à partir de 2016, par l'arrivée du Campus Condorcet au sud d'Aubervilliers (15 500 personnes dont plus de 9 000 enseignants, chercheurs, doctorants et personnels administratifs).



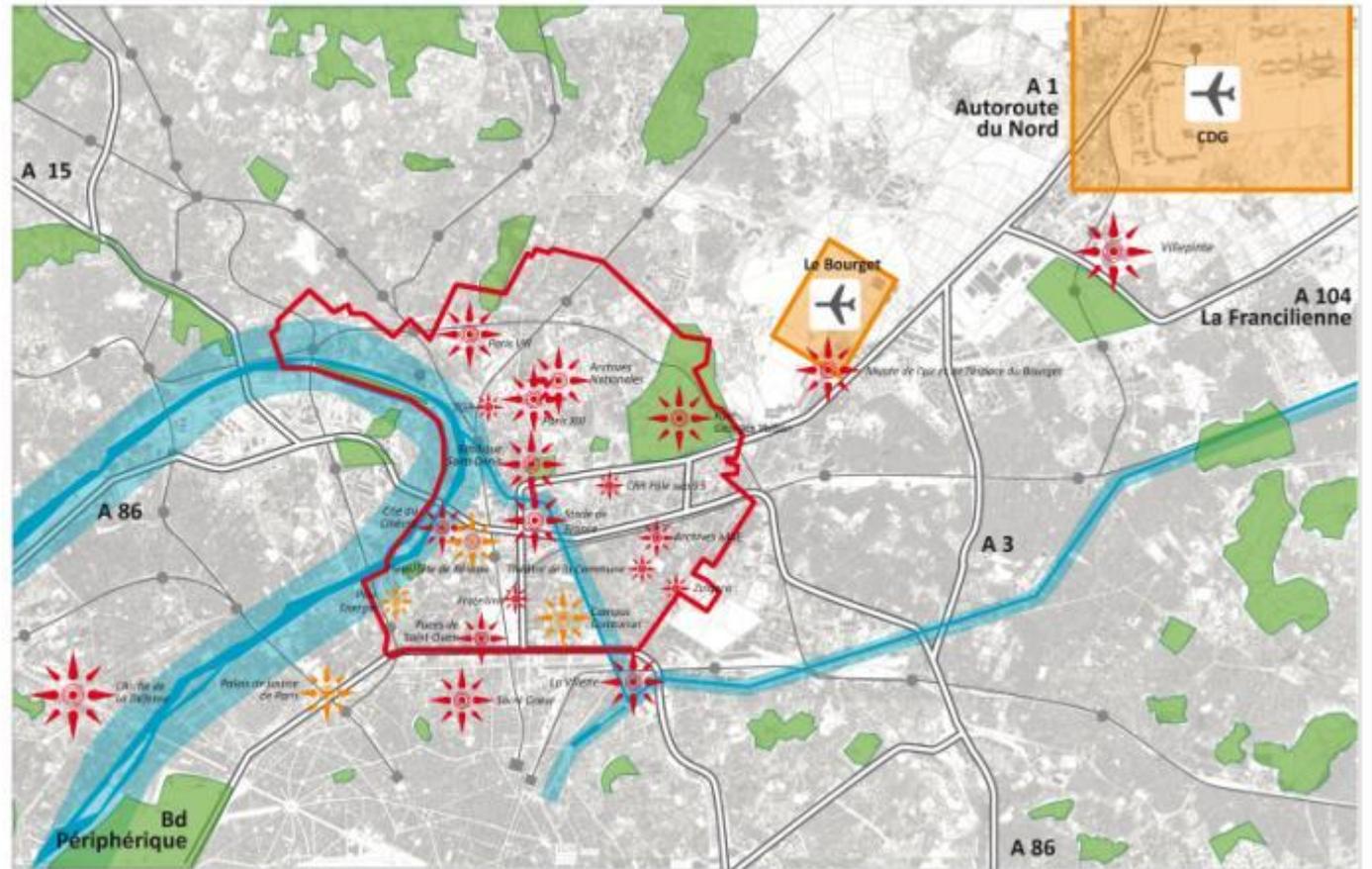
3. La qualité urbaine et le développement durable

Le territoire dispose d'atouts géographiques, écologiques et paysagers précieux grâce à la présence d'espaces de nature d'échelle métropolitaine : la Seine, le Canal, les parcs départementaux Natura 2000 de la Courneuve (Georges Valbon) et de L'Île-Saint-Denis, la Butte Pinson... Ces grands éléments de paysage et de nature sont encore peu reconnus, peu valorisés et restent enclavés. Ils offrent pourtant un potentiel intéressant, en particulier pour les loisirs, l'agrément et la santé ainsi que pour la mise en réseau des réservoirs et corridors écologiques avec les autres espaces de paysage du Grand Paris pour favoriser le maintien et le développement de la biodiversité. Ils apportent un équilibre en contrebalançant la forte urbanisation, en cours et à venir, et participent à l'adaptation du territoire au changement climatique.

Le Stade de France, la Basilique de Saint-Denis, la Cité du Cinéma, les Archives nationales et les Archives diplomatiques, les Universités Paris 8 et Paris 13 sont autant d'équipements, à rayonnement métropolitain ou national, qui contribuent à l'attractivité du territoire. Certains doivent être mieux ancrés et davantage reliés à leur environnement urbain.



-  Equipements et monuments métropolitains existants
-  Equipements et monuments métropolitains à venir
-  Aéroports
- Grands éléments de paysage :
-  Espaces verts majeurs
-  Seine / canal



cartographie : Une Fabrique de la Ville

Figure 4 : Plaine Commune, un pôle majeur du Grand Paris à conforter (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)



4. Le tourisme

A proximité immédiate de Paris, le territoire accueille des sites touristiques phares dont la Basilique de Saint-Denis avec ses 172 000 visiteurs en 2012, le Stade de France avec ses 76 000 visiteurs et 2,4 millions de spectateurs et le marché aux Puces de Saint-Ouen qui attire plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an. D'autres sites tels que le Musée d'art et d'histoire (21 000 visiteurs) et la Maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis (1 200 visiteurs), la cité-jardin de Stains (1 300 visiteurs) ou encore la cité Blumenthal, contribuent à forger l'image touristique du territoire. Ici, le tourisme urbain est aussi renforcé par l'ensemble des événements culturels et sportifs qui se déroulent tout au long de l'année. Le développement touristique s'appuie sur le Schéma Touristique Communautaire de Plaine Commune.

Les deux Offices de tourisme du territoire, ceux de Saint-Ouen et de Saint-Denis, ont accueilli 82 000 visiteurs et dénombré 19 300 personnes participant aux activités qu'ils ont proposées. En 2012, 281 000 visiteurs ont fréquenté les sites Internet des Offices de

tourisme. La part du tourisme d'affaires, aux retombées importantes en termes d'économie et d'image, est évaluée à 45% en Ile-de-France et s'élève à 55% sur le territoire de Plaine Commune. Ce type de tourisme est lié à la dynamique économique du territoire mais aussi à sa position stratégique : accessibilité, proximité de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle et des parcs d'expositions du Bourget et de Villepinte.



La carte d'identité

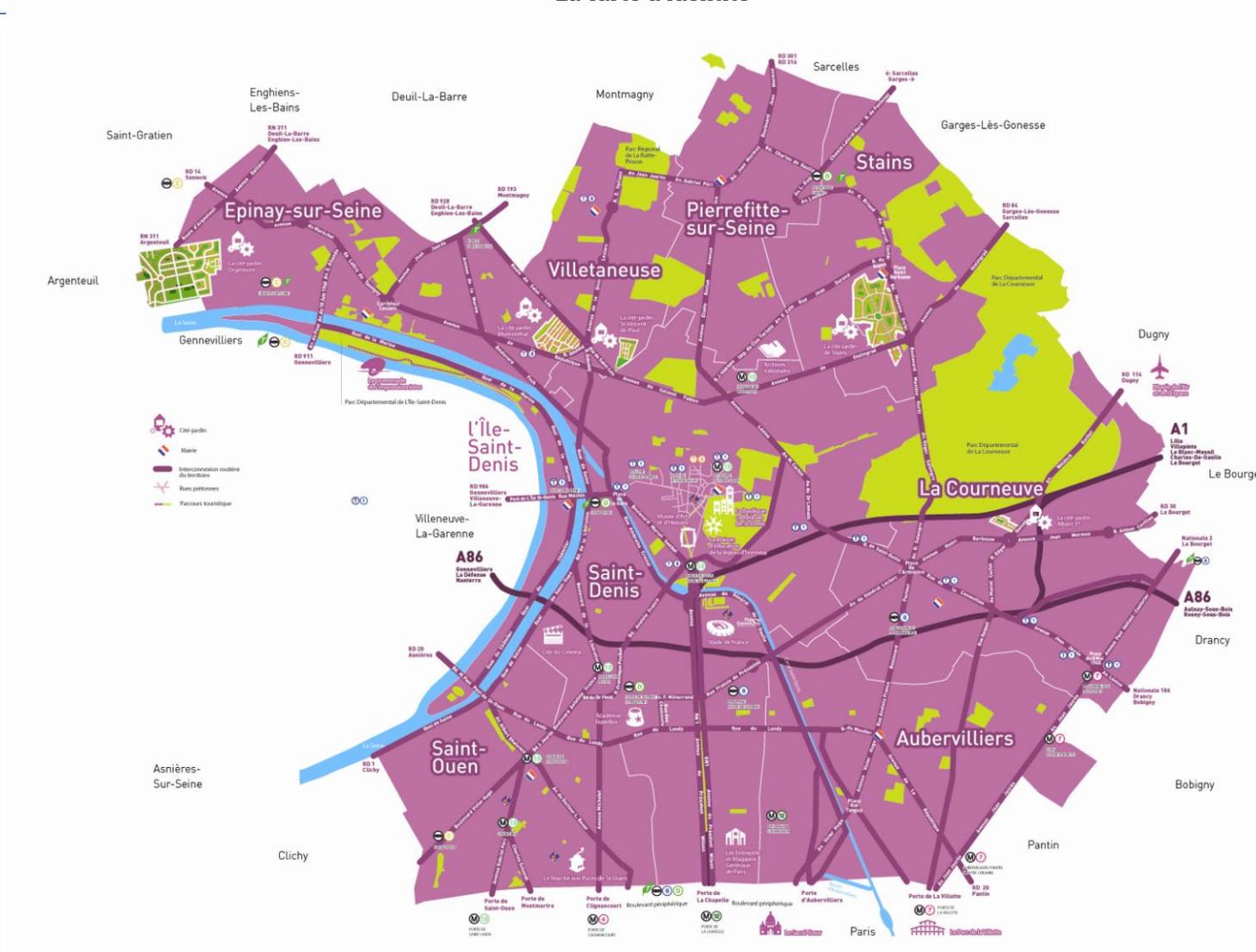
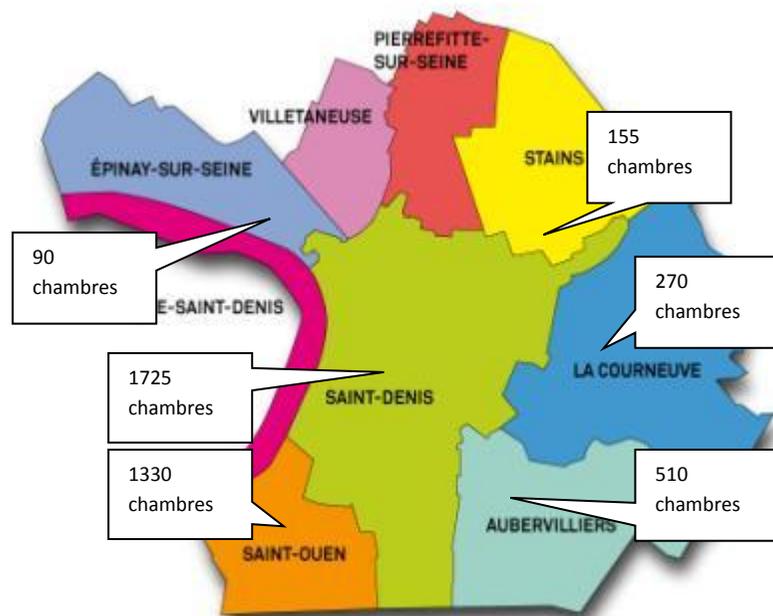


Figure 5 : Carte touristique de Plaine Commune





La dynamique économique du territoire passe aussi par sa capacité d'hébergement touristique. Renforcée par l'adhésion de Saint-Ouen au sein de la Communauté d'agglomération, elle atteint actuellement les 4 080 chambres réparties dans 41 établissements (hôtels, résidences hôtelières, centres de séjour) et une dizaine de chambres d'hôtes et de meublés de tourisme. L'étude de la répartition hôtelière indique un fort potentiel concentré sur Saint-Denis et Saint-Ouen (75%). Elle

révèle aussi une forte présence d'hôtels 1 étoile (40 %) et 2 étoiles (32%), les hôtels 3 étoiles et 4 étoiles représentant 17% et 11% de l'offre.

Instaurée au 1^{er} janvier 2003 sur Plaine Commune et au 1^{er} janvier 2004 sur Saint-Ouen, la taxe de séjour est collectée par les hébergeurs touristiques auprès de leurs clients. Elle constitue une source de revenu indispensable (900 000 euros en 2013) puisqu'elle finance en grande partie les projets touristiques portés par l'agglomération et assure le fonctionnement de l'Office de Tourisme Intercommunal et de l'Office de Tourisme de Saint-Ouen. Par ailleurs, des équipements, salles de location et autres prestations et services, nécessaires à des réunions et séminaires, favorisent le développement du tourisme d'affaires.

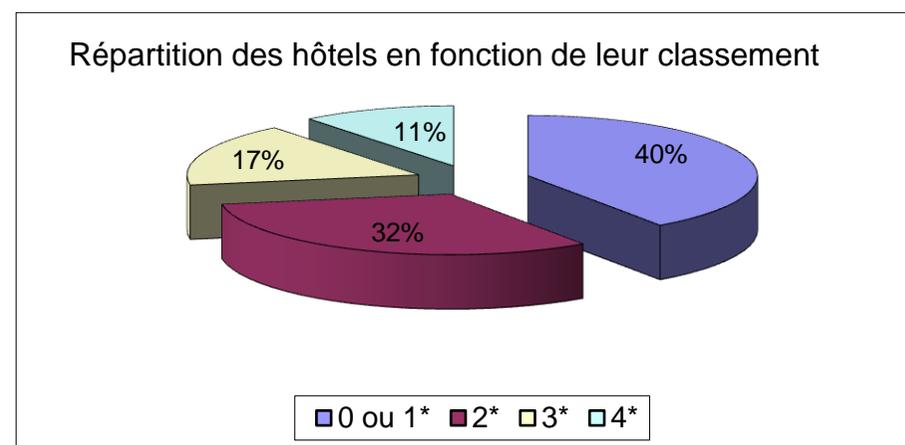


Figure 6 : Répartition des hôtels en fonction de leur classement 2013



5. La situation socio démographique et la diversité culturelle

Si le développement du territoire s'accélère depuis plus de dix ans, d'importantes difficultés sociales demeurent et la situation des habitants reste très contrastée, voire en cours de dégradation. Les emplois disponibles ne bénéficient qu'à une très faible proportion d'habitants. Aujourd'hui, bon nombre d'habitants sont exposés à la montée du chômage et à la précarité. A Plaine Commune, le taux de chômage atteint ainsi 20,3 %, contre 10,9 % en Ile-de-France. Près d'un tiers des ménages se trouve en-dessous du seuil de pauvreté, soit dix points au-dessus de la moyenne régionale.

Toutefois la population possède d'autres atouts comme sa vitalité démographique et sa richesse culturelle.

Plaine Commune compte 407 283 habitants, ce qui en fait la plus importante Communauté d'agglomération d'Ile-de-France. La jeunesse

de sa population, qui est une autre de ses caractéristiques (la part des moins de 30 ans atteignant 44%), contribue à son dynamisme.

La vitalité du territoire tient également à la force et la diversité de ses acteurs et de son tissu associatif. L'engagement, l'attachement aux réseaux militants, l'énergie des habitants, leur capacité collective à se mobiliser et à créer de la richesse par l'innovation sont des facteurs qui viennent renforcer l'identité du territoire et son potentiel.



Figure 7 : Association Rue de la Danse à Saint-Denis



Plaine Commune assume pleinement son caractère populaire qui résulte de sa longue histoire ouvrière. Ici, est ancrée une conviction profonde, celle que la ville populaire est le lieu de passerelles et de rencontres entre les civilisations, mais aussi un espace de transformation sociale.

Avec une population jeune et plus de 130 nationalités, Plaine Commune, par son métissage et son rôle d'accueil de l'immigration, revendique sa contribution à la « ville-monde », au bouillonnement d'initiatives et de créativité qui caractérise la métropole parisienne, un lieu propice à la création, à l'expérimentation, à l'innovation.



Figure 8 : Le marché de Saint-Denis



II. L'HISTOIRE DU TERRITOIRE



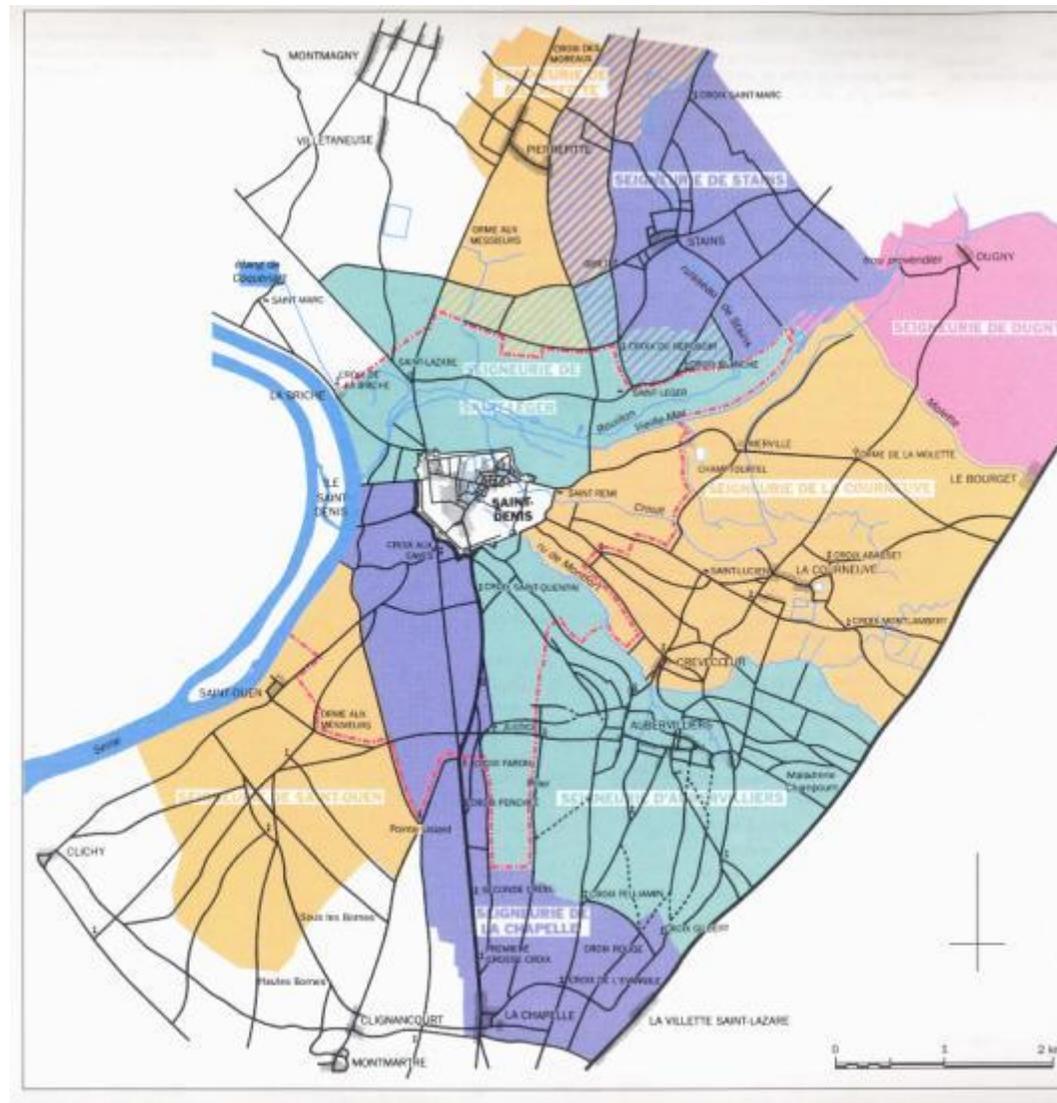


Figure 9 : Les divisions territoriales au début du XVIII^e siècle. Atlas historique de St Denis, 1996



Le territoire à ses origines

Entre la butte Montmartre et la butte Pinson, à l'est d'un méandre de la Seine, s'étend la Plaine, un espace naturellement humide, fertilisé par de riches alluvions et donc propice à l'agriculture. Le paysage est celui d'une lande humide. L'eau y est omniprésente ; une zone marécageuse, la vallée du Rouillon, occupe ses confins nord ; elle est drainée par le Croult qui, avec ses affluents, se jette dans la Seine. L'hydronymie ancienne indique de nombreuses sources, souvent investies de vertus thérapeutiques. La nappe phréatique, proche de la surface, favorisera au XIX^e siècle, l'installation des maraîchers et le développement de l'industrie. Deux élévations de terrain sont déterminantes pour l'organisation du territoire puisque l'on élèvera sur l'une la basilique de Saint-Denis et l'autre permettra de contrôler le trafic sur la Seine. Les trois îles qui occupent le bras du fleuve ne feront plus qu'une, L'île-Saint-Denis, la seule ville insulaire de France métropolitaine. Les buttes sont formées de bancs de grès, de meulière et de gypse, la « pierre à plâtre » qui sera exploitée, de l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle.

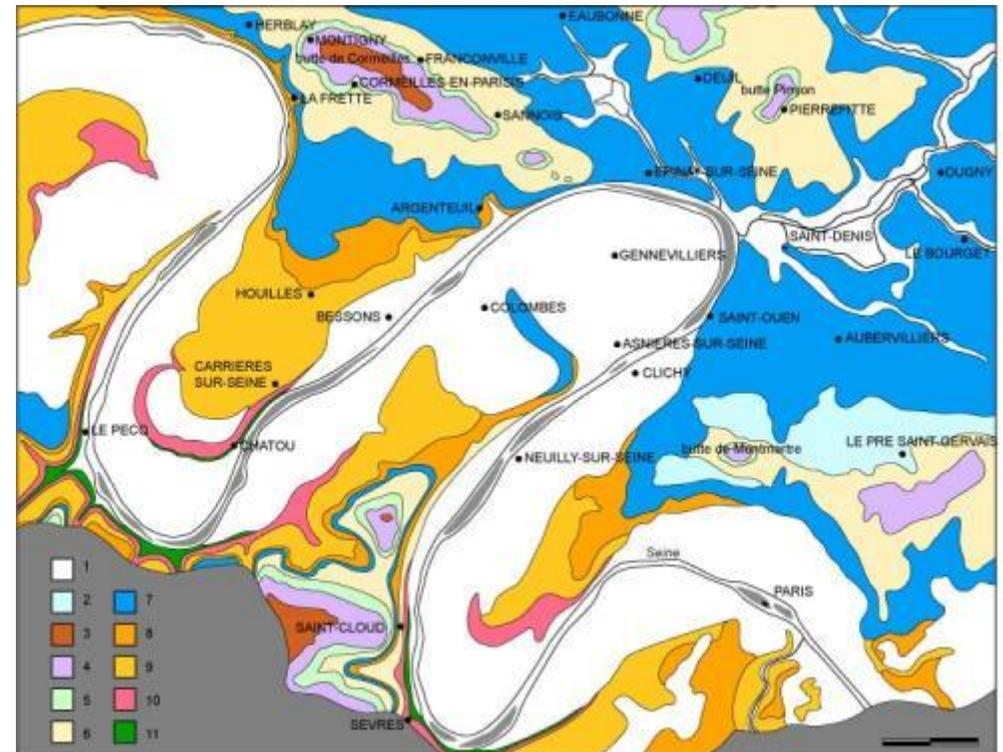


Figure 10 : Carte géologique de l'Île de France –Détails représentant les villes de Plaine Commune. Doc UASD

Les premières traces humaines

Pierrefitte, du latin *petra ficta* (pierre fichée), évoque un monument mégalithique, mais aucun témoignage archéologique n'est encore venu étayer cette hypothèse. Au Néolithique ancien, il y a 7000 ans, avec les premiers défrichements débute l'agriculture. Sur le site de la future



basilique, la présence humaine remonte à 6000 ans. Le paysage qui se dessine par la suite se compose d'un habitat dispersé, avec clairières au nord, terres cultivées, zones marécageuses à l'est et forêts au nord et à l'ouest. Au cours de La Tène finale (vers 450 av. J.-C. et 52 av. J.-C.), cultures céréalières et élevage semblent prédominer. Au lieu-dit «le Haut du Tartre», sur les pentes de la vallée du Rouillon, une ferme cultive du millet et de l'épeautre, du lin pour produire de l'huile et de la fibre textile, et élève chèvres et bovins.

Un événement déterminant au cœur du paysage antique

Les *villae* gallo-romaines reproduisent l'habitat dispersé des fermes gauloises. Aux abords de Lutèce, les Romains cadastrant la campagne, urbanisent les agglomérations et tracent de grandes voies qui signalent le territoire en tant qu'espace de circulation.

Vers le milieu du III^e siècle, Denis, évangelisateur des *Parisii*, est inhumé sur le site actuel de la basilique. Sur sa tombe est élevé un mausolée auquel vont succéder, entre le milieu du V^e et la fin du XIII^e siècle, trois basiliques. Au IV^e siècle, un premier groupe de bâtiments en pierre est construit. Il doit correspondre au *vicus Catulacensis* (le plus ancien nom de Saint-Denis) qui est habité par les adeptes de la nouvelle religion, le christianisme.

D'autres témoignages archéologiques existent sur le territoire. A La Courneuve, la découverte d'une deuxième aire funéraire indique peut-être l'existence d'une autre agglomération de la fin de l'Antiquité. A mi-chemin entre Saint-Denis et Saint-Ouen, une *villa* est implantée en

bord de Seine. Elle est dotée d'un somptueux balnéaire, équipement caractéristique de la recherche du confort romain.

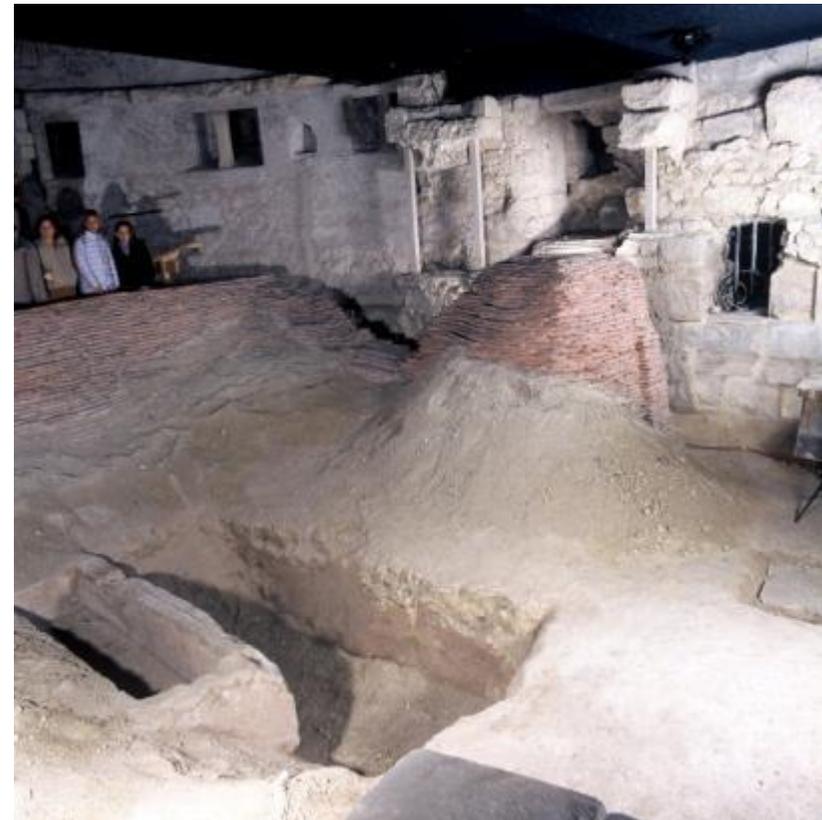


Figure 11 : Crypte archéologique de la basilique avec, au premier plan, la fosse, emplacement de la tombe de saint Denis ; au second plan, l'abside de la basilique carolingienne. Cliché J. Mangin (unité d'archéologie de Saint-Denis)



Du sanctuaire à la nécropole des souverains francs

Lorsque les aristocrates francs arrivent en région parisienne, à la fin du Ve siècle, ils décident d'inhumer leurs défunts à Saint-Denis et implantent, dans le sous-sol de la première basilique, l'une des plus riches nécropoles de la Gaule mérovingienne. La tombe de Denis attire de nombreux fidèles qui cherchent à être inhumés au plus près du saint. A ses abords, se développe une nécropole intégrée à un cadre architectural qui évoluera pendant plus de onze siècles. Dagobert I^{er} puis Clovis II, pour se rapprocher de la tombe de Denis, le saint qu'ils viennent d'élever au rang de « patron particulier » du royaume, délaissent leur palais de Paris pour celui de Clichy. Leur résidence royale, qui se trouve sur les territoires de Clichy ou de Saint-Ouen, n'est toujours pas localisée. En 639, Dagobert, choisit la basilique pour tombeau et lui confère le statut de nécropole dynastique des rois francs.



Figure 12 : Bijoux de la reine Arégonde, épouse de Clotaire I^{er}, inhumée à la basilique dans la décennie 570.D. R.

Le monastère étend son territoire

Afin de perpétuer le souvenir des morts inhumés dans cette nécropole, une communauté de moines s'implante et, pour subvenir à ses besoins, un territoire lui est affecté. Ses limites sont matérialisées par six églises que le monastère construit à moins de 2km de la basilique. Ces lieux de culte donnent naissance aux premiers villages qui sont aux origines des villes de Plaine Commune.

Sous les Carolingiens, le monastère accroît son importance politique. Il devient abbaye royale et attire des hôtes de marque. Ses richesses attirent la convoitise des Vikings. En 869, pour protéger l'abbaye des



invasions, Charles le Chauve édifie une enceinte créant le *castellum Sancti Dionysii*. Il possède un vaste domaine agricole, bénéficie de privilèges et de franchises qui lui permettent d'organiser la circulation des biens sur son territoire. L'abbaye de Saint-Denis devient un centre administratif et économique d'importance régionale. Les historiens la considèrent, à l'apogée de cette évolution, comme un modèle de l'exploitation domaniale du monde carolingien.

L'abbaye accroît son autonomie et son pouvoir

Avec l'avènement des Capétiens, Saint-Denis perd son rôle de résidence royale au profit de Paris, mais demeure capitale culturelle du royaume en conservant son statut de nécropole des rois de France. L'abbaye devient dépositaire de reliques majeures, celles de la Passion, qui contribuent à développer les pèlerinages. En 1008, Robert le Pieux cède à l'abbé le droit de haute justice sur la ville et son territoire. L'abbaye accroît son autonomie et son pouvoir ; elle se constitue en seigneurie banale. Conformément au système féodal, elle fait exploiter une partie de ses terres par ses serfs et concède à des particuliers des propriétés, moyennant redevances et services. Leur gestion incombe à des moines, les officiers.

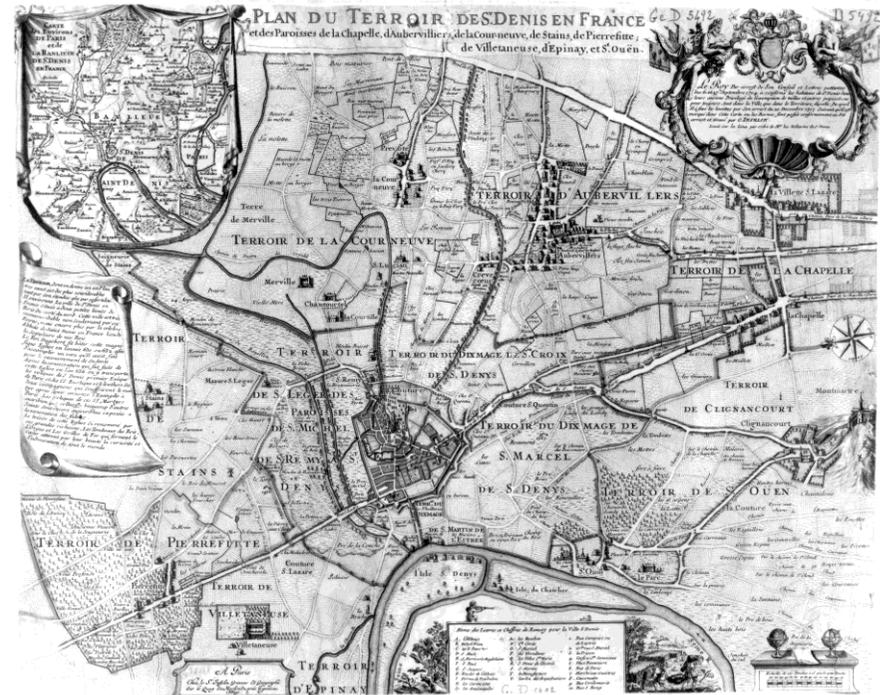


Figure 13 : Plan du terroir de Saint-Denis et des villages limitrophes par C. Inselin en 1708. BNF, département cartes et plans ; cliché BNF.

Dès le X^e siècle, l'abbaye n'est pourtant plus le maître absolu de son territoire. Bouchard le Barbu, seigneur de Montmorency, réside dans un *castrum* établi sur L'île Saint-Denis. Cette famille possède aussi des biens à Epinay, Villetaneuse ainsi que la terre de Saint-Marcel, tout près du *castellum Sancti Dionysii*. L'abbaye parvient à soumettre les Montmorency en 1294, mais elle doit composer avec d'autres



propriétaires terriens : les Templiers de Paris, à Epinay et Stains ; les moines de Saint-Lazare de Paris, à Epinay ; les moines de Saint-Martin-des-Champs et les chevaliers de Saint-Jean-de-Latran à Aubervilliers.

Des défrichements aux villages, l'organisation de l'exploitation du territoire

Tout au long du Moyen Age, l'abbaye joue un rôle essentiel dans le développement du territoire. C'est à Suger que l'on doit la fondation de La Courneuve, la « nouvelle cour » qui accueille quatre-vingt hôtes pour cultiver quatre-vingt arpents de terre. Ces nouvelles implantations vont de pair avec les défrichements qui battent leur plein entre 1130 et 1250. Parallèlement, de nouvelles paroisses sont créées en démembrement des cures établies dans les églises périphériques : Aubervilliers et L'Île-Saint-Denis sont des extensions de Saint-Marcel, Stains une succursale de Saint-Léger. Ces « villeneuves » et « hostises » sont souvent alignées le long des routes, telles Saint-Nicolas-des-Aulnes, Epinay, Pierrefitte, Stains, La Courneuve et Crèvecoeur. A côté de ces villages, qui sont souvent créés de toute pièce, subsiste un habitat isolé, constitué d'exploitations agricoles, comme Merville et Champs-Tourtel ou de granges seigneuriales. L'ermitage Saint-Quentin et les léproseries Saint-Lazare et de la Maladrerie sont bâtis à l'écart des agglomérations.

Monde urbain et monde rural

A partir de l'an Mil, l'habitat se densifie à Saint-Denis. Entre le XII^e et le XIV^e siècle, le bourg monastique déborde de sa première fortification et une ville se forme. Dès le début de la guerre de Cent Ans, elle est fortifiée. Il s'agit d'un véritable tournant dans le développement urbain, puisque s'établit alors une nette distinction entre le monde de la ville, celui des métiers et de l'habitat vertical, et le monde de la campagne environnante, celui de l'agriculture et de l'habitat horizontal.

Des moulins, disséminés le long des cours d'eau, sont utilisés pour fouler les draps ou les tondre ; d'autres servent à moudre les grains, voire à fourbir des armes comme celui de Romaincourt, à Stains. Mégissiers, peaussiers, corroyeurs, drapiers,... bénéficient aussi de la présence des cours d'eau où le traitement des peaux et des tissus constitue un pan important de l'activité économique. Plusieurs marchés locaux, dont celui de Pierrefitte, permettent aux habitants de s'approvisionner, en blé et vin notamment. Le rôle de la foire du Lendit est essentiel pour asseoir la position économique et commerciale de Saint-Denis et promouvoir son activité textile.



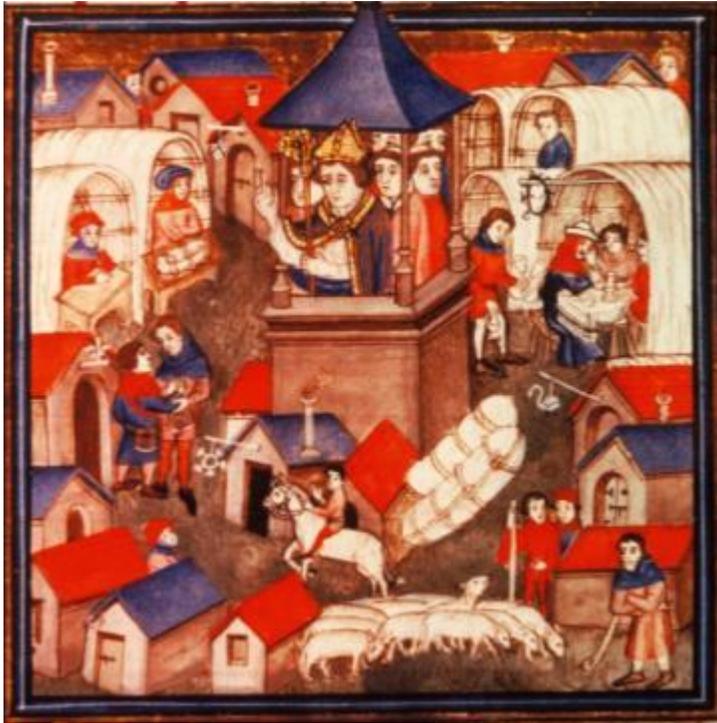


Figure 14 : Miniature représentant la bénédiction de la foire du Lendit, dans un pontifical du milieu du XV^e siècle. BNF ms. Lat. 962, f° 264 ; cliché BNF

La foire, qui dure deux semaines au mois de juin, est une plaque tournante du commerce de Paris. Elle voit converger des milliers de marchands du nord de la France et des Flandres. Le Lendit procure d'importants revenus à l'abbaye par la location des loges, les droits prélevés et les péages, et tout ce qui relève de l'hostellerie et de l'accueil.

Une plaine stratégique et productive

Saint-Denis est un site stratégique qui contrôle l'accès nord de Paris. L'occuper, c'est isoler la capitale des campagnes fertiles du Pays de France, des plaines picardes et du Soissonnais. C'est aussi priver Paris de ravitaillement puisque la Plaine produit l'essentiel des légumes consommés dans la capitale. Depuis le XIII^e siècle, les légumes produits à Aubervilliers jouissent d'une grande réputation. Si le Pays de France est le grenier de Paris, la Plaine en est le jardin et ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

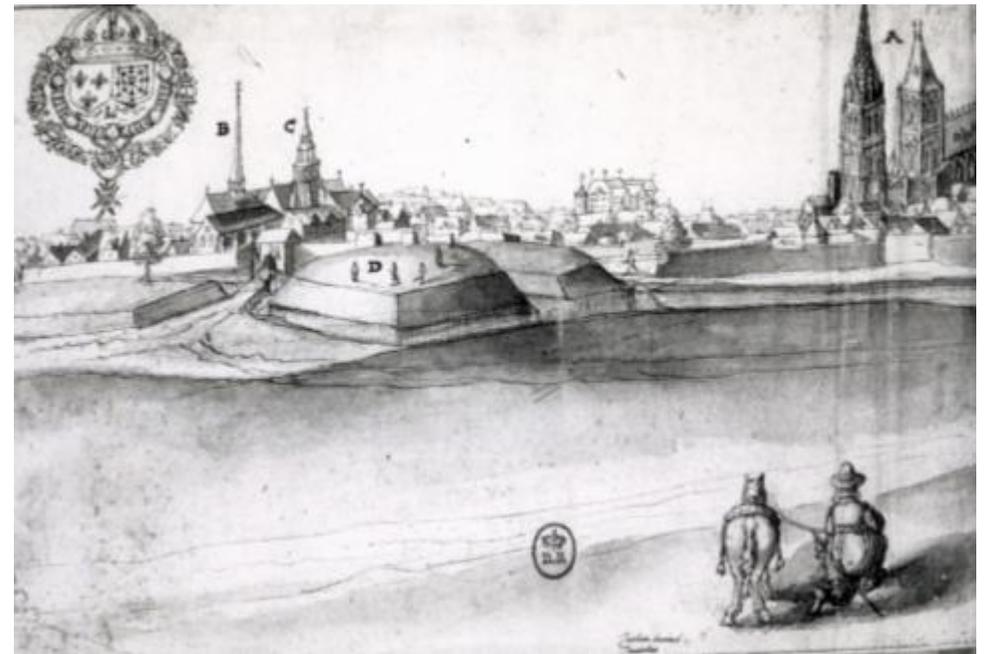


Figure 15 : Saint-Denis en 1610 - détail - J. Duwert - BNF



Au cours de la guerre de Cent Ans, Saint-Denis est assaillie à plusieurs reprises et les villages de Saint-Ouen et d'Aubervilliers sont détruits. Lors des guerres de Religion, le territoire est occupé par les Huguenots.

Après ces temps troublés, Paris se relève et sa croissance favorise la reprise économique de ses environs. Bourgeois de Saint-Denis et de Paris se disputent la propriété du sol de la Plaine. En devenant propriétaires terriens, ils réalisent un placement financier, source de revenus, et accèdent pour certains au statut de seigneurs féodaux. De plus en plus de manoirs sont construits et le territoire se mue en villégiature de la capitale.



Figure 16 : Matériel agricole- La Courneuve

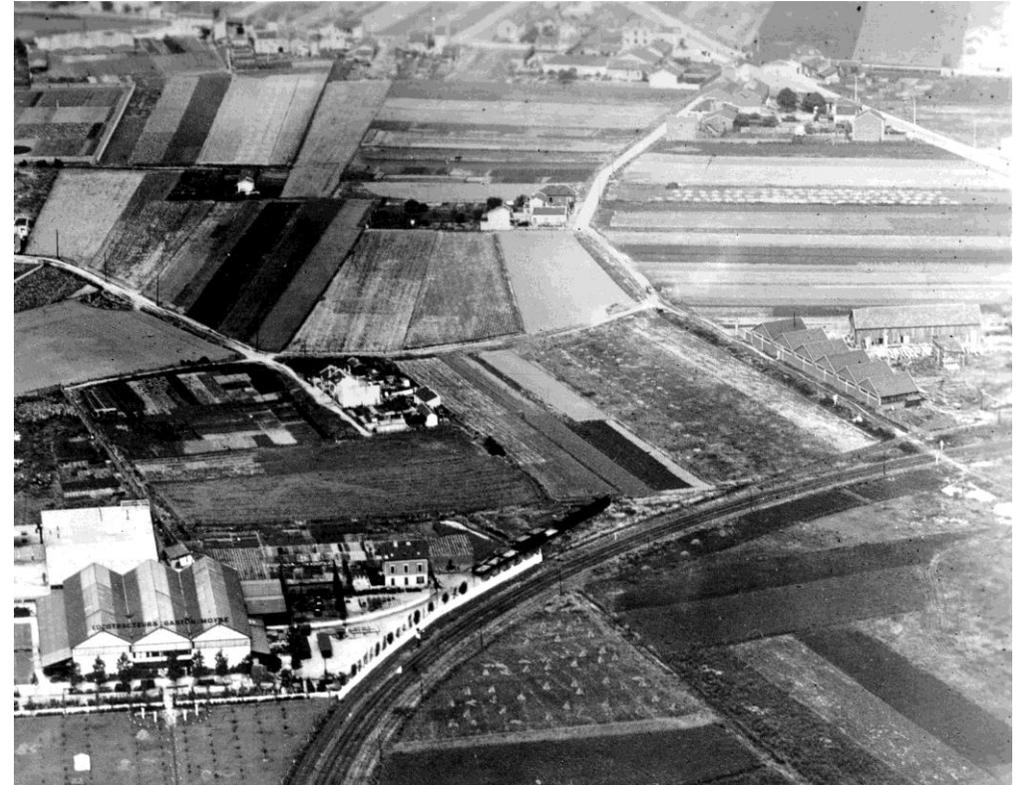


Figure 17 : Vue aérienne sur les maraîchages et la société de locotracteurs Gastom/Myose

Un paysage ordonné – des routes et des chasses

A la suite des guerres de Religion, l'enceinte urbaine de Saint-Denis est renforcée par des bastions et la ville est choisie comme lieu de garnison pour un régiment de gardes suisses dont les soldats logent



chez l'habitant. L'installation de Louis XIV à Versailles a des répercussions sur l'aménagement du territoire avec l'implantation d'un réseau de routes plus performant : le grand chemin pavé de Paris à Saint-Denis, trop sinueux et en mauvais état, est redressé. Pour faciliter la traversée de la ville, la rue d'Enghien est percée (actuelle rue Gabriel-Péri). Dans son prolongement, est ouvert le nouveau chemin de Pierrefitte avec des bifurcations vers Epinay et Garges. A partir de 1750, la route de la Révolte, permet à la garnison des Suisses de rejoindre Versailles en évitant Paris.

La Plaine devient terrain de chasses royales et l'engouement que Louis XV porte à la chasse à courre, conduit à installer quinze réserves de chasse, bois taillis, qui permettent au gibier de se réfugier et de se multiplier, gibier qui cause d'importants dégâts aux récoltes. Ces réserves sont installées dans la Plaine de part et d'autre de la route de Paris à Saint-Denis qu'un double alignement d'arbres souligne.



Figure 18 : Maison des arbalétriers Saint - Denis- séchoir du XIX^{ème} siècle – cliché G . Monico

Saint-Denis se transforme aux XVII^e et XVIII^e siècles

La Contre-Réforme s'accompagne de la création de nouveaux ordres religieux. Au début du XVII^e siècle cinq communautés bâtissent chacune un couvent à Saint-Denis. Entre 1699 et 1781, les Bénédictins font reconstruire l'abbaye dans laquelle Napoléon I^{er} installera la Maison d'éducation de la Légion d'honneur en 1806.

En 1704, les habitants de Saint-Denis sont exemptés de la taille, impôt direct, à condition qu'ils payent toujours l'octroi, droit de passage perçu sur les marchandises. La mesure prend appui sur un bornage



qui délimite le territoire affranchi, constitué aux dépens de cinq seigneuries : La Chapelle, Aubervilliers, La Courneuve et Saint-Léger ainsi que Saint-Ouen.

A partir du début du XVIII^e siècle, des manufactures s'installent dans la ville, notamment le long des cours d'eau ; le secteur des « toiles peintes », cotonnades imprimées à la manière des toiles de Jouy, s'y développe plus particulièrement.

Et Saint-Denis devint Franciade

Lors de la Révolution Française, tous les établissements ecclésiastiques ferment. En 1793, ils sont confisqués comme biens communaux et acquis par des particuliers ; ils servent d'ateliers, de salles de spectacle ou de chantiers de démolition. La même année Saint-Denis devient Franciade et on exhume les corps des rois de France de leurs tombeaux.

En 1790, l'administration royale réorganise le territoire de l'Île-de-France. Saint-Denis devient district du département de Paris et chef-lieu du canton qui comprend La Courneuve, Aubervilliers et l'Île-Saint-Denis. Stains, Epinay et Villetaneuse dépendent de Pierrefitte et Saint-Ouen relève du canton de Clichy.

Aux portes de Paris, un monde industriel et urbain

En raison de sa proximité avec Paris, le territoire de Plaine Commune est depuis le XIX^e siècle l'objet d'intenses transformations.

L'industrialisation et la fortification de Paris ont un impact considérable sur sa structuration et sa croissance.

Sous l'effet de l'industrialisation, la population de l'agglomération parisienne croît rapidement et, en moins d'un siècle, des villages deviennent des villes. Paris est à l'étroit dans ses limites pour contenir l'expansion des usines et des maraîchers. De nouveaux espaces étant à conquérir, les emprises agricoles disponibles de la Plaine Saint-Denis sont rapidement investies par les activités considérées comme insalubres et les plus nocives pour le voisinage (abattoirs, fondoirs, industries polluantes, hôpitaux, cimetières, etc.).



Figure 19 : Vue générale de La Courneuve



La présence de la Seine, de nombreux cours d'eau et du canal, d'une eau souterraine abondante, attire les premiers industriels de la chimie mais aussi du retraitement des déchets urbains. Ainsi, en 1850, plus d'une centaine d'entreprises industrielles sont déjà implantées sur le territoire.

Si le sud s'urbanise, le nord reste très rural et la Plaine des Vertus demeure une vaste zone agricole. « Chassés » de Paris par l'urbanisation, des maraîchers parisiens se réfugient en banlieue sur les marges des territoires de Saint-Denis et d'Aubervilliers. Ils s'installent en nombre le long de voies de communication (avenue de Paris à Saint-Denis, rue du Landy, route de Gonesse, ...) ou dans les interstices entre les villages. Ces agriculteurs urbains sont des opérateurs d'aménagement et assurent de manière chronologique et spatiale, la transition entre le monde rural agricole et le monde urbain et industriel. Les paysages sont très contrastés et alternent très vite.





Figure 20 : Julien Devicque, La ville de Saint-Denis. Vue générale prise au-dessus du Fort de l'Est, avec différents monuments en construction et en projet, 1863, musée d'art et d'histoire - Saint-Denis. Cliché : Irène Andréani



Les fortifications édifiées entre 1840 et 1845, qui comprennent quatre forts au nord de Paris, rendent plus palpables les nouvelles relations entre la capitale et sa périphérie. Ce sont les nouvelles limites à partir desquelles les rôles et les fonctions se redistribuent. Autour des ouvrages fortifiés, une zone militarisée, large de 250 mètres, est classée *non-aedificandi* et donc inconstructible. Les populations les plus marginalisées investissent cette « Zone » et donnent naissance au marché aux Puces de la porte de Clignancourt.



Figure 21 : Lugnier, ruelle dans la zone

Canal et chemin de fer, aux origines d'un nouveau paysage

La situation géographique de L'Île-Saint-Denis, en aval de Paris, est idéale pour le commerce fluvial. Au cours du XIX^e siècle, les activités liées à la batellerie s'intensifient. Sur la rive droite, jusqu'à ce que la navigation se mécanise, un chemin de halage permet de tracter les péniches le long du fleuve. C'est pour désengorger le trafic de marchandises qu'est ouvert en 1821 le canal Saint-Denis. Tracé au travers d'un méandre de la Seine, il évite la capitale, permet de naviguer en période d'étiage et favorise l'implantation d'usines. En 1830, s'achève à Saint-Ouen la construction d'un port, la gare d'eau et ses bassins, qui réduit le temps de chargement des marchandises et permet de les entreposer sur place. Son raccordement au chemin de fer lui donne une nouvelle envergure, en combinant le transport par rail et par eau.



Figure 22 : Brezinski, St-Denis à vol d'oiseau





Figure 23 : Mascart, le canal de St-Denis à la fin du XIX^e siècle

La ligne de chemin de fer, qui relie la gare du Nord à la Belgique, est inaugurée en 1844. Elle fournit aux industries le charbon des mines du Nord et le minerai de Lorraine et exporte les produits manufacturés. Rapidement c'est un réseau ferroviaire dense qui se constitue équipé de gares qui accélèrent la mutation du territoire. Impossible d'aménager dans Paris même les dépôts, les gares de marchandises et de triage. C'est de l'autre côté des fortifications qu'ils sont situés. Pour assurer la maintenance du matériel, le dépôt de la Plaine, est mis en service en 1874, il sera surnommé plus tard les « cathédrales SNCF ». La construction ferroviaire se développe, avec la C^{ie} générale de construction, les forges et ateliers de construction électrique Jeumont, Couthon, Corpet-Louvet, Popinot ou encore Moyses.

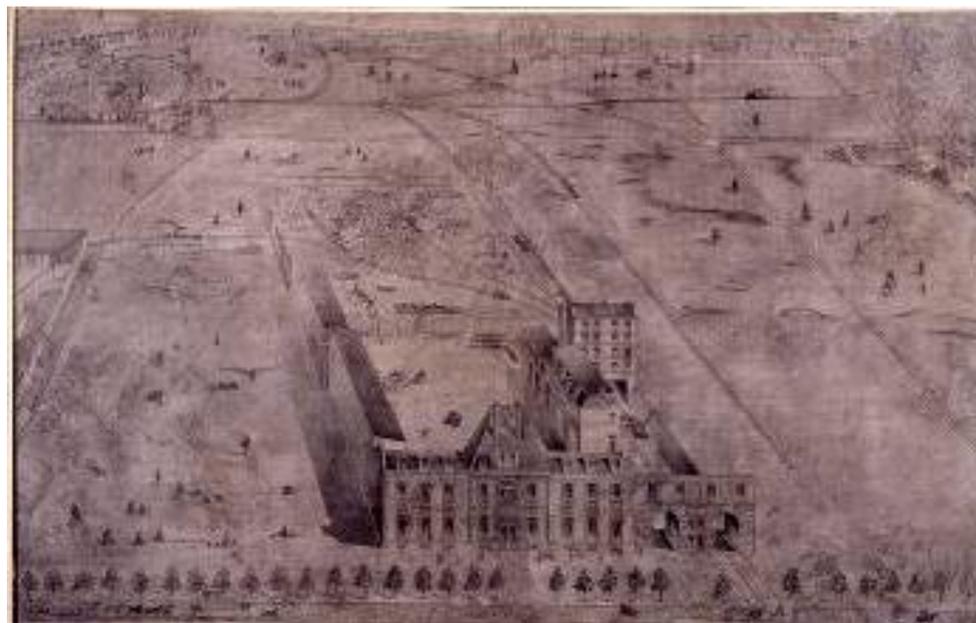


Figure 24 : Schulz, Riffaud & Cie, Vue des chantiers du chemin de fer



Le train conduit également aux sites de villégiature que sont L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte ou Epinay, à ces paysages qui inspirent Suzanne Valadon et Maurice Utrillo. C'est à Epinay qu'un nouveau genre d'industrie émerge, le cinéma. Les Studios Eclair et Menchen s'y installent en 1907 et la choisissent comme décor naturel de leurs premiers films.



Figure 25 : Gare d'Epinay-sur-Seine



Figure 26 : L'église de Villeteuse par Maurice Utrillo. Collection particulière.
Cliché J. Fabris

Des cheminées dans la Plaine : de la chimie à la métallurgie

La Plaine devient le secteur le plus densément industrialisé de France, modifiant totalement les équilibres territoriaux antérieurs. Certains de ces nouveaux « quartiers d'affaire » veulent même faire sécession des anciens bourgs ruraux.

Les entreprises s'implantent par secteur d'activité et selon les ressources, les infrastructures ou les opportunités du territoire. La chimie organique s'installe à Saint-Denis et Aubervilliers autour des abattoirs ; la métallurgie et la mécanique se développent le long des voies ferrées à la Courneuve, Saint-Ouen et Stains ; les entrepôts sont



aménagés en bord de Seine ou de canal à L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen et sur la Plaine. Les industries lourdes s'installent dans la Plaine, là où la nappe phréatique est peu profonde et les terrains solides, à proximité de Paris et le long des actuelles « RN1 » et « RN2 ». Elles prennent leur essor en raccordant leurs voies ferrées privées au Chemin de fer industriel. La densité et l'accessibilité de ce réseau motive les Entrepôts et magasins généraux parisiens à commercialiser en 1866 des lieux de stockage donnant sur le canal, à la limite d'Aubervilliers et de Saint-Denis. Dans cette dynamique, de grands groupes créent des établissements tels que la Manufacture d'allumettes, la Pharmacie centrale ou la Manufacture de pianos Pleyel, les ateliers Christofle ou les verreries et cristalleries Legras.



Figure 27 : reproduction de verreries/bouteilles Legras

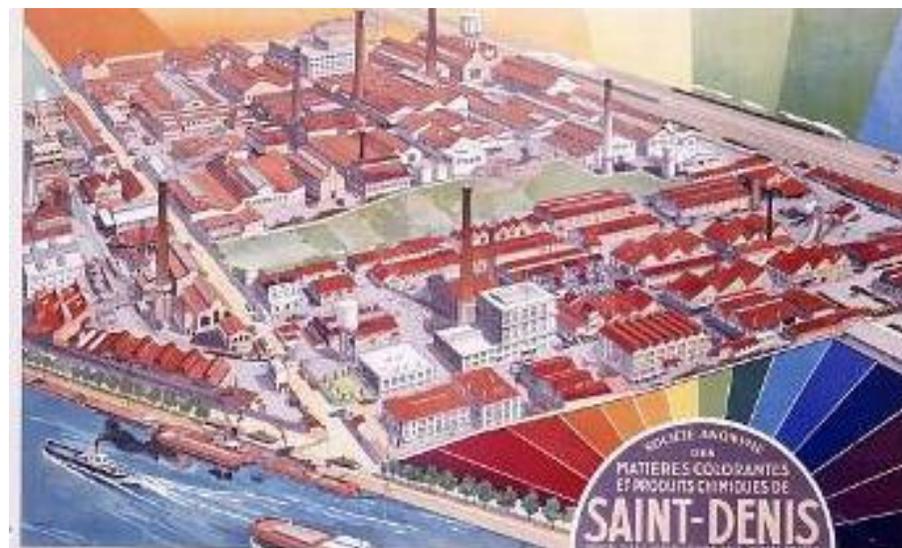


Figure 28 : publicité pour les usines de couleurs



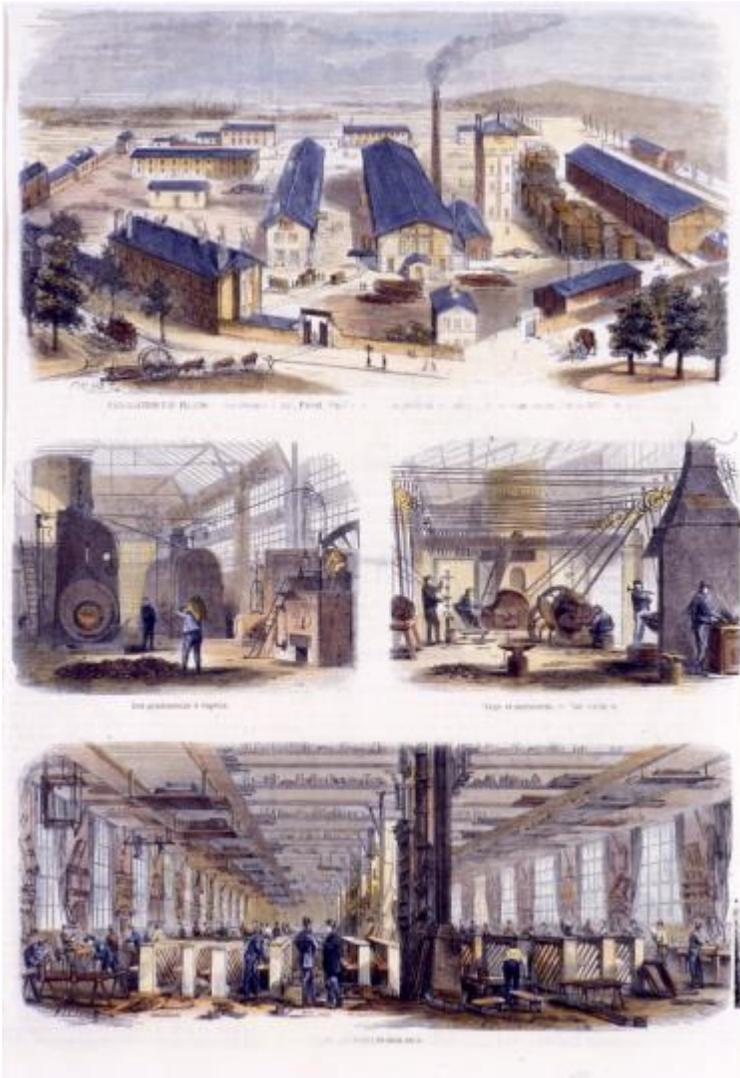


Figure 29 : Karl Fichot, Manufacture de MM. Pleyel Wolff et Cie.
Musée d'art et d'histoire – Saint-Denis. Cliché : Irène Andréani

Les grands industriels de la métallurgie s'installent : les Acieries de Longwy et celles de Champagnol, les Tréfileries et laminoirs du Havre. Cette tradition métallurgique se renforce avec de grandes filières comme la construction de voitures, de turbines, de machines-outils et même de sous-marins. Le secteur de la chimie, jusqu'alors prédominant, progresse peu malgré l'implantation des usines Coignet et Saint-Gobain.

La demande d'énergie va croissant. En 1889, la Société du gaz de Paris construit l'usine du Landy ; elle produit du gaz d'éclairage et de chauffage par distillation de la houille. Après stockage dans les gazomètres « ces énormes cloches en fer boulonnées », le gaz est émis dans le réseau parisien.



Figure 30 : Les gazomètres au Cornillon, dans la plaine Saint-Denis. Cliché J. Richard



Cette usine, l'une des plus importantes au monde, assurera à elle seule, au début du XX^e siècle, la moitié de la consommation de Paris. Peu à peu, une nouvelle source d'énergie, l'électricité, concurrence le gaz. Les centrales électriques s'implantent en bord de Seine. Les péniches déchargent des milliers de tonnes de charbon pour alimenter leurs chaudières. En 1906, est créée une nouvelle centrale pour électrifier le métro, puis une autre en 1928. C'est une « forêt de cheminées » qui s'élève en rive de Seine.



Figure 31 : Paul Signac, Les dix-huit cheminées de Saint-Denis, 1933. Musée d'art et d'histoire – Saint-Denis. Cliché : Irène Andréani

A La Courneuve-Aubervilliers, une nouvelle gare est ouverte en 1885. Débute alors la deuxième vague de développement de l'industrie métallique et mécanique. Les usines Babcock et Wilcox, Garnier Faure Beaulieu et Rateau fabriquent des chaudières, des moteurs et des turbines. Ce type d'industrie s'impose par la suite à Saint-Ouen, avec l'arrivée des usines Citroën et des ateliers Alsthom, et à Stains avec la Société de construction mécanique. La relocalisation de l'industrie en région parisienne, au cours de la Première Guerre mondiale, fixe pour des décennies le caractère industriel et ouvrier du territoire.



Figure 32 : L'usine Babcock – La Courneuve



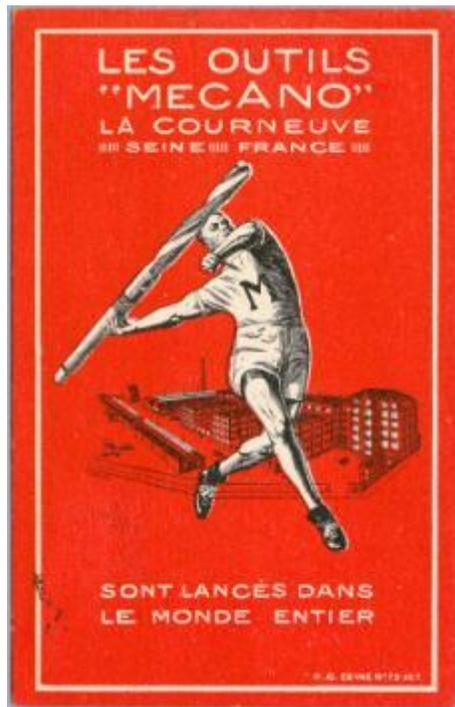


Figure 33 : Affiche les outils « mécano » La Courneuve

Les immigrations

La main d'œuvre abondante, nécessaire à l'activité industrielle, attire sur le territoire une population de plus en plus nombreuse. Les premiers immigrants arrivent du nord, de l'est de la France, de Suisse, de Belgique et d'Allemagne. A Aubervilliers un quartier est appelé la

« Petite Prusse ». Vers la fin du XIX^e siècle, de nouveaux flux migratoires viennent d'Italie et surtout de Bretagne. Puis, après la Première Guerre mondiale, arriveront les émigrés d'Espagne et du Maghreb. Les vagues d'immigration se succèdent jusque dans les années 1930. Ces travailleurs s'installent essentiellement à La Plaine, au Montfort et aux Quatre Routes. Dans les usines, les derniers arrivés sont souvent cantonnés aux tâches les plus pénibles. Ils se regroupent dans les mêmes quartiers pour faire vivre leurs traditions et pratiquer ensemble un sport. Les Espagnols créent des équipes de football comme le Deportivo Español de Saint-Denis ou l'Atlético Español d'Aubervilliers. Le fameux Red Star est né dans cette mouvance.



Figure 34 : Photographie C.O. Courneuvien 1960



Les villes ouvrières

Les ouvriers sont particulièrement touchés par la pénurie et l'insalubrité de l'habitat. La loi Siegfried, votée en 1894, vise à endiguer cette situation en soutenant les initiatives privées de construction d'habitations à bon marché (les H.B.M.). « La Ruche », premier ensemble français d'habitation sociale, réalisé dans le quartier de la Plaine à Saint-Denis, est même antérieure à cette loi. L'action des industriels locaux dans le champ du logement social se poursuit par la réalisation des cités jardins « Blumenthal » puis « Orgemont » à Epinay. De leur côté, les ouvriers ne restent pas inactifs. En 1894, ils fondent à Saint-Denis une coopérative de construction dénommée « Le Coin du feu ». Jusqu'en 1914, elle va construire plus d'une centaine de maisons en accession sociale à la propriété et essaime sur Pierrefitte et Epinay-sur-Seine. Des villes ouvrières se construisent autour de l'activité industrielle, mêlant maisons individuelles, immeubles de rapport ou meublés, habitat social, cité jardin, etc.



Figure 35 : Les Cités-jardins d'Epina-sur-Seine



La « banlieue rouge »

L'industrialisation modifie le paysage, transforme la société et marginalise des populations. En 1860, Paris annexe La Villette, La Chapelle et Montmartre qu'elle englobait dans son enceinte défensive. La banlieue, terre propice à l'expansion de la capitale, se retrouve livrée à elle-même. Les associations se multiplient : sociétés de secours mutuel, coopératives de production ou de consommation, syndicats favorisent le rassemblement et l'organisation. Ce dynamisme se manifeste dans les luttes sociales, notamment les grèves pour les salaires. Le pouvoir communal, qui émane de la population ouvrière en pleine croissance, rééquilibre peu à peu le rapport de force entre industriels et Etat. Les communes s'investissent dans la vie publique. En fonction des situations et des enjeux, leur action se situe en complémentarité, en soutien ou en opposition à celle des industriels et de l'Etat. Avec l'avènement de la III^e République, certaines revendiquent une autonomie relative ; elles valorisent les fondements de leur pouvoir en rebâtissant leur hôtel de ville, action que soutient financièrement l'Etat, tout comme la construction d'écoles, autre symbole de l'idéal républicain. En matière d'aménagement urbain, c'est collectivement, au sein du Département de la Seine, que les villes vont affirmer leur pouvoir et leurs intérêts. Grâce à la loi Bonnevey de 1912, il crée son office d'habitation à bon marché et, durant l'entre-deux-guerres, met en chantier une quinzaine de cités jardins dont la plus importante est celle de Stains. Cependant ces réalisations sont largement insuffisantes pour loger décemment l'ensemble de la population ouvrière. A travers ces chantiers, les municipalités

communistes, ou SFIO, de la « banlieue rouge » tentent de prendre en compte les maux de la classe ouvrière.



Figure 36 : Manifestation avenue Michelet à Saint-Ouen (mai 1968)



La réaffirmation des vertus sociales et hygiénistes du sport

Les municipalités accompagnent aussi la démocratisation du sport et de la culture physique. Avec la Fédération sportive et gymnique (FSGT), le mouvement ouvrier engage, au début du XX^e siècle, le regroupement de ces associations sous la bannière du socialisme. Selon les mêmes principes, les villes créent les offices municipaux des sports, tel celui de La Courneuve, réalisé dans la mouvance du Front populaire. Les municipalités reprennent les équipements créés par les industriels et en construisent d'autres, surtout après-guerre. La crise de 1929 déstabilise l'industrie et contrecarre l'urbanisation des villes ouvrières. Communes, partis politiques, paroisses viennent en aide à de milliers de chômeurs. Le territoire est très politisé et le PCF y est très fortement implanté, avec des dizaines de cellules communistes. Les municipalités diffusent les idéaux révolutionnaires fondés sur l'anticléricalisme et la lutte des classes. L'Evêché de Paris entreprend la reconquête des âmes, grâce aux « chantiers du cardinal » avec lesquels il construit durant l'entre-deux guerres de nouveaux lieux de culte comme l'église Saint-Yves des Quatre Routes à La Courneuve. Notre Dame des Missions démontée à la fin de l'exposition coloniale de 1931, est reconstruite l'année suivante à Epinay.



Figure 37 : Fête de l'Ecole Laïque, mouvement d'ensemble au stade Bauer de Saint-Ouen (1966)



Le mal-logement et la ville « moderne »

Mis à part le vieux Saint-Ouen, les quartiers d'habitation sont épargnés par les bombardements alliés de la Deuxième Guerre mondiale qui visent les installations ferroviaires ou industrielles. Après le choc de la guerre et de l'Occupation, sa participation aux combats de la Libération, le territoire renaît. Pourtant la vétusté de l'habitat et la pénurie d'équipements affectent durement la vie quotidienne de la population. La réponse aux besoins de logements salubres et disposant du « confort moderne » est une urgence. L'Etat relance la production industrielle et mise sur la planification pour tenter de répondre à la poussée démographique de la région parisienne. D'intenses restructurations sont alors en jeu en banlieue nord ; les pouvoirs locaux comptent bien influencer sur les orientations prises par l'Etat pour moderniser leur territoire.

Auréolé de son action pendant la Résistance, le parti communiste domine la scène politique et relaie des revendications sociales en matière d'urbanisme. A l'initiative de la municipalité de Saint-Denis, l'architecte André Lurçat conduit un ambitieux projet de rénovation qui porte sur la construction de nombreux logements sociaux et d'équipements scolaires, sanitaires et sportifs. Ici, les principes de la ville moderne sont érigés en modèle politique. Ses premières réalisations, comme les cités Langevin et Fabien, sont bâties sur la zone *non aedificandi* rétrocédée par l'Etat. Les offices HLM d'Aubervilliers et de Saint-Ouen, très actifs dans les années 1950, confient aux architectes André Sive et Anatole Kopp la construction d'ensembles expérimentaux.

L'appel que lance l'abbé Pierre en 1954 pour dénoncer les conséquences du mal-logement incite l'Etat à s'engager dans la construction massive de logements. Entre 1956 et 1968, il offre de nouveaux moyens juridiques, administratifs et financiers pour rénover les centres villes insalubres. Epinay s'engage alors dans la rénovation de son centre-ville pour rééquilibrer l'urbanisation de son territoire, adaptant ces secteurs stratégiques aux enjeux de la modernité.



Figure 38 : Cité Langevin d'André Lurçat à Saint-Denis



L'aménagement du territoire au temps des Trente Glorieuses

Durant les Trente Glorieuses, l'Etat met en chantier une politique d'aménagement du territoire, souvent réalisée sans concertation avec les villes. Les municipalités communistes réclament l'attribution de logements, mais l'Etat programme de grands ensembles pour reloger, en banlieue nord, des Parisiens expulsés des îlots insalubres.

Ils privilégient le logement de masse, avec pour effet l'industrialisation du secteur du bâtiment qui atteint alors des rendements inégalés, particulièrement visibles lors de la résorption de l'un des plus grands bidonvilles de France, celui du Franc-Moisin. Dans ces constructions de fortune, qui se multiplient autour de Paris, se concentrent les populations immigrées. Ce sont des Espagnols et des Portugais, à la recherche d'une vie meilleure, qui fuient le fascisme et une situation économique difficile. Ce sont aussi des travailleurs étrangers, dont l'Etat français organise massivement la venue, pour participer aux grands travaux. La décolonisation va accélérer cette immigration avec la venue de jeunes célibataires d'Afrique du Nord, puis d'Afrique de l'Ouest. Travailleurs les moins qualifiés, la plupart des immigrés ont des revenus insuffisants pour accéder au logement social destiné, jusque dans les années 1970, à la « classe moyenne » ouvrière.

La société de consommation transforme les modes de vie et permet au plus grand nombre d'accéder au confort moderne. Les industries de la culture sont en pleine expansion et doivent compter avec les microsillons produits en masse chez Vogue, installée en 1947 à Villetaneuse. Cependant l'emblème absolu de la croissance est l'automobile. Il faut des routes et des autoroutes pour parcourir

l'hexagone à partir de Paris. La construction de la première d'entre elles, l'autoroute A1, débute en 1954 et s'achève en 1965. Son vaste sillon, creusé dans la Plaine, emprunte l'axe historique de la « voie royale » et coupe littéralement la Plaine en deux. Ce sera la dynamique du Stade de France qui permettra de la « ressouder », vingt ans après.

De la désindustrialisation à la tertiarisation

Dès les années 1960, l'Etat engage la désindustrialisation de Paris et de sa proche banlieue. L'objectif affiché de la DATAR est de rééquilibrer le développement économique des villes françaises. De son côté, le District de la région parisienne compte désengorger Paris en incitant les entreprises à investir dans les villes nouvelles.

De telles orientations remettent profondément en cause la vocation industrielle et les équilibres sociaux du territoire. L'Etat mise sur la diversification des activités pour relancer l'économie du nord parisien. La réalisation de quartiers d'affaires et d'équipements universitaires restructure le tissu urbain. L'université Paris 13 s'implante à Villetaneuse et Paris 8, à Saint-Denis.

Sur le modèle de la Défense, la tertiarisation du quartier Pleyel est amorcée en 1971 avec la construction de la tour éponyme et l'arrivée du métro. A partir des années 1980, de nouvelles activités s'implantent progressivement sur les terrains laissés en friche par la métallurgie et la production d'énergie : industries audiovisuelles, recherche, formation, bureaux.



« Changer la ville »

La modernisation du territoire se traduit par le développement d'infrastructures d'intérêt régional, voire national, l'implantation de grands ensembles et la rénovation des quartiers anciens. Ces aménagements sont l'objet de vives critiques dénonçant la brutalité avec laquelle ils s'imposent dans le paysage. L'Etat favorise alors l'émergence d'une industrialisation plus ouverte et de nouveaux modèles architecturaux. Les revendications de la génération d'architectes issue de mai 1968 sont entendues. La rénovation des centres anciens (Saint-Denis, Villetaneuse et La Courneuve) et des quartiers d'habitat insalubre (Arago-Zola à Saint-Ouen et la Maladrerie à Aubervilliers) est l'occasion pour eux de « recréer de l'urbanité » : Jean Renaudie, Renée Gailhoustet, Ricardo Porro, Jean Deroche, Paul Chemetov et d'autres encore. Catalyseur des tendances de l'architecture urbaine, le territoire devient un véritable terrain d'expérimentation au travers de la construction de logements sociaux (îlot du Boccage à L'Ile-Saint-Denis, immeuble Jean Nouvel à Saint-Ouen,...) ou la rénovation de la cité des 4000 à La Courneuve. Avec la création du département de la Seine-Saint-Denis en 1964, et les premières lois de décentralisation, les collectivités locales prennent en main la restructuration urbaine de leur territoire.

Pour le Conseil général de la Seine-Saint-Denis la reconquête de la ville et l'amélioration du cadre de vie passent aussi par l'aménagement de nouveaux espaces verts. Préservé de l'urbanisation, l'aménagement des 400 hectares du parc de La Courneuve s'accélère avec le démantèlement du bidonville dit de « La Campa ». En partie occupée

par une décharge, la pointe nord de L'Ile-Saint-Denis est transformée en parc et réserve ornithologique.

Les conséquences de la désindustrialisation affectent durablement le territoire. Au début des années 1980, Aubervilliers, Saint-Denis et Saint-Ouen s'associent au Conseil général pour fonder Plaine Renaissance afin d'amorcer la restructuration et la reconversion des friches industrielles, un nouveau défi pour les pouvoirs locaux. A partir du début des années 2000 les reconversions et les opérations de valorisation du patrimoine industriel s'intensifient en bénéficiant de l'essor créé par l'implantation du Stade de France, inauguré en 1998.



III. LES RESSOURCES PATRIMONIALES



Plaine Commune exprime son caractère au travers un patrimoine multiple et remarquable par sa diversité et qui relève souvent d'une production artistique, scientifique et technique. Il est par essence métropolitain et c'est à cette échelle qu'il acquiert sa cohérence et sa signification dans le paysage urbain.

Le patrimoine de Plaine Commune est à la fois matériel (architectural, paysager, collections et fonds) et immatériel (savoir-faire, mémoires, traditions et fêtes). Certaines ressources ont été distinguées par les institutions culturelles (classement ou inscription à l'inventaire des Monuments historiques, label Patrimoine du XX^e siècle, prix de l'Équerre d'argent, collections labellisées Musées de France) et environnementales (sites et espaces protégés, Natura 2000). D'autres ressources ont été repérées par les acteurs locaux, à l'occasion d'un inventaire, d'un diagnostic ou d'une étude, pour leur intérêt historique, artistique et technique mais surtout en tant qu'éléments constitutifs de l'identité du territoire. Bénéficiant d'une reconnaissance nationale, voire internationale (Basilique de Saint-Denis, Stade de France et Puces de Saint-Ouen), ce patrimoine a fait l'objet d'inventaires et de mesures de protection définies localement (ZPPAUP, volet patrimonial du Plan local d'urbanisme) et intégrées dans les projets d'urbanisme et de développement local (voir les annexes pour plus d'informations sur les patrimoines recensés).

1. Le patrimoine architectural

a. Le patrimoine religieux et civil

La basilique de Saint-Denis, sanctuaire et site de pèlerinage, église abbatiale de la très puissante abbaye, reste l'élément majeur du patrimoine religieux de Plaine Commune ; elle témoigne d'une histoire ancienne intimement liée à celle du pouvoir royal. L'abbaye médiévale, remplacée par un ensemble conventuel du XVIII^e siècle, est occupée par la Maison d'éducation de la Légion d'honneur. Le Carmel est devenu le musée d'art et d'histoire et les couvents du XVII^e siècle subsistants ont été transformés en logements ou établissement scolaire.





Basilique de Saint-Denis, ancienne église abbatiale, classée MH en 1862 ; jardin classé MH en 1926.

Maison d'éducation de la Légion d'honneur et son parc, ancienne abbaye de Saint-Denis : classée MH, en 1927.

Avec la tombe de Denis, évangelisateur et martyr du III^e siècle, Saint-Denis est aux origines du Christianisme. La première basilique, construite par sainte Geneviève, est décorée par saint Ouen, orfèvre de Dagobert. Reconstituée par l'abbé Fulrad et consacrée en 775 en présence de Charlemagne, l'église est de style paléochrétien. L'actuelle façade ainsi que le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes datent de l'époque de Suger et ont été construits entre 1135 et 1144. La reconstruction gothique, due partiellement à l'architecte Pierre de Montreuil, se déroule entre 1231 et 1270. L'édifice aura une grande influence sur l'architecture gothique de l'Europe médiévale.

La reconstruction de l'abbaye médiévale, entre 1699 et 1780, a été voulue par les moines de l'ordre de Saint-Maur qui, depuis 1633, remplacent les Bénédictins. Les plans sont de Robert de Cotte, architecte des bâtiments du roi. Jacques V Gabriel signe l'aile ouest Charles de Wailly conçoit la cour d'honneur et l'entrée. En 1809, Napoléon Ier installe la maison d'éducation de la Légion d'honneur dans ces bâtiments.

Figure 39 : La Basilique et la Maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis



Chaque commune conserve un patrimoine religieux très diversifié, vestige de sanctuaire mérovingien (Saint-Lucien à La Courneuve), site de pèlerinage, (Saint-Ouen-le-Vieux, Notre-Dame des Vertus à Aubervilliers) ou exemples de l'architecture et des chantiers de construction des années 1930. Plaine Commune n'est pas un espace qui s'est urbanisé à partir de Saint-Denis. Chaque commune possède son propre noyau, son propre cœur, chacune s'est développée dans un paysage rural en s'étendant le long des voies de communication.



Figure 40 : L'église Notre Dame des Missions Epinay-sur-Seine

Eglise Notre-Dame-des-Missions – Epinay-sur-Seine. Cet ancien pavillon des missions catholiques, réalisé pour l'exposition coloniale de 1931, était à l'origine en bois. Il est démonté et reconstruit à Epinay-sur-Seine, en 1933, avec pour matériaux, du béton armé, des briques et du verre. Cette église, où se sont exprimés plusieurs artistes de la période Art Déco comme le sculpteur Carlo Sarrabezolles, est remarquable par les différents styles architecturaux qui s'y combinent : porte en forme de pagode, chœur constitué d'une imposante verrière en triptyque, clocher évoquant un minaret malien.





Figure 41 : L'église Notre-Dame des Vertus – Aubervilliers

Eglise Notre-Dame des Vertus – Aubervilliers. En 1336, lors d'une longue sécheresse, une jeune fille, en priant la Vierge voit ruisseler les yeux de la statue, puis il se met à pleuvoir. A la suite de ce miracle, le site devient célèbre et attire de nombreux pèlerins. Au XV^e siècle est construite une église qui possède une clef de voûte pendante représentant une Vierge à l'Enfant. En 1628, pour remercier la Vierge de sa victoire sur les Protestants, Louis XIII fait édifier une façade dans le style baroque. Des œuvres d'art enrichissent son intérieur ; son grand orgue est l'unique exemplaire du XVII^e siècle en Ile-de-France.



Figure 42 : L'église Saint-Ouen le Vieux

Eglise Saint-Ouen le Vieux – Saint-Ouen, église inscrite MH, en 1933. Cette église trouve son origine dans le culte qui s'est développé autour d'une relique, le doigt de saint Ouen, trésorier de Dagobert, ami et biographe de saint Eloi. A partir de ce site de pèlerinage, se développe le village qui deviendra Saint-Ouen. Au XII^e siècle, une église est édifée. La clef de voûte aux armes des Condé date du XVI^e siècle. La façade est achevée sous Henri IV. Le portail, détruit en 1567 durant les guerres de Religion, est refait au XVII^e siècle. Au milieu du XIX^e siècle, d'importantes restaurations sont effectuées par le marquis de Planty, maire de Saint-Ouen.





**Figure 43 : L'église Saint-Yves des Quatre Routes
La Courneuve**

Eglise Saint-Yves des Quatre Routes –La Courneuve. Cet édifice correspond au seizième « chantier du cardinal » visant, au début des années 1930 et à l'instigation du cardinal Verdier, à construire des édifices religieux dans la « banlieue rouge ». L'église est édifée entre 1931 et 1933, selon les plans des architectes Michel Bridet et Pierre Robert. L'édifice, entièrement en brique, présente une nef unique recouverte d'une charpente et d'un toit à deux rampants de béton armé.



**Figure 44 : Coupole de la chapelle de l'ancien carmel.
Vue intérieure.**

Ancien Carmel de Saint-Denis et sa chapelle, inscrits MH en 1978. En 1972 la municipalité acquiert l'ancien Carmel, fondé en 1625 et abandonné par les religieuses depuis 1895. Elle sauve ainsi un important ensemble architectural, organisé autour d'un cloître, pour accueillir le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, inauguré en 1981. La chapelle est édifée entre 1780 et 1784, à l'initiative de Louise de France, fille de Louis XV, devenue prieure du couvent. Ses plans ont été dressés par Richard Mique, architecte de Louis XVI, qui confie la sculpture à Joseph Deschamps. L'édifice, surmonté d'une coupole, s'inscrit dans un plan en croix grecque. Le péristyle est formé de colonnes ioniques cannelées supportant le fronton. Après dispersion des carmélites, la chapelle accueille en 1794 le temple de la Raison, puis devient l'unique église paroissiale de Saint-Denis. Acquis par la ville en 1872, elle héberge la Justice de paix, de 1896 à 1993. Restaurée entre 1995 et 2000, elle est rattachée au musée et devient lieu dédié aux événements culturels.



Des seigneuries, qui accroissent leur domaine ou le perde au dépens de l'abbaye de Saint-Denis, restent des demeures, des châteaux, des manoirs qui ont partiellement survécu aux périodes troublées de l'histoire. Ils sont devenus hôtel de ville, musée ou conservatoire, leurs parcs ont été transformés en jardins publics ou ont offert l'espace idéal à la construction d'une cité jardin. Là encore, les détails de leur architecture attirent l'œil du connaisseur ou du passant : mascarons aux visages sculptés, frontons à armoiries, colonnes et pilastres. Quant aux céramiques architecturales, agencement de briques et couleurs vives des carreaux de faïence et de mosaïques, elles singularisent nombre d'édifices souvent ignorés. Ce sont les immeubles des centres villes, construit au XIX^e siècle et au début du siècle suivant, qui témoignent de la croissance démographique liée à l'industrialisation du territoire.



Figure 45 : le château de Saint-Ouen

Château –Saint-Ouen, inscrit MH en 1961. Saint-Ouen est un site qui va accueillir pendant près de sept siècles des demeures résidentielles, du manoir que Guillaume de Crépy édifie au XIII^e siècle, au château que Joachim de Seiglières se fait construire, par l'un des architectes du roi Louis XIV, Antoine Lepeautre. A son emplacement, Louis XVIII fait bâtir un château dont il dessine lui-même les esquisses et dont il confie la construction à l'architecte Jean Jacques-Marie Huvé. Ce rare témoin architectural de la Restauration est une maison de plaisance qu'il cède à sa favorite la comtesse Zoé du Cayla. La municipalité acquiert le château, et une partie du parc, en 1958, aujourd'hui musée des Beaux-Arts de Saint-Ouen.





Figure 46 : Le château de la Motte à Stains

Hôtel de ville, Château de la Motte, anciennes écuries inscrites MH en 1928 et porche inscrit en 1933. Le porche d'entrée du château de la Motte, de style rocaille, est le seul vestige de la maison forte du fief médiéval, remaniée et transformée en 1741. Le château est démoli en 1819 à l'exception de quelques dépendances qui sont gravement endommagées en 1870 et rasées peu après. Seules les écuries du château demeurent. La municipalité les achète en 1883 et charge l'architecte Villebesseys de les transformer en Hôtel-de-Ville. Élevées selon un plan en fer à cheval, les façades latérales sont rythmées par quatre grandes arcades reliées par une grille monumentale.



Figure 47 : L'hôtel de ville d'Épinay-sur-Seine

Hôtel de ville, ancien château – Épinay – sur – Seine - inscrit MH en 1987. En 1760, le marquis de Terrail achète un ancien hôtel seigneurial et le fait reconstruire pour l'aménager en élégante maison de campagne. En 1800, elle devient la « maison d'Épinay » et passe aux mains de plusieurs propriétaires. La commune rachète ce château pour y installer, en 1908, l'hôtel de ville. Cet édifice comporte une sculpture ornementale de qualité avec des mascarons représentant, sur la façade nord, les attributs de la chasse, de la guerre, de la paix et de la musique et, sur la façade ouest, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.





Figure 48 : L'Académie Fratellini à Saint-Denis. Mention Equerre d'argent 2003

Située à la Plaine Saint-Denis, l'Académie ouvre ses portes en 2003. Elle est l'œuvre des architectes Patrick Bouchain et Loïc Julienne qui privilégient le bois et des matériaux de récupération pour construire un espace chaleureux et respectueux des critères de développement durable. Trois espaces composent l'académie : l'Altaïr (qui signifie étoile en arabe) est un chapiteau en bois monumental pouvant accueillir 1 500 spectateurs ; la halle, espace lumineux et modulable, tour à tour foyer, salle de répétitions ou de spectacles ; le cabaret restaurant l'Amazir (qui signifie homme libre) au décor arabo-andaloux.

Les architectes Adrien Fainsilber et Hogn Sigurdardottir-Anspach remportent le concours de la réalisation d'une ville universitaire à Villetaneuse. La première tranche de l'Université est construite en quelques mois en 1970 sur les principes de l'architecture industrielle. Les bâtiments sont préfabriqués et assemblés au moyen de grues. Les architectes ont prévu des structures modulables permettant de s'adapter à l'évolution des disciplines. Le site est agrandi dans les années 1980 et 1990.

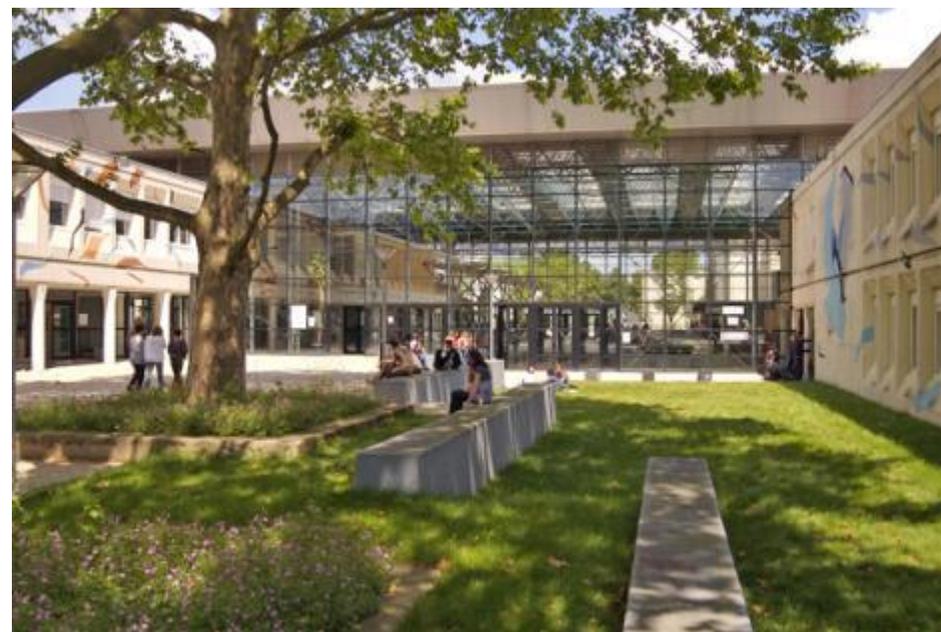


Figure 49 : Le campus universitaire de Paris 13 à Villetaneuse





Figure 50 : l'immeuble Jean Nouvel à Saint-Ouen.

Il s'agit de l'une des premières réalisations de logement social de cet architecte qui, avec Pierre Soria, construit, entre 1982 et 1987, rue Anselme, un immeuble anguleux aux façades recouvertes d'aluminium. En coeur d'îlot, partent d'une cour plantée, quatre escaliers desservant les logements par des coursives individuelles.

b. Le patrimoine industriel



L'activité industrielle a profondément marqué le territoire de Plaine Commune, en raison des immenses superficies qui lui étaient nécessaires pour se développer, implanter ses usines, ses fabriques, ses hangars, ses halles de stockage de matériaux et de produits finis, ses réseaux de transport fluvial, routier, ferroviaire, ses bâtiments administratifs et parfois les logements de ses ouvriers.

Autres emblèmes de la puissance industrielle, et marqueurs paysagers, les cheminées ont parfois été traitées comme de véritables objets d'art en recourant aux potentialités décoratives de la brique. D'autres modèles d'usines sont apparus dans la première moitié du XX^e siècle,



avec l'avènement de la métallurgie de transformation et l'influence de l'architecture industrielle américaine. A la recherche de fonctionnalité et de rationalité, l'architecture industrielle se montre toujours pionnière pour expérimenter de nouveaux matériaux. Métal puis béton sont mis en œuvre pour atteindre de longues portées ou supporter des charges de plus en plus lourdes, donnant lieu à des constructions uniques qui dévoilent encore aujourd'hui leur capacité à accueillir de nouvelles pratiques, de nouveaux usages.



Figure 51 : L'ancienne Usine d'Orfèvrerie Christofle à Saint-Denis, transformée en espaces événementiels

Ancienne Usine d'orfèvrerie Christofle – Saint-Denis : inscrite ISMH en 2007. Charles Christofle fonde à Paris, en 1830, une entreprise qu'il développe en misant sur les innovations technologiques. Dès 1842, il pratique la dorure et l'argenture par électrolyse et la galvanoplastie qui permet de reproduire, avec une très grande précision, toutes formes d'objets. En 1874, le site de Saint-Denis est choisi pour construire la Manufacture d'Orfèvrerie et de couverts Christofle, un ensemble industriel complet unique en Europe. Les façades pignons de la manufacture sont une expression de l'architecture industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle. L'usine a depuis été transformée en espaces événementiels.



Figure 52 : L'ancienne Usine Saint-Gobain à Aubervilliers, réhabilitée en centre de recherches dans les années 1990



Usine Saint-Gobain – Aubervilliers. Saint-Gobain achète en 1868 les usines Boyd, l'une des plus importantes usines de soude en France qui, depuis 1862, occupait à Aubervilliers 37 000m² au bord du canal Saint-Denis. Au début du XX^e siècle, elle fabriquait de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et engrais minéraux. Ne subsistent actuellement que les bâtiments de stockage des engrais organisés en dix-sept travées identiques. Les soubassements sont en meulière, les pilastres en bois et le remplissage en brique. Dans les années 1990, ce bâtiment a été réhabilité en centre de recherches par les architectes Odile Decq et Benoit Cornette.



L'entreprise Mecano est implantée à La Courneuve en 1914, pour fabriquer des mèches américaines et des outils de précision. Son style s'apparente au modèle américain des « daylight factory » qui se caractérise par des ateliers en étages aux planchers libres, éclairés par des façades largement vitrées et surmontés d'un toit-terrasse. Ces ateliers s'ajustent parfaitement avec l'élégant bâtiment administratif qui associe meulière et jeu de briques polychromes. Ce bâtiment accueille aujourd'hui le centre administratif de La Courneuve et l'usine est actuellement transformée en médiathèque communautaire.

Figure 53 : L'ancienne Usine Mecano à La Courneuve, actuellement transformée en médiathèque communautaire



Cinéma, musique, mode et design nécessitent des moyens techniques et des savoir-faire qui, très tôt, se sont implantés sur le territoire de Plaine Commune. La présence des studios Eclair et de la maison de disques Vogue souligne l'ancrage historique de l'industrie audiovisuelle.



Figure 54 : La maison de disque Vogue à Villetaneuse. Cliché : Frédéric Lombard

Les studios Vogue – Villetaneuse. Fondée en 1947 à Villetaneuse, la maison de disque Vogue assure pendant une trentaine d'années, la production et la promotion d'un éventail d'artistes souvent réputés. Son catalogue propose des titres qui vont de la musique de variété au jazz. Vogue a accompagné l'évolution des supports d'enregistrement, des 78 tours aux vinyles et K7 audio avant que l'arrivée du CD ne mette fin à l'aventure. Les seuls témoins de cette histoire sont les studios d'enregistrement et la mémoire des habitants de Villetaneuse qui a été collectée entre 2009 et 2010.



Figure 55 : Les studios Eclair à Epinay-sur-Seine

Les studios Eclair – av. de Lattre de Tassigny et 10, rue du Mont, Epinay-sur-Seine. Pionnière de l'industrie cinématographique, la société des « Films Eclair » installe ses studios à Epinay en 1907. Elle achète une maison de maître du XVIII^e siècle dont le parc sert de décor naturel aux premières réalisations. Le site se transforme, mais l'ancien pavillon de chasse, vestige d'une habitation bourgeoise du XIX^e siècle, sert toujours d'entrée aux Studios. Du tournage jusqu'au tirage des copies, toute la chaîne de production des films s'y décline. C'est un véritable pôle du cinéma qui s'est mis en place, une industrie encore très présente dans la ville.



2. Le patrimoine paysager

Très urbanisé, le territoire est composé d'un tissu continu et relativement dense dont les limites sont peu perceptibles. Quelques éléments sont néanmoins qualifiés de patrimoine paysager et, à ce titre, signalés ou protégés. Qu'il soit urbain, vert ou fluvial, ce patrimoine révèle des logiques urbaines plus larges dans lesquelles le territoire s'est toujours inscrit. Il n'en demeure pas moins identifiable et singulier. Certains éléments constituent des repères marquants, d'autres révèlent la diversité et la richesse d'un environnement. Selon les contextes, ce patrimoine induit des effets de continuité ou de rupture.

a. Les points de vue et belvédères

Les vues révélant la proximité de la butte Montmartre et de la Basilique de Saint-Denis rappellent les origines du territoire.



Figure 56 : La tour Pleyel à Saint-Ouen



Celles des forts de la Briche, de l'Est, d'Aubervilliers et du périphérique, vestiges des fortifications du XIX^e siècle, font référence à la naissance de la banlieue. Des équipements d'envergure et des gratte-ciels constituent des repères marquants à l'échelle de l'agglomération et de la métropole parisienne. La tour Pleyel, la nef de l'île aux Vannes, le Stade de France et les Archives nationales signalent en outre dans le paysage les secteurs urbains investis, ou réinvestis, depuis les années 1970.

L'architecture militaire est encore très présente mais se distingue mieux sur une carte ou une photo aérienne. Certains forts sont toujours occupés par l'armée ou transformés en caserne de pompiers (forts de l'Est et de la Briche) d'autres sont partie intégrante de la vie culturelle (fort d'Aubervilliers). Tout ce complexe défensif a structuré le territoire créant des zones *non aedificandi* investies par les quartiers pavillonnaires.



Figure 57 : Le Fort de l'est à Aubervilliers. Cliché : W. Vainqueur





Figure 58 : Le marché aux Puces de Saint-Ouen

b. Les ensembles urbains

Certains ensembles urbains ont un intérêt patrimonial de premier ordre. Le paysage des Puces de Saint-Ouen est règlementé au titre de la ZPPAUP et le champ de visibilité de la Basilique de Saint-Denis fait l'objet d'une attention particulière au titre de la servitude des abords. Les centres villes révèlent, d'une commune à l'autre, autant les spécificités du tracé viaire que les similitudes dans les programmes (hôtels de ville III^e République ; rénovation urbaine).

Puces – Saint-Ouen. A Saint-Ouen, la « plaine des malassis », située dans la zone *non aedificandi* des fortifications de Paris, est un lieu de déballage d'objets hétéroclites. Vers 1885, un marché, est localisé, non loin, le long de l'avenue Michelet et rue des Rosiers, avec ses multitudes cabanes de bois surnommées « biffinville ». En 1902, le marché aux Puces est officiellement reconnu. Les fortifications démolies, le marché se restructure et se développe. Le Malik et le Jules Vallès se spécialisent dans les fripes, le Biron et le Paul Bert dans l'antiquité, le Vernaison dans le mobilier avant de s'ouvrir progressivement aux créateurs et designers. Depuis un siècle, Saint-Ouen, est devenu le plus grand marché aux Puces du monde avec ses 2000 stands et boutiques qui s'étendent sur sept hectares. Depuis 2001, elles sont inscrites en ZPPAUP pour leur ambiance unique. Il s'agit du seul site français protégé pour son atmosphère.



D'autre part, les ensembles de logements sociaux ont généré, des cités jardins aux rénovations urbaines en passant par les grands ensembles, des espaces tout à fait particuliers et dignes d'intérêt. Plaine Commune est l'un des laboratoires privilégiés du logement social en France. Les principes de l'urbanisme moderne et l'industrialisation maximale de la construction se traduisent dans des grands ensembles emblématiques comme la cité des 4000 de La Courneuve ou la cité Orgemont d'Épinay. La rénovation urbaine est enfin le symbole d'une refondation de l'architecture du logement social. D'inspirations urbaines, les solutions apportées sont d'une grande diversité et révèlent différentes tendances : « proliférant », « post-moderne », « architecture-urbaine »,... La reconnaissance du logement social en tant que patrimoine est relativement tardive. Sur le territoire, la radicalité et l'utopie de certaines opérations ont entraîné des ajustements ou des démolitions. Néanmoins, les ensembles les plus remarquables ont été identifiés et font généralement l'objet d'une réhabilitation soignée.



Figure 59 : La cité Renaudie à Villetaneuse



Figure 60 : La cité de la Maladrerie à Aubervilliers

Cité de La Maladrerie – Aubervilliers, labellisée Patrimoine du XX^e siècle. La rénovation du quartier insalubre de la Maladrerie est menée par Renée Gailhoustet entre 1975 et 1989. A contre-courant des grands ensembles, l'architecte mise sur la complexité urbaine et la diversité architecturale tout en intégrant l'ensemble dans son environnement. Il s'agit de retrouver le plaisir d'arpenter et de cheminer, si prégnant dans les villes anciennes. En outre, tous les logements sont différents et agrémentés de terrasses-jardins. Cet ensemble est actuellement en cours de réhabilitation. Les problèmes d'insécurité et de gestion ont entraîné la résidentialisation de certains espaces.



La cité-jardin – Stains, inscrite à l'inventaire des MH en 1976. Véritable ville dans la ville, cette cité implantée dans l'ancien parc du château de La Motte, comprend 1676 logements dont 456 pavillons qui s'organisent autour d'une place principale où sont regroupés des commerces et des équipements publics tels que dispensaire, salles de réunion et salle de spectacle. Sa construction débute en 1921, sur les plans des architectes Gonnot et Albenque et s'achève en 1936. Elle est édifée dans la mouvance d'un courant hygiéniste anglais, préconisant un cadre de vie « entre la ville et la campagne ». Cette cité est actuellement en cours de réhabilitation, tout en conservant son statut de logement social et son cadre si particulier qui allie architecture de brique et décors de terre cuite, aux jardinets et jardins ouvriers en cœur d'îlots.

Figure 61 : La cité-jardin de Stains



Le patrimoine scolaire témoigne des grandes réformes éducatives qui se sont succédé en France : Maison d'éducation de la Légion d'honneur implantée par Napoléon I^{er}, écoles Jules-Ferry de la III^e République aux façades en briques, modèles d'industrialisation de l'architecture scolaire d'après-guerre, série d'écoles au style très épuré de Lurçat. Avec l'implantation des universités Paris 13 et Paris 8, émergent de nouvelles formes architecturales et conceptions spatiales. Dans les années 1980, le Conseil général engage la construction d'une série de collèges, projet très ambitieux architecturalement. De nombreux établissements sont rénovés, réhabilités ou font l'objet d'extensions.

Ecole Casarès-Doisneau – Aubervilliers/ Saint-Denis : équerre d'argent 2011. Au coeur de la Plaine, dans la « Petite Espagne », le groupe scolaire intercommunal, réalisé par l'architecte Vincent Parreira (agence AAVP Architecture), comprend 10 classes maternelles (école Robert Doisneau) et 14 classes élémentaires (école Maria Casarès) Autour d'une même cour, les bâtiments, bardés d'une façade en bois tourné, ouvrent sur une halle, abritant jeux et espaces sportifs, revêtue d'une résille d'aluminium doré. Les motifs décoratifs font référence au quotidien du quartier et à son passé industriel. Une histoire qu'évoque la cheminée de la manufacture, qui occupait autrefois les lieux. Afin de réduire la consommation énergétique, panneaux solaires et plancher chauffant ont été installés.



Figure 62 : L'école Casarès-Doisneau à Saint-Denis et Aubervilliers



c. La Seine et les infrastructures de transport

La Seine et quelques infrastructures comme le canal Saint-Denis, le périphérique, l'autoroute A86, les circulations ferroviaires et les gares font référence à la mobilité et aux interactions en milieu urbain. Créant nécessairement des ruptures urbaines, les infrastructures de transport assurent néanmoins un maillage du territoire et ménagent des points de vue paysagers cinématiques tout à fait exceptionnels, comme par exemple celui de l'A86 sur le Stade de France.



Figure 63 : La gare d'Épinay-sur-Seine

En réaménagement depuis les années 1980, les bords de Seine et du canal Saint-Denis rappellent néanmoins la vocation industrielle et marchande du territoire. Le canal est mentionné dans la liste nationale relative aux sites majeurs (environ 300) restant à classer en France. Le patrimoine fluvial de Plaine Commune offre une ambiance particulière, par endroit il révèle une nature préservée.



Figure 64 : Les berges du canal de Saint-Denis

Le canal Saint-Denis : Inauguré en 1821, le canal Saint-Denis permet aux bateliers de raccourcir leur trajet en coupant un méandre de la Seine et d'éviter la traversée de Paris. Doté de sept écluses, il relie le bassin de la Villette à la Seine, au niveau de l'île-Saint-Denis. Le canal conserve sa vocation industrielle car la batellerie y est encore active, chargeant et déchargeant des matériaux de construction. Son trafic fret annuel fluctue entre 500 000 et un million de tonnes transportées. Le canal est mentionné dans la liste nationale des sites majeurs (environ 300) restant à classer en France. Sa rive droite, réaménagée en certains endroits de son tracé, devient peu à peu un lieu de balade pour les piétons et les cyclistes.





Figure 65 : Les berges de Seine du côté de Saint-Ouen



d. Le patrimoine agricole et vert

L'agriculture et l'existence même de la Plaine est un phénomène identitaire puissant. Le paysage ancien a été modelé par le mode d'exploitation des terres, les champs ouverts et un parcellaire lanieré, étroit, propre au labour à la charrue. La Plaine des Vertus, plus grande plaine légumière de France à l'époque moderne, a alimenté les parisiens durant des siècles.

L'habitat rural reste très présent dans les centres urbains avec son architecture de plâtre, de bois et de brique. Fermes, granges, cours et appentis existent encore derrière les hautes portes cochères. Le village est encore dans la ville pour qui sait, ou prend le temps, de regarder.



Figure 66 : Exploitation maraîchère à Saint-Denis



Figure 67 : Exploitation maraîchère à Saint-Denis

Maraîchers - Saint-Denis/Pierrefitte. Le maraîcher est un jardinier urbain qui s'est installé sur le territoire en venant de Paris au milieu du XIX^e siècle. Il cultive des primeurs, des salades, des melons, des concombres, des plantes aromatiques et multiplie les récoltes sur les mêmes parcelles. René Kersanté est l'héritier de cette tradition professionnelle et sa famille originaire de Bretagne est arrivée au début du XX^e siècle à Saint-Denis.

Un grand nombre de maisons de culture est toujours visible dans les bourgs anciens des villes d'Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen et La



Courneuve. Des maisons de vignerons existent quant à elles à Epinay, Pierrefitte et Stains. Le parcellaire, le réseau viaire, les maisons et les murs forment le patrimoine bâti de cette période rurale.



Figure 68 : La ferme Mazier – Aubervilliers durant les Journées Européennes du Patrimoine

Maisons de culture des Vertus – Aubervilliers/La Courneuve. Deux maisons, une à Aubervilliers, « la ferme Mazier », 70 rue Heurlaut et une à La Courneuve, 11 rue de l'Abreuvoir, sont les témoins et racontent l'histoire agricole de la plaine des Vertus lorsqu'elle alimentait Paris, du XVII^e au XX^e siècle.

De nombreux jardins familiaux sont aujourd'hui les témoins de cette histoire et occupent pour certains d'anciennes emprises maraîchères.



Figure 69 : les jardins ouvriers à Stains

Les Jardins ouvriers

A la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion de l'abbé Lemire, est créé le mouvement des jardins ouvriers qui prend le nom de « ligue française du coin de terre et du foyer ». Son but est de permettre aux ouvriers de disposer d'un jardin afin de compenser de mauvaises conditions de logement et de travail et d'améliorer leur subsistance. Ces jardins, lieux de détente et de convivialité, sont encore nombreux sur le territoire de Plaine Commune et de plus en plus convoités.





Figure 70 : Le parc départemental de l'Île Saint-Denis

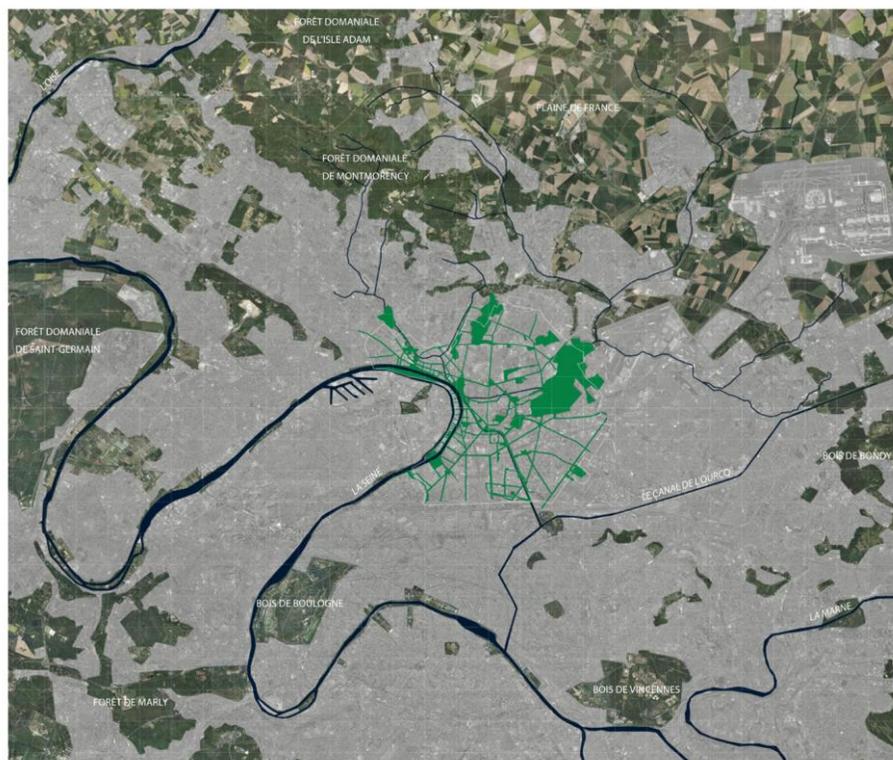
Sur ce territoire densément urbanisé et industrialisé une dimension nouvelle est prise en compte, la biodiversité. La politique volontariste du Conseil Général en matière de biodiversité sur les quatorze parcs et forêts départementaux a motivé l'Europe à les labelliser Natura 2000, au titre de la directive Oiseaux 54. Deux d'entre eux sont situés sur le territoire de Plaine Commune ; il s'agit des parcs de la Courneuve et de L'Île Saint-Denis.

Les parcs offrent des moments de respiration. Ce sont des espaces de transition, constituant également des repères. Une partie des jardins de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur a été transformée en parc public. Les parcs départementaux de L'Île-Saint-Denis et de La Courneuve, mais aussi la butte Pinson, sont de grandes réserves « vertes » aux limites du territoire.

e. Le maillage vert et fluvial

Trois grands objectifs ordonneront les actions qui concourront à la mise en place de la figure paysagère : l'ouverture sur les grands horizons régionaux, la fabrication progressive de la grande figure paysagère de Plaine Commune, le développement des continuités écologiques.

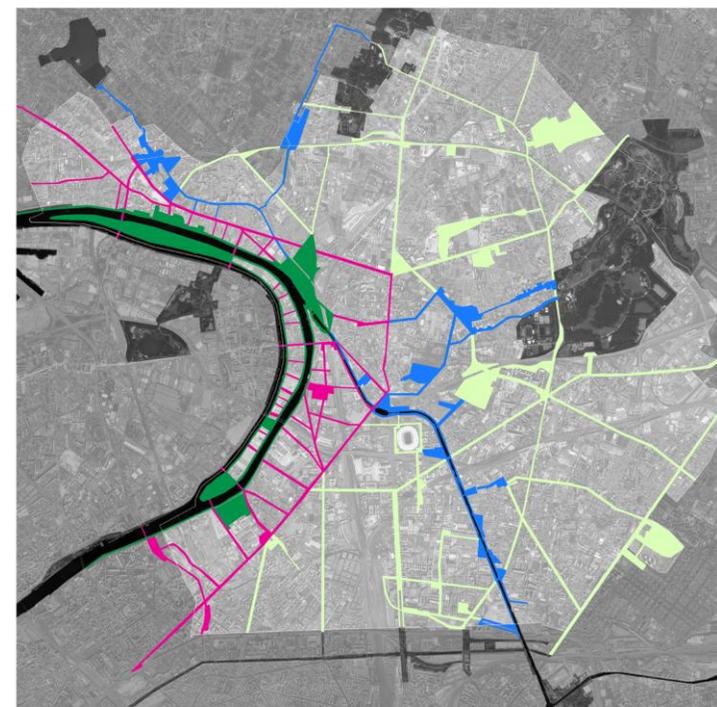




cartographie : Michel Desvigne Paysagiste

**Figure 71 : L'ouverture sur les grands horizons régionaux
(source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)**

- La Seine et ses paysages
- L'armature urbaine du fleuve
- L'accroche aux grands espaces de nature
- Les tracés complémentaires



cartographie : Michel Desvigne Paysagiste

Figure 72 : Les composantes de la grande figure paysagère de Plaine Commune (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)





Figure 73 : Donner cohérence et force au développement de grands secteurs métropolitains (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)





Figure 74 : Le parc départemental de La Courneuve



3. Les collections et fonds

a. Les collections

La diversité des collections présente sur Plaine Commune est remarquable. Des ressources archéologiques, aux fonds artistiques en passant par les collections horticoles, archivistiques ou encore historiques, celles-ci sont révélatrices de la richesse patrimoniale du territoire, conservées et mises en valeur par les acteurs investis.

Collections archéologiques

Près de 220 opérations archéologiques, menées par l'Unité d'archéologie de Saint-Denis, ont généré un fonds documentaire et des collections qui renouvellent l'histoire du territoire communal de la Préhistoire à l'ère industrielle, notamment sous la forme de plus de 50 000 objets remarquables. La collection médiévale est la plus importante de France, qu'il s'agisse de céramiques, de verreries, d'objets en cuir ou en bois. Elle offre une grande diversité de

matériaux, parfois très rares (ambre, nacre, jais, byssus,...) et permet d'aborder le « monde matériel » médiéval à travers différents thèmes : construction et artisanat urbain, rites funéraires et pèlerinages, cuisine et alimentation, musique et jeux,... Certaines pièces sont souvent prêtées pour des expositions organisées en France et à l'étranger et plus de 650 objets sont exposés au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.

Collections historiques

Les collections historiques sont identifiées au sein du Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis et du Musée de Saint-Ouen.

Le musée municipal de Saint-Denis montre une importante richesse et diversité de plus de quarante mille œuvres qui rayonnent au niveau international. Elles concernent le Carmel, au travers de documents, rares témoins de la vie de ses moniales cloîtrées. Une apothicairerie, avec ses boiseries et un ensemble d'objets pharmaceutiques, témoigne de l'ancien hôtel-Dieu reconstruit en 1713. Plus de six cents objets archéologiques, découverts en fouille à Saint-Denis, racontent la vie quotidienne, l'artisanat, la sculpture au Moyen Age. La guerre de 1870 et la Commune de Paris de 1871 sont évoquées par l'une des plus importantes collections au monde de caricatures, d'estampes et de photographies sur ce thème. Le musée d'art et d'histoire doit également sa renommée à ses collections d'estampes et de caricatures (Gavarni, Daumier,...) et au fonds Paul Eluard, relatant la vie de ce poète, ses engagements dans le surréalisme et le



communisme. Le musée possède un important fonds Francis Jourdain, tour à tour peintre, créateur de mobilier et architecte d'intérieur, fondateur avec Mallet-Stevens, Le Corbusier et Pierre Chareau de l'Union des artistes modernes à la fin des années 1920.

Le musée municipal de Saint-Ouen a pour vocation la mise en valeur de l'histoire locale et le soutien à l'art moderne et contemporain.

Ses collections comptent près de 1500 œuvres, avec pour point fort un fonds d'art contemporain qui comprend un ensemble de tapisseries du Groupe du renouveau (représenté par Jean Lurçat, Marc Saint-Saëns et Jean Picart Le Doux), des œuvres de Picasso, Fernand Léger, Boris Taslitsky, Mireille Mialhe, Blasco Mentor, un ensemble de sculptures de Germaine Richier, René Iché, Charles Correia, du Groupe des Neuf (Carton, Osouf, Babin,...) et une collection d'œuvres d'artistes de la Nouvelle Ecole de Paris (1945-1965).

La collection historique des peintures de chevalet (dont le fonds Jean Lugnier), de documents graphiques (dont le fonds du graveur Jean Delpéch), et des d'objets, se rapporte à un Saint-Ouen disparu : le village, la Seine, la « Zone », les châteaux, l'industrialisation, les sociétés sportives et musicales.

Collections artistiques XX^e

Nombre de villes de Plaine Commune possèdent un patrimoine artistique ou culturel qui s'est principalement constitué après la Seconde Guerre Mondiale.

Les artistes souvent engagés dans les réseaux communistes, se retrouvent d'une ville à l'autre : Jean Amblard, Boris Taslitzky, Mireille Mialhe, Blasco Mentor, Louis Bancel, Jacques Ottoviano, Joseph Constant, René Collamarini, Marc Saint-Saens... Des critiques d'art, comme Jean Rollin, conseiller municipal à La Courneuve puis conservateur du musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, en ont permis le développement.

Ce patrimoine artistique est aujourd'hui un patrimoine original, dans la mesure où ses théoriciens (Louis Aragon, George Besson ...) ont défendu le réalisme en un siècle où l'abstraction et les avant-gardes sont devenues les grilles de lecture de la production artistique.

Ce patrimoine est symboliquement important, car il témoigne de la conception de modèles esthétiques et d'un répertoire plastique au service d'un territoire. Pour beaucoup, ces artistes s'inscrivent dans une histoire nationale, qu'ils en soient des témoins ou que leurs œuvres, comme c'est le cas pour Boris Taslitzky, figurent au catalogue des grandes collections publiques.

Le fonds d'œuvres d'art de La Courneuve est constitué essentiellement d'œuvres monumentales et d'art graphiques acquises par la municipalité depuis la Seconde Guerre Mondiale.





Figure 75 : Paul Gervais, Hôtel de ville de Saint-Ouen



Figure 76 : Boris Taslitzky, *Les délégués*, 1948, huile sur toile, 300 x 208 cm.
Photographie Virginie Salot, La Courneuve © ADAGP 2013



Collections horticoles

Un patrimoine technique agricole est en partie conservé à La Courneuve et forme aujourd'hui la plus importante collection publique nationale sur la thématique de l'agriculture périurbaine. Ce fonds comporte 6000 objets ayant trait à l'activité horticole en région Ile-de-France collectés de 1981 à 2000. Il représente 500 m³ d'outils, de véhicules ou d'instruments agricoles. Ces collections ont été informées historiquement et ethnographiquement.



Figure 77 : Les collections horticoles de La Courneuve



Collections Pierre Cardin

Au sein du musée Pierre Cardin à Saint-Ouen, des collections haute couture réalisées par le célèbre couturier, sont à disposition du public. Il s'agit de plus de 200 pièces, robes et manteaux des années 50 à nos jours, vêtements futuristes, chapeaux et autres accessoires, ainsi qu'une surprenante exposition de " sculptures utilitaires ", meubles dessinés par le créateur.



Figure 78 : Les collections du musée Pierre Cardin, Saint-Ouen

b. Les fonds

Fonds patrimoniaux

Fonds patrimonial de la médiathèque du centre-ville de Saint-Denis - Réseau des médiathèques de Plaine commune

Plus de 110 000 documents de tous types, dont 60 000 qualifiés de rares et précieux, sont conservés dans les magasins de la médiathèque centre-ville à Saint-Denis.

Ce sont principalement des imprimés mais on trouve aussi des manuscrits et des documents iconographiques. Ils sont répartis dans des fonds identifiés comme patrimoniaux ou spécialisés et dans différentes collections générales, encyclopédiques.

Une classification par format et par ordre d'entrée organise chacun de ces fonds. Ces documents sont en consultation sur place et à la demande. Depuis février 2012, un catalogue en ligne disponible sur le site des médiathèques de Plaine Commune, www.mediatheques-plainecommune.fr, permet d'accéder à plus de 26 000 notices décrivant des manuscrits, livres, revues, iconographie, issus de ces différents fonds.

Ces documents appartiennent aux fonds :

- ancien : issus des confiscations révolutionnaires - 1789 (livres),
- local et régional (manuscrits, presse, cartes postales, photos...),
- Commune de Paris (manuscrits, presse, tracts, affiches, estampes....),



- histoire politique et sociale : mouvement ouvrier (livres, brochures),
- guerres : guerre 1870, première et deuxième guerre mondiale (livres, brochures),
- général : collections sorties du libre accès (livres et manuscrits).

Ce catalogue est intégré au catalogue collectif de France (CCF r) <http://ccfr.bnf.fr>

Le catalogue collectif de France localise quelques 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises, donne accès au Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RN BFD)

Fonds des archives

Archives municipales : Elles conservent les registres paroissiaux et d'état civil (parfois depuis le XVI^e siècle), des terriers et des cueillerets de l'abbaye de Saint-Denis (1657-1789), les registres des délibérations des Conseils municipaux (depuis 1792) et des fonds documentant les guerres, les élections, les actions en direction de la population (sports, jeunesse, enfance, action sociale), les transports et l'urbanisme. La plupart conservent les permis de construire (depuis le début du XX^e siècle), les plans cadastraux et la cartographie des villes, les dossiers de rénovation urbaine, les dossiers liés aux ZAC, POS puis au PLU. Les fonds iconographiques sont constitués de cartes postales anciennes,

d'affiches (depuis le XVII^e siècle), de photographies (parfois antérieures à la deuxième Guerre mondiale) et de quelques vidéos.

Elles comprennent des fonds documentant les principales industries implantées sur les territoires communaux, ainsi que certains fonds liés au parti communiste, tel celui du Comité d'établissement d'Alsthom Savoisiennaise à Saint-Ouen ou celui du conflit des ouvriers de l'usine Rateau, à La Courneuve, en 1974. Certains de ces fonds sont numérisés et accessibles en ligne (Aubervilliers, Saint-Denis et Saint-Ouen).

L'ensemble des archives disposent de plusieurs fonds patrimoniaux dont certains sont numérisés et accessibles en ligne.

Archives intercommunales : Elles conservent le fonds privé de Plaine Renaissance et notamment les pièces administratives de ce syndicat mixte chargé de la mise en œuvre de la charte d'aménagement de La Plaine, les archives du projet urbain de la Plaine (couverture de l'autoroute A1, implantation du Stade de France,...), un fichier d'entreprises et un fonds audiovisuel riche de 10 000 à 15 000 photos/diapos/vidéos).

Archives départementales

Les Archives départementales détiennent les fonds publics du XX^e siècle qui sont d'une grande richesse et qui témoignent du développement considérable qu'a connu le territoire départemental depuis l'entre-deux-guerres. Parmi les fonds privés, ceux-ci conservent plusieurs fleurons des archives du mouvement ouvrier et constituent



aussi un centre de ressources incontournable sur la mémoire militante.

4. Le patrimoine immatériel

a. Les mémoires

Le territoire est particulièrement riche de personnes qui apportent leur témoignage à l'écriture de l'histoire. Ils sont élu, syndicaliste, ouvrier, ouvrière, ingénieur, curé, mère de famille, sportif, et sont tous (au sens de leur être) d'ailleurs bien plus que leurs simples métiers. Ces tranches de vie permettent aux historiens d'illustrer leurs études et de nourrir leurs réflexions. La mémoire apporte des éléments précieux qui sont renforcés et confortés par des articles de presse, des albums de famille, des films ou par la convergence des témoignages.

b. Les savoir-faire, traditions et fêtes

Sur un territoire qui a accueilli depuis plus d'un siècle diverses vagues d'immigration, d'abord essentiellement de nature économique (main d'œuvre agricole au XVIII^e et XIX^e siècle, puis main d'œuvre ouvrière de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e), puis, pour des raisons plus variées par la suite, riche aujourd'hui de plus de 130 nationalités différentes, la diversité culturelle est un élément fondateur du dynamisme de la vie locale. Si l'urbanisme et l'architecture des villes de Plaine Commune portent encore de nombreuses traces de ces vagues d'immigrations, des activités et des modes d'habiter qui y ont été associés, c'est aujourd'hui par la diversité des commerces, des activités artistiques et culturelles, des langues parlées, des cuisines et des arts de vivre pratiqués, des pratiques religieuses, que le patrimoine local continue de s'enrichir de cette diversité.

Le foisonnement de la créativité artistique et culturelle s'exprime dans les « cultures urbaines » (graff, slam, rap, hip-hop ...), mais également dans l'ensemble des champs de l'art et de la création (théâtre, cinéma, littérature, arts visuels, musiques actuelles ...) et sont largement le fruit de cette mosaïque multiculturelle. Véritable patrimoine vivant, le multiculturalisme à Plaine Commune est un trait d'union entre la mémoire et l'avenir.





Figure 79 : Association Rue de la Danse à Saint-Denis



Figure 80 : roses en mie de pain créées par Aghdas Marduk. Cliché : Joël Lumien.

La production et la commercialisation de bijoux. Porteuse d'un patrimoine artistique et artisanal kurde iranien, Aghdas Marduk a été repérée à l'occasion d'atelier sur les savoir-faire. Reproduisant des roses avec de la mie de pain, des pigments et des liants naturels durcissant la pâte, elle a réalisé une collection de bijoux en lien avec un designer. La gamme Rosa rosae testée dans une boutique parisienne est aujourd'hui commercialisée dans 7 boutiques parcs et jardins du Centre des Monuments Nationaux.





IV. LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES



DES LIEUX CULTURELS À RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

DES LIEUX DE FABRIQUE

DES LIEUX CULTURELS À RAYONNEMENT AGGLOMÉRATION

CINÉMAS PUBLICS

DES LIEUX DE PATRIMOINE

Un réseau de médiathèques

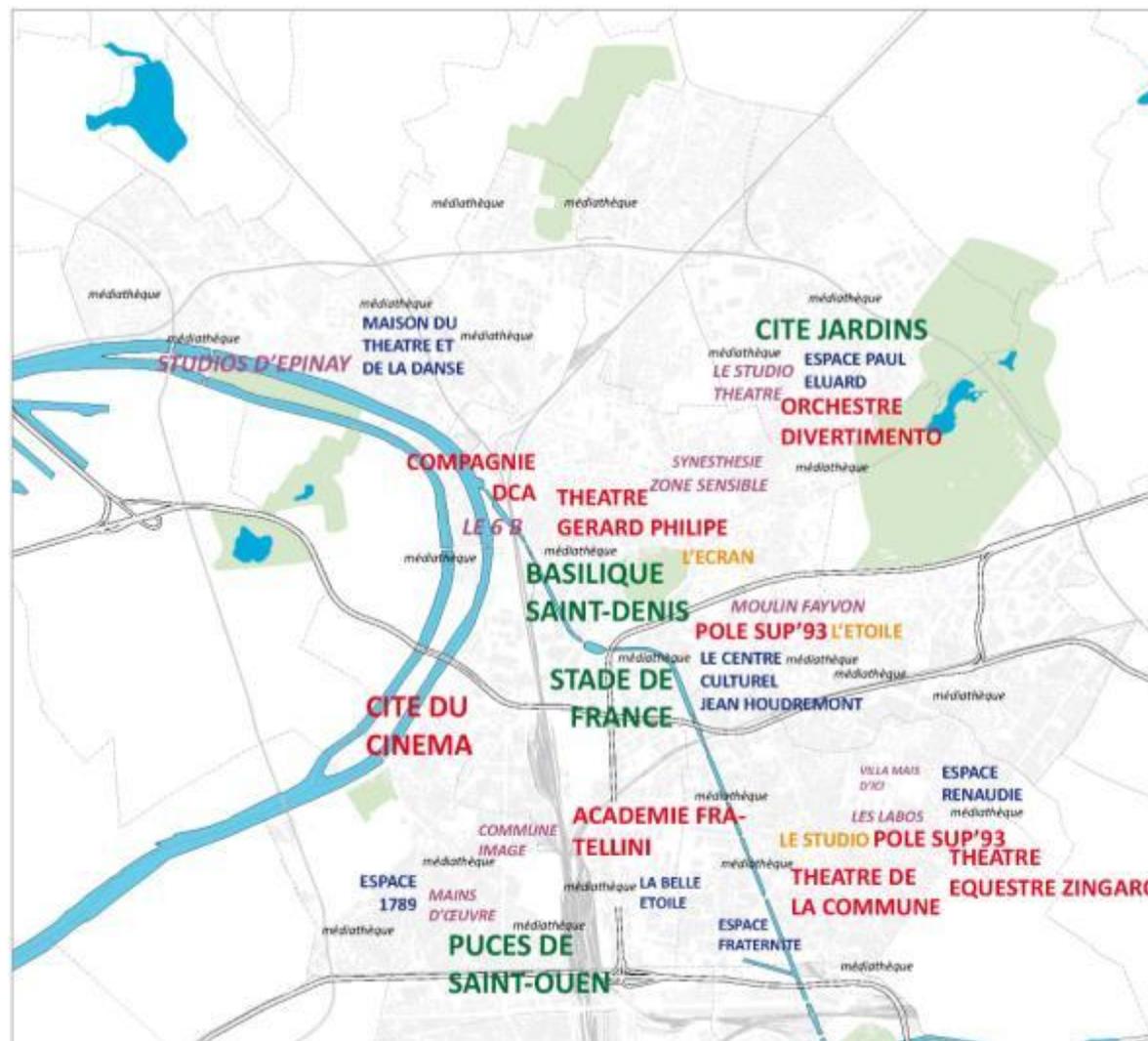


Figure 81 : Carte des équipements de Plaine Commune (Source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)



1. Les équipements à rayonnement métropolitain, national et international

Le territoire de Plaine Commune accueille de nombreux équipements qui rayonnent largement à l'échelle métropolitaine, nationale voire internationale.

Leur rayonnement est aussi lié à la qualité et à l'originalité de leur architecture. La commande publique se traduit par un soutien à la création architecturale qui voit s'illustrer des architectes de renom ou émergents.

Ainsi, plusieurs lieux rattachés fortement à la mémoire du territoire ont pu être réinvestis et valorisés comme la Cité du cinéma de Luc Besson installée dans une ancienne centrale thermique à Saint-Denis. Plaine Commune compte de grands établissements labellisés : les deux Centres Dramatiques Nationaux (le théâtre de la Commune à Aubervilliers et le théâtre Gérard Philipe à Saint-Denis), un Conservatoire à rayonnement régional à Aubervilliers, un établissement de type circassien et un théâtre équestre (l'Académie Fratellini à Saint-Denis et Zingaro à Aubervilliers).



Figure 82 : Le théâtre Gérard Philipe à Saint-Denis





Figure 83 : Le théâtre Zingaro à Aubervilliers

Le théâtre Zingaro, installé au cœur du Fort d'Aubervilliers, est un lieu polyvalent à la fois de création et de répétitions. Créé en 1989, il accueille une quarantaine de personnes, qui mettent en scène des spectacles mêlant théâtre équestre, danse, musiques du monde, poésie et bien d'autres disciplines artistiques. Ce lieu s'impose dans le paysage culturel depuis plus de vingt ans comme une présence permanente de l'art dans la cité. Il invite au voyage, au plaisir, est vecteur d'émotions universelles.

La Communauté d'agglomération essaye aussi de tisser des liens avec certains équipements privés du territoire, en raison du potentiel qu'ils représentent en matière d'image et de développement territorial. Il s'agit notamment du musée Pierre Cardin à Saint-Ouen (ancien garage réhabilité en musée qui présente plus de 200 pièces issues des collections haute couture réalisées par ce grand couturier), des ateliers Christofle à Saint-Denis, (ancienne usine d'orfèvrerie protégée au titre des monuments historiques), du Stade de France, de Commune Image à Saint-Ouen (plateforme de travail collaboratif autour de l'audiovisuel et du cinéma) et de la Cité du cinéma de Luc Besson.



Figure 84 : Le musée Pierre Cardin à Saint-Ouen





Cité du cinéma à Saint-Denis

Construite en 1906, cette usine, agrandie en 1927, est surnommée " l'usine aux dix-huit cheminées ". En 1929, à côté de l'ancienne centrale, est construit Saint-Denis II, un groupe de production à haute pression doté de six cheminées. En 1946, la centrale est nationalisée. A partir de 1969, l'énergie nucléaire commence à se développer et en 1981 l'usine ferme définitivement. Seul subsiste le laboratoire de recherches d'EDF. En 1990, EDF regroupe à nouveau ses activités de production et de transport sur le site de Cap-Ampère implanté carrefour Pleyel. Les bâtiments de l'ancienne centrale, réhabilités par l'agence Reichen et Robert & Associés, accueillent depuis septembre 2012 la Cité du cinéma, conçue par Luc Besson. Ce projet intègre sur place l'ensemble de la chaîne de production cinématographique allant des studios, avec matériels et décors de tournage, des installations post production aux bureaux destinés aux diverses sociétés et prestataires de cette industrie et l'école Louis Lumière.

Figure 85 : La Cité du Cinéma à Saint-Denis



Figure 86 : Le Stade de France à Saint-Denis

Un partenariat s'est développé au fil des années avec le **Stade de France**, équipement emblématique du territoire en matière de tourisme et de développement économique, inauguré en 1998. L'objectif essentiel de ce partenariat est de permettre aux habitants, et notamment aux plus jeunes, de découvrir le Stade et d'y avoir accès. Certains lieux intérieurs, situés dans l'enceinte du stade et des grilles extérieures, sont mis à disposition de Plaine Commune pour y réaliser des expositions au sein de ce site évènementiel majeur



2. Les équipements de proximité

Suite à la politique volontariste des collectivités territoriales et de l'Etat, Plaine Commune s'est dotée d'un ensemble riche et diversifié d'équipements culturels. Certaines se mobilisent particulièrement pour faire vivre la dynamique patrimoniale.

Les équipements de proximité sont bien répartis sur le territoire et bien desservis par le réseau de transports en commun. Chacune des villes bénéficie d'une ou de plusieurs médiathèques transférées à Plaine Commune, d'un théâtre ou d'un centre culturel (exemple : le théâtre Nout à l'Île Saint-Denis ou l'espace Utrillo à Pierrefitte...). On dénombre également plusieurs écoles d'arts plastiques (l'école des Beaux-arts de Saint-Ouen, ...), des conservatoires ou écoles de musiques et de danse, ainsi que des lieux de formation et de répétition dédiés aux musiques actuelles (Le pôle musical d'Orgemont à Epinay-sur-Seine,...).



Figure 87 : Le conservatoire de Pierrefitte



Le maillage cinématographique y est aussi important. Quatre cinémas d'art et d'essai sont implantés dans quatre villes de l'agglomération. Il s'agit de l'Etoile de La Courneuve titulaire des trois labels nationaux, ainsi que de l'Ecran de Saint-Denis, du Studio d'Aubervilliers et de l'Espace 1789 à Saint-Ouen.



Figure 88 : Le cinéma Le Studio à Aubervilliers



Figure 89 : Le cinéma l'Etoile à La Courneuve



On notera aussi qu'il existe une volonté de valoriser en tant que tels les équipements culturels à caractère patrimonial, comme le cinéma l'Etoile à La Courneuve ou le théâtre Paul Eluard, partie prenante de la cité-jardin de Stains.



Figure 90 : Le théâtre Paul Eluard à Stains

3. Les fabriques culturelles et créatives

Sur ce territoire, métissé et jeune, de nombreux projets artistiques et culturels innovants prennent forme et se développent. Ces diverses expressions donnent lieu à des espaces de travail alternatifs comme les ateliers d'artistes, les fabriques et les résidences d'artistes, qui confortent la légitimité du nouveau Territoire de Culture et de Création. Les artistes s'installent de manière privilégiée dans des sites industriels et des délaissés urbains. Ainsi, en résidence à Saint-Denis, DCA Philippe Decouflé occupe « La Chaufferie », ancienne usine thermique et les Musiques de la Boulangère sont implantées dans un local, rue Catulienne.

En ce qui concerne les fabriques, le 6B s'est implanté dans un ancien immeuble Alsthom, Mains d'Œuvres est situé à Saint-Ouen, et la Villa mais d'ici est installée à Aubervilliers dans une ancienne usine.





Figure 91 : La Villa mais d'ici à Aubervilliers

On dénombre également une quarantaine d'ateliers d'artistes dans la cité de la Maladrerie et des lieux de recherche et de création tels que les Laboratoires d'Aubervilliers. Toutes ces structures participent au rayonnement du territoire et forgent sa réputation culturelle.

Mains d'Œuvres à Saint-Ouen : Lieu dédié à l'imagination artistique et citoyenne, Mains d'Œuvres est une résidence d'artistes, un lieu de création et de diffusion, de recherche et d'expérimentation destiné à accueillir des artistes de toutes disciplines et des démarches associatives et citoyennes. L'association est installée dans l'ancien Centre social et sportif des Usines Valeo depuis 2001, un bâtiment de 4000 m² aux abords du marché aux Puces de Saint-Ouen. Mains d'Œuvres propose plusieurs activités comme des expositions, spectacles de danse et de théâtre, concerts, des ateliers jeune public, cours de danse, ateliers de théâtre, des studios de répétition musique...



Figure 92 : Mains d'Œuvres à Saint-Ouen



6b à Saint-Denis : le 6b est un nouveau lieu de création et de diffusion implanté à Saint-Denis dans un ancien immeuble de bureaux. L'association porte un projet pour accompagner la transformation du quartier «Gare-confluence» en développant et en fédérant les initiatives d'un territoire en pleine mutation.

En organisant des projets artistiques et des événements culturels, le 6B souhaite offrir une tribune de réflexion et de création, un espace public où les habitants, les personnalités de la vie associative, culturelle et politique, sont conviés à partager leurs expériences et leurs projets.



Figure 93 : Le local du 6b à Saint-Denis



Figure 94 : Vue extérieure de la fabrique du 6b

Ancien Immeuble de bureaux Alstom-Saint-Denis. Intégré au projet urbain et environnemental « Gare -Confluence », cet espace, situé au bord du canal Saint-Denis, accueille depuis 2010 le 6B, où 150 résidents développent, sur 4 500m² et six étages, une nouvelle façon de penser les équipements culturels.



Partie 2

Le projet de valorisation du patrimoine : un processus en marche



I. LA VALORISATION DU PATRIMOINE S'INSCRIT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE, ELLE EST PORTEE PAR DE NOMBREUX ACTEURS



1. Le patrimoine dans les politiques publiques

a. Le patrimoine dans la stratégie communautaire

Plaine Commune a intégré le patrimoine dans sa stratégie communautaire après avoir pris conscience que sa valorisation participe à la construction d'une identité collective, socle indispensable à la construction de l'intercommunalité.

Le développement du territoire à partir de son patrimoine est l'un des fondements de cette stratégie. Il s'agit ici de porter un regard sensible sur l'identité de ce territoire, de respecter ses singularités et d'y porter attention.

Le SCOT



Le Schéma de cohérence et d'orientation territoriale (SCOT) de Plaine Commune définit les grandes orientations urbaines, économiques et sociales du territoire. Approuvé le 23 avril 2007 en Conseil Communautaire et modifié le 15 décembre 2009, il offre une vision du territoire à l'horizon 2020 et propose une répartition équilibrée entre le développement de l'habitat, de l'activité économique et l'aménagement des équipements. Pour ce faire, il s'appuie sur six



documents de référence, qui correspondent à autant de secteurs de développement : le Plan local de l'habitat (PLH), le Plan communautaire de l'environnement (PCE), le Plan communautaire pour l'activité et l'emploi (PCAE), le Schéma touristique communautaire (STC), le Schéma commercial et hôtelier (SCH) ainsi que le Plan local des déplacements (PLD). L'Agenda 21 communautaire vient également nourrir les réflexions autour du projet de territoire.

Le travail mis en œuvre par la politique communautaire de stratégie territoriale s'illustre particulièrement dans la conduite du projet du Territoire de culture et de création qui, au-delà du contrat de développement territorial (CDT), forme le socle du projet d'avenir du territoire.

La valorisation du patrimoine est plus particulièrement abordée à travers l'aménagement urbain, le développement durable, le développement économique et la dynamique culturelle et touristique.

L'aménagement urbain

Les mutations se caractérisent par la diversité des formes d'habitat et l'hétérogénéité de ses typologies urbaines mais également par la singularité des différents quartiers. Ces éléments constituent une «urbanité» propre à ce territoire intégrant une forte qualité environnementale. Les recompositions urbaines et paysagères visent à relier les ensembles et les fragments disloqués, en travaillant leurs

liens avec leur périphérie. Les patrimoines urbains et bâtis existants, dont ceux de l'ère industrielle et du XX^e siècle, sont rendus lisibles et signifiants. Il s'agit de s'appuyer sur des bâtiments repères, de valoriser les ensembles urbains à forte valeur patrimoniale ainsi que le patrimoine vert et bleu du territoire. D'autre part, une attention particulière est portée à la qualité des opérations d'aménagement. Des architectes et urbanistes de renom sont chargés de mener à bien les nombreuses et ambitieuses ZAC du territoire, qui constituent le patrimoine de demain.



Figure 95 : Le Millénaire à la Porte d'Aubervilliers



L'Agenda 21

L'Agenda 21 est une vision pour l'avenir du territoire écrit avec et pour les habitants d'aujourd'hui, dans le respect des générations futures et en préservant les ressources naturelles. La concertation et la transversalité sont au cœur de cette démarche environnementale, sociale, culturelle et économique qui irrigue le projet de territoire. Cinq axes prioritaires de transformation servent de boussole à ses futures actions ainsi qu'aux autres politiques et projets portés par l'agglomération. Valorisant la diversité et l'altérité, l'axe *Plaine-Monde*, *Plaine de tout le monde* s'appuie sur le patrimoine de l'immigration et les savoir-faire culturels. Réconciliant l'urbanisation avec la nature, l'axe *Plaine-nature*, *Plaine de nature* valorise l'histoire maraîchère et les savoir-faire horticoles mais contribue aussi à protéger les espaces à vocation agricole dans le tissu urbain.



Figure 96 : Fête des Jardins

Le développement économique et l'emploi

Plaine Commune, autrefois la plus grande zone industrielle d'Europe, a failli devenir la plus grande friche d'Europe avec les fermetures d'usines et la déperdition d'habitants résultant de la désindustrialisation. Le mouvement de regroupement des villes est, dès sa naissance, porteur d'un projet de développement économique fort.

En 2005, la Communauté d'agglomération enclenche une démarche participative afin de lier le développement économique, le développement local, la formation et l'emploi. Le PCAE (Plan communautaire pour l'activité et l'emploi) 2006-2012, document de référence actualisé en 2010 pour la période 2010-2014, analyse les freins à l'embauche, dresse un panorama des actions menées et expose la démarche par laquelle la Communauté d'agglomération s'engage en faveur de l'activité économique et de l'emploi.

La valorisation touristique et patrimoniale du territoire participe à la mise en œuvre du premier axe de développement de ce Plan à savoir, ancrer le développement économique dans le développement local.



Le Schéma Touristique Communautaire

Il définit les orientations et les axes prioritaires de développement touristique de Plaine Commune. Comme dans toutes les autres politiques communautaires, il cherche à favoriser une meilleure adéquation entre le territoire en mutation et sa population. Ses enjeux concernent spécifiquement la construction d'un tourisme urbain participatif et durable en périphérie de l'hyper centre touristique que constitue la capitale. Plaine Commune a élaboré pour 2012-2016 un nouveau Schéma Touristique Communautaire qui poursuit l'action lancée en 2002 dans le cadre de l'exercice de la compétence tourisme. Il est élaboré dans une démarche participative avec les acteurs et partenaires concernés.

La valorisation patrimoniale est au cœur du schéma touristique et ses orientations s'organisent autour de quatre axes :

- affirmer et promouvoir l'identité du territoire à travers le projet touristique
- positionner Plaine Commune dans la *Destination Paris* avec son identité propre
- contribuer au développement de l'activité et de l'emploi
- élaborer et mettre en œuvre un dispositif de prospective, de veille et de développement.



Figure 97 : Visites guidées au cœur de la cité-jardin de Stains



Le Contrat de Développement Territorial « Territoire de la culture et de la création »

Dans le cadre du Grand Paris, un Contrat de Développement Territorial a été signé entre l'Etat, Plaine Commune et les villes du territoire. Les orientations du SCOT de Plaine Commune y sont confirmées et précisées. Ce projet de développement de la région capitale vise à renforcer le dynamisme et l'attractivité de la métropole au plan mondial, en définissant une stratégie urbaine, économique, culturelle et sociale, durable et solidaire.

L'agglomération s'appuie sur la culture et la création pour irriguer son projet de développement territorial. Elle est convaincue que l'art, la culture et la création, permettent de structurer le développement au plan local, de fonder de nouveaux équilibres urbains, sociaux, environnementaux, de manière participative, et de favoriser leur rayonnement au plan international.

Vecteur d'identité, de développement et d'attractivité, la valorisation des richesses patrimoniales constitue un enjeu majeur de cette dynamique. Elle contribue fortement à promouvoir une image plus juste du territoire et à affirmer son identité à l'échelle du Grand Paris. Simultanément, elle renforce le sentiment d'appartenance et de fierté des habitants de Plaine Commune et de tous ceux qui y viennent travailler et étudier.



b. Plaine Commune, un territoire de culture et de création

Le projet de Territoire de culture et de création a été élaboré par Plaine Commune et l'Etat dans le cadre du Contrat de développement territorial arrêté en avril et soumis à enquête publique depuis la mi-septembre. Il devrait être adopté en janvier 2014.

Ces trois dernières années, la communauté d'agglomération et ses villes ont travaillé activement avec les services de l'Etat pour que le projet du Grand Paris puisse se construire ici, dans le respect des valeurs que porte ce territoire, en négociant les conditions de sa mise en œuvre pour que les acteurs locaux, et les habitants en tout premier lieu, en tirent bénéfice et pour que le Grand Paris puisse contribuer ici à améliorer la vie de chacun.

A l'instar de cette candidature au label ville pays d'art et d'histoire, Plaine Commune a eu la volonté d'impliquer les neuf villes à la démarche en mettant en avant leur potentialité.

Un constat et des objectifs

▪ à partir d'un constat

- Un pôle majeur du Grand Paris à conforter en ouvrant le développement vers les territoires voisins.
- Un territoire marqué par son histoire, qui reste encore à requalifier.
- Un rapport complexe des habitants au territoire, partagés entre rejet et attachement.
- Une mutation largement engagée.
- Un potentiel de développement encore important.

▪ avec des objectifs déclinés sur cinq pôles et trois centralités d'échelles métropolitaines

- Renforcer les centralités existantes, en vue d'un développement polycentrique.
- Créer de nouvelles centralités majeures à l'échelle du Grand Paris.
- Organiser les espaces verts du territoire, de façon lisible et cohérente, et les requalifier.
- Poursuivre le développement et la rénovation des espaces publics, support de développement urbain et de mise en valeur du paysage. Les aménager autrement pour créer les conditions d'une ville plus apaisée : espaces dédiés à la marche et au vélo, plantations,...



- Maîtriser le développement au sud du territoire et impulser le développement au nord.
- Donner cohérence et force au développement, identifier de grands secteurs d'aménagement d'échelle métropolitaine, encourager leur développement de façon complémentaire et cohérente.
- Prévoir les équipements et services publics nécessaires au regard des besoins actuels et futurs.
- Mobiliser les démarches participatives et les approches « culture et création » pour l'ensemble des projets d'aménagement.
- Poursuivre la conversion écologique du territoire vers la sobriété et l'adaptation au changement climatique.
- Définir une stratégie foncière pour mobiliser les terrains disponibles (ou susceptibles de l'être) au service des objectifs de développement du territoire.



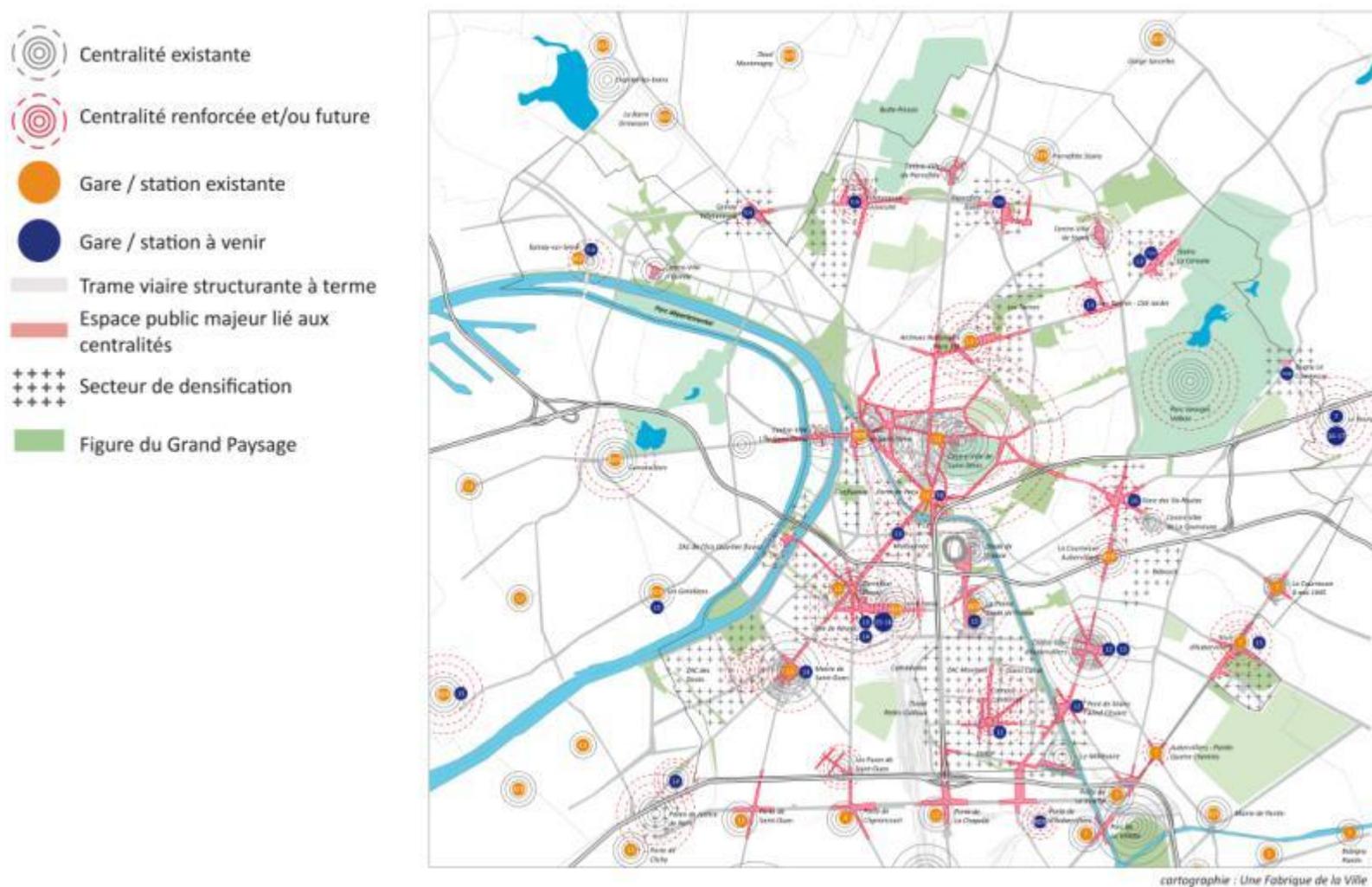


Figure 98 : Poursuivre le développement en structurant le territoire autour d'un réseau de centralités (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)



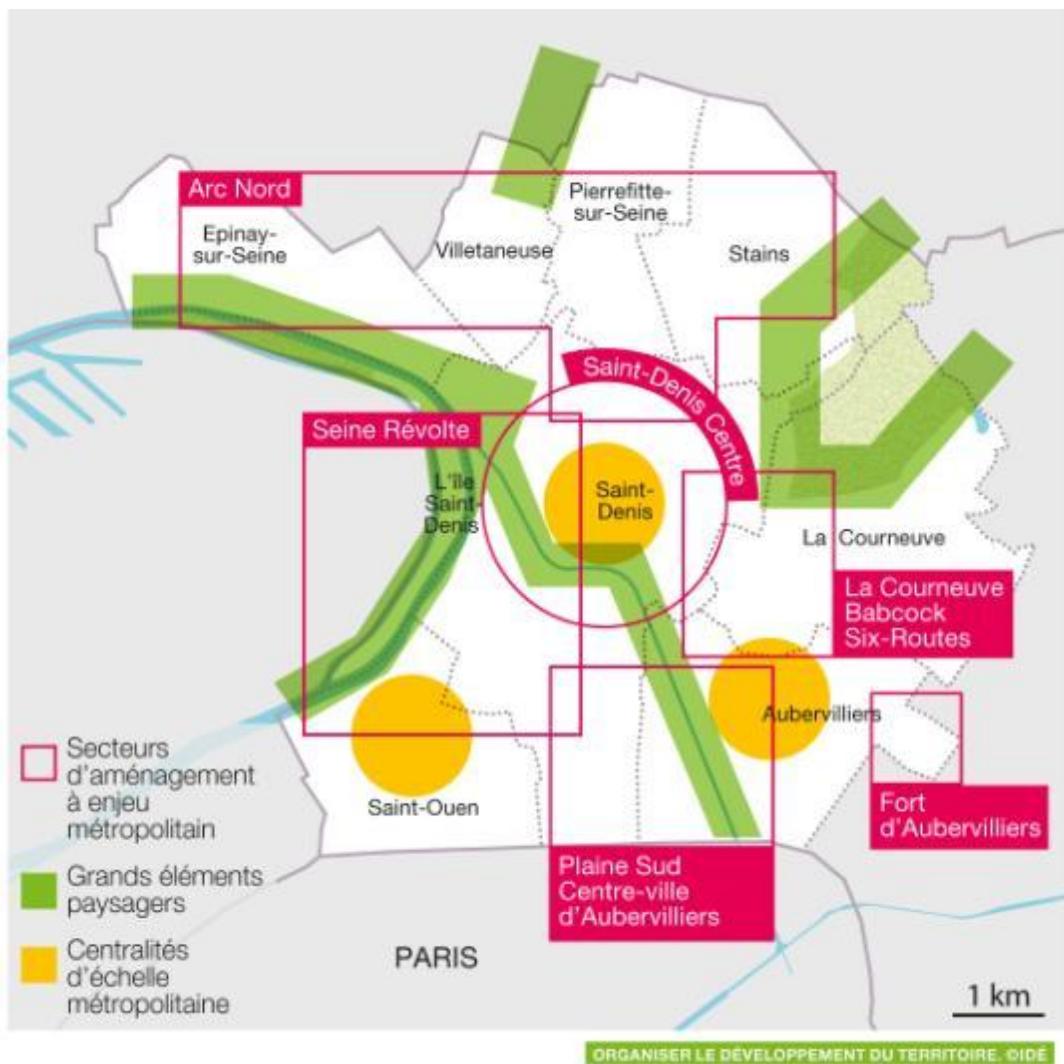


Figure 99 : Organiser le développement du territoire (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)



Un plan d'action sur trois axes

Le projet développe des propositions sur certaines des thématiques pleinement intégrées à ce dossier de candidature.

Valoriser les atouts paysagers du territoire

Le territoire dispose d'atouts paysagers importants : la Seine, le canal, le parc de la Butte Pinson, le parc départemental George Valbon, une multitude de petits espaces verts et des alignements d'arbres... mais il manque d'espaces verts intermédiaires. Ces atouts sont peu mis en valeur, voire peu accessibles, sans cohérence globale, insuffisamment reliés.

➤ **le « schéma du paysage »** : il a été défini pour créer un cadre de vie paysager cohérent à l'échelle du territoire pour accompagner les transformations à venir. Il s'agit principalement de faciliter l'accès aux grands espaces verts et plans d'eau existants, de créer des espaces verts de taille intermédiaire, de mieux relier ceux qui sont de petite taille et d'ouvrir le territoire sur les grands espaces naturels régionaux.

➤ **la « démarche Seine »** : une entente a été créée et une étude stratégique lancée en 2013 par onze communes et deux intercommunalités le long du méandre de la Seine, afin de mieux identifier le potentiel de développement économique, touristique, de

transports, les enjeux environnementaux, d'aménagement et d'appropriation sociale de la Seine et de formaliser un projet commun s'appuyant sur un schéma directeur, décliné par chaque collectivité.

➤ **Le Parc Georges Valbon** (Parc de La Courneuve) : il fera l'objet d'une étude, prévue en 2015, portant sur les conditions de l'amélioration de son insertion dans la ville, d'une accessibilité accrue du public ainsi que les possibilités d'aménagement de ses abords.

➤ **Le parc interdépartemental de loisirs nautiques de L'Île-Saint-Denis**

Le projet consiste en l'aménagement nautique du plan d'eau existant, du petit bras de Seine, au niveau de L'Île-Saint-Denis, pour en faire un lieu dédié à la pratique de loisirs nautiques, un port de plaisance et un lieu de détente. L'objectif est d'engager les opérations entre 2016 et 2020.



Structures végétales : état des lieux de l'existant et des projets en cours



Grande figure paysagère à terme



cartographie : Michel Desvigne Paysagiste

Figure 100 : Structures végétales et grandes figures paysagères (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)



Travailler et se former

S'ouvrir à tous les champs de l'économie, lier le développement économique au développement local, à l'emploi des habitants, favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire, développer le lien entre petites et grandes entreprises tels sont les objectifs retenus dans ce cadre.

-  Principaux pôles d'emplois tertiaires existants ou à développer
-  Principales zones d'activités ; évolution à maîtriser
-  Hôtels d'activités existants ou envisagés
-  Equipements universitaires et de formation supérieure à ouvrir sur la ville
-  Equipements métropolitains

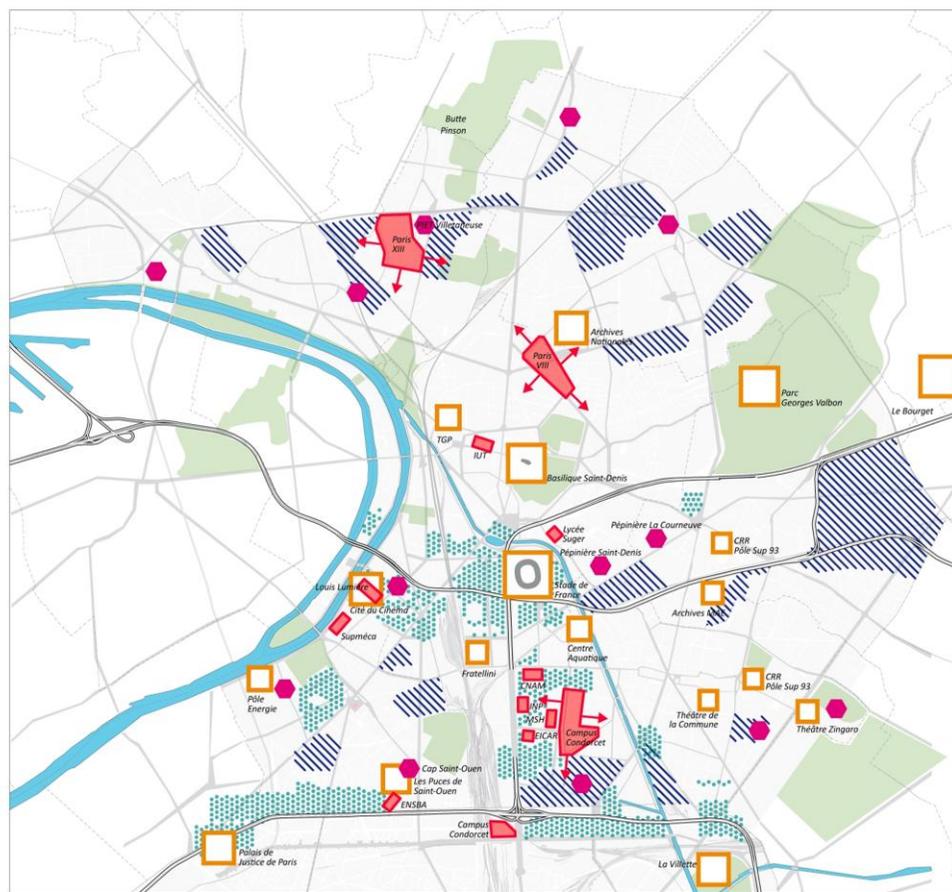


Figure 101 : Les dynamiques d'activité et d'emploi (source : Contrat de Développement Territorial 2014/2030)

cartographie : Une Fabrique de la Ville



Les objectifs :

- Renforcer et structurer les activités culturelles et créatives sur le territoire.
- Accueillir et canaliser les projets de bureaux.
- Favoriser le maintien et la modernisation durable des activités artisanales, industrielles et logistiques, ainsi que l'accueil des TPE et PME.
- Valoriser et promouvoir les initiatives de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Encourager l'innovation, l'effort de recherche et développement et les liens entre le territoire, les universités et les entreprises.
- Faire du numérique un moteur pour le développement.
- Renforcer les parcours éducatifs et de formation.
- Améliorer l'accès à l'emploi.

Les grands axes :

• Développer des locaux pour les activités créatives et les TPE (très petites entreprises)

- Dans les locaux existants, développer les synergies entre espaces collaboratifs, soutenir des espaces de « co-working », en aménager de nouveaux, saisir toutes les opportunités d'occupation temporaire de sites pour implanter les activités créatives et les TPE et accompagner l'émergence de lieux à fort potentiel.

- Développer les pépinières et les incubateurs, les hôtels et les locaux d'activités créatives dans les opérations immobilières neuves et les télé-centres, le tout dans le souci d'une mixité des activités.

• Renforcer l'équipement Très Haut Débit du territoire et les usages numériques

Le renforcement des usages numériques est un axe de développement essentiel pour un territoire « de culture et de création ». Il passe par une couverture totale du territoire en très haut débit, mais également par des actions en faveur du développement économique du territoire, de la recherche développement, de la formation, des usages individuels (habitants) et des arts numériques.

• Encourager l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est aujourd'hui un axe de développement important sur le champ économique. Plaine Commune souhaite s'engager en soutenant ce secteur, et notamment ses filières stratégiques, en termes d'emploi de proximité et de développement du territoire. Une convention avec l'Etat et plusieurs autres partenaires permettra de cadrer les actions à mener et leurs modalités de mise en œuvre.

• Favoriser les projets universitaires

Plusieurs projets universitaires figurent au CDT comme des actions à porter conjointement avec l'Etat :



- La réalisation du Campus Condorcet.
- La création d'un centre des Arts à l'Université Paris 8.
- Le plateau d'expérimentation « réseau vie numérique » (RVN) sur les médias du futur dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH).
- Les structures et actions pour l'innovation, les transferts de technologies et la création d'entreprises (projets AVRILE, Incub 13 et Sylabe).

• Réduire les freins à l'emploi

L'Etat et Plaine Commune ont choisi de se mobiliser, au travers du CDT, sur les trois difficultés principales qui contraignent les demandeurs d'emploi sur le territoire : le manque de maîtrise de la langue française, le déficit de modes de garde et les difficultés de mobilité, notamment en l'absence de permis de conduire.

Culture et création

L'objectif est de donner du sens à toutes les dimensions du projet de territoire, de renforcer la place et le rôle de la culture et des artistes sur le territoire.

Les principales actions proposées sont :

• **Définir un plan d'action pour l'emploi autour des métiers de la culture et de la création**

Il s'agit de constituer un réseau d'entreprises et d'acteurs de ces filières et de travailler ensemble sur les opportunités d'emploi futures, pour anticiper les besoins en formation.

• **Affirmer la présence artistique dans la ville et sur l'espace public.**

Plusieurs démarches seront engagées :

- Le 1% culture-crédation pour accompagner les projets d'aménagement d'une commande artistique.
- Le développement de projets artistiques dans la ville : street art, plan lumière créatif, mobilier urbain artistique ou innovant, créations numériques,...
- L'accompagnement artistique des chantiers de construction.

• **Développer des locaux créatifs et des fabriques culturelles** : pour favoriser les croisements artistiques, les créations collectives, la mise en synergie et la création de réseaux, dans des lieux culturels et créatifs ouverts sur l'espace urbain.

• **Mettre en réseau les équipements existants ou à venir** : pour améliorer la coordination des équipements culturels existants, mieux couvrir le territoire et encourager la circulation des publics. La future médiathèque augmentée, innovante, d'envergure métropolitaine, située à proximité de la future gare Pleyel, y aurait une place centrale.



- **Organiser des évènements culturels et économiques liés à la création** : il s'agit de soutenir et de renforcer des évènements existants ou de favoriser la création d'évènements nouveaux, soit d'ordre culturel (autour des cultures urbaines, des écritures, ou d'accompagnement de l'Euro 2016), soit d'ordre économique (accompagnement des évènements existants et renforcement de leur volet « innovation et expérimentation »).

- **Valoriser les atouts du territoire** : valoriser et animer l'architecture et le patrimoine et développer des actions de promotion du cinéma public et indépendant.

- **Prendre des initiatives pour faciliter l'accès de tous (habitants et salariés) à la richesse culturelle du territoire** : projet de scène itinérante, abonnement et parcours culturel, renforcement et valorisation de la Médi@tic (la médiathèque en ligne), actions spécifiques à destination des salariés,...

- **Mettre en place des outils pour associer et croiser toutes les énergies du territoire** : au centre de la démarche, l'Atelier, le lieu de fabrique du projet du CDT, installé au 6 B, pour accueillir tous les acteurs de la culture, de la création, de l'innovation, de la recherche, les entreprises et toutes celles et ceux qui veulent s'approprier le projet et y apporter leur contribution. Les démarches participatives doivent être largement mobilisées.

C. Le patrimoine dans les politiques municipales

Les politiques municipales en matière de patrimoine sont urbaines et culturelles. Mises en œuvre en partenariat avec l'Etat, le Département et la Région, elles peuvent être menées en transversalité avec d'autres politiques locales, comme la politique de la ville, ou la stratégie économique, touristique, environnementale et urbaine communautaire.

Les politiques urbaines

Volets patrimoniaux des Plans locaux d'urbanisme (PLU)

Les villes de Plaine Commune ont exprimé et détaillé à travers les volets patrimoniaux des Plans locaux d'urbanisme (PLU) leurs politiques patrimoniales en matière de protection. Ces prescriptions sont soumises à la réglementation des monuments historiques et de leurs abords mais aussi à celle des sites et espaces protégés. Il s'agit d'un enjeu majeur sur un territoire en pleine transformation. En fonction des communes, ce document décline avec plus ou moins de précision les orientations du Schéma de cohérence et d'orientation



territoriale (SCOT) en matière de patrimoine. Les opérations de réhabilitation, de démolition-reconstruction ou de requalification réalisées, ou en cours, à Aubervilliers et Saint-Denis dans la cadre du programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) s'appuient sur ce document cadre. L'ensemble des villes aspire à se doter d'un cadre de référence en matière d'identification et de protection patrimoniale mais les potentiels et les moyens disponibles demeurent inégaux.

ZPPAUP et AVAP à Saint-Ouen

Suite aux préoccupations spécifiques des élus et de l'association de protection des Pucés, regroupant les marchands puciers, Saint-Ouen a créé en 2001 une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) dans le quartier des Pucés. C'est une ambiance, un paysage particulier, la spécificité de chacun des marchés, de quelques bâtiments qui sont protégés; mais tous ces éléments tangibles sur le terrain dépendent entièrement de l'activité pucière et de tous ceux qui y travaillent. C'est en ce sens que cette ZPPAUP est exceptionnelle, puisqu'elle doit, avant tout, assurer la pérennité d'une activité qui, à elle seule, fait patrimoine.

Complétant cette démarche, la ville de Saint-Ouen élabore actuellement une AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) sur les autres secteurs de la commune. Les spécificités du tissu urbain sont prises en compte dans le cadre de l'aménagement urbain qui intègre dans l'AVAP les principes de l'écologie urbaine. Fait

exceptionnel, la mixité de ce tissu est considérée dans son ensemble comme un atout et revendiquée comme un phénomène local. Un inventaire détaillé du patrimoine bâti a été réalisé à Saint-Ouen en vue du classement de certains secteurs en aire de valorisation architecturale et patrimoniale.

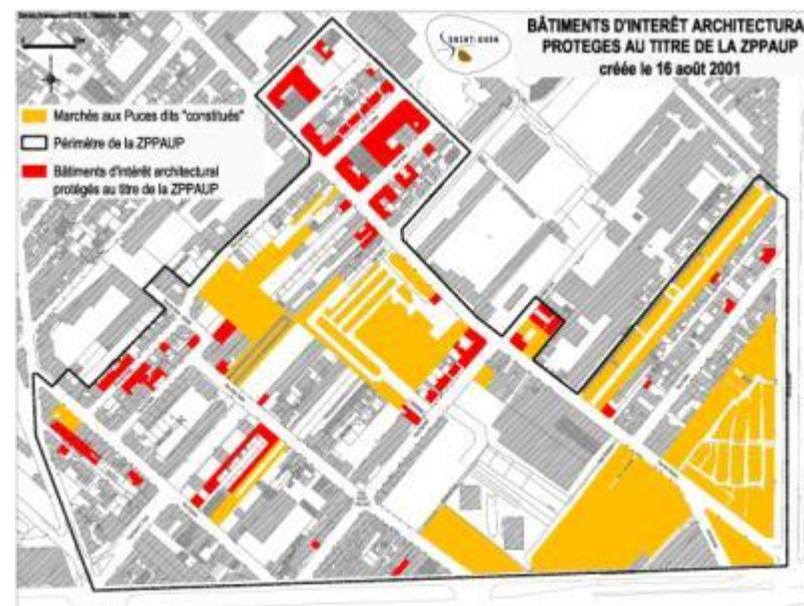


Figure 102 : Périmètre de la ZPPAUP dans le quartier des Pucés à Saint-Ouen



Les politiques culturelles

La connaissance et la valorisation du patrimoine sont développées par les politiques culturelles municipales. Depuis 60 ans, elles constituent l'un des socles de la création et de la culture dans ce territoire, pilotées par les municipalités, la plupart du temps en partenariat avec le Conseil général, le Conseil régional et l'Etat. Ce territoire est l'un des berceaux de l'Education populaire et des politiques publiques de la culture dont l'ambition était, dès l'origine, de sceller l'alliance entre création artistique et démocratisation culturelle.

Les villes ont ainsi favorisé les initiatives innovantes, l'implantation des artistes et la production de nombreux événements artistiques, culturels et patrimoniaux de qualité qui rayonnent bien au-delà du territoire. Elles ont tout autant, veillé à favoriser l'éducation artistique de chacun, à développer la culture à l'école, la culture dans la politique de la ville, la médiation en direction des publics éloignés...

Les communes ont mis en œuvre des actions culturelles convergentes, au travers des politiques de soutien à la création artistique, de décoration urbaine et d'éducation populaire, afin de mettre la création au centre de la vie des habitants. Trois axes ont été suivis : la commande publique, dans le cadre de bâtiments publics (salles des mariages, écoles au titre du 1%) ou dans l'espace urbain, des expositions monographiques ou thématiques (le renouveau de la tapisserie, Roland Brice, expositions d'arts plastiques...), des achats d'œuvres d'arts pour les collections publiques (en particulier à Saint-

Denis et Saint-Ouen, mais aussi pour les autres villes de manière plus ponctuelle).

La valorisation est développée selon des formes variées et innovantes dans l'ensemble des villes. Les champs patrimoniaux investis comme, par exemple, les mémoires, le logement social, le patrimoine industriel ou agricole sont souvent communs ; ils font généralement référence à l'identité populaire du territoire.

Malgré une grande disparité de moyens et de potentiels, les politiques culturelles municipales s'attachent à révéler aux habitants les richesses de leur territoire et mobilisent pour cela une pluralité d'acteurs associatifs et institutionnels.

2. Les acteurs

L'action de valorisation patrimoniale est l'affaire de tous les acteurs. A tous les niveaux, on observe la pluralité et la diversité des moyens humains. Plaine Commune, en tant qu'entité administrative, est l'un de



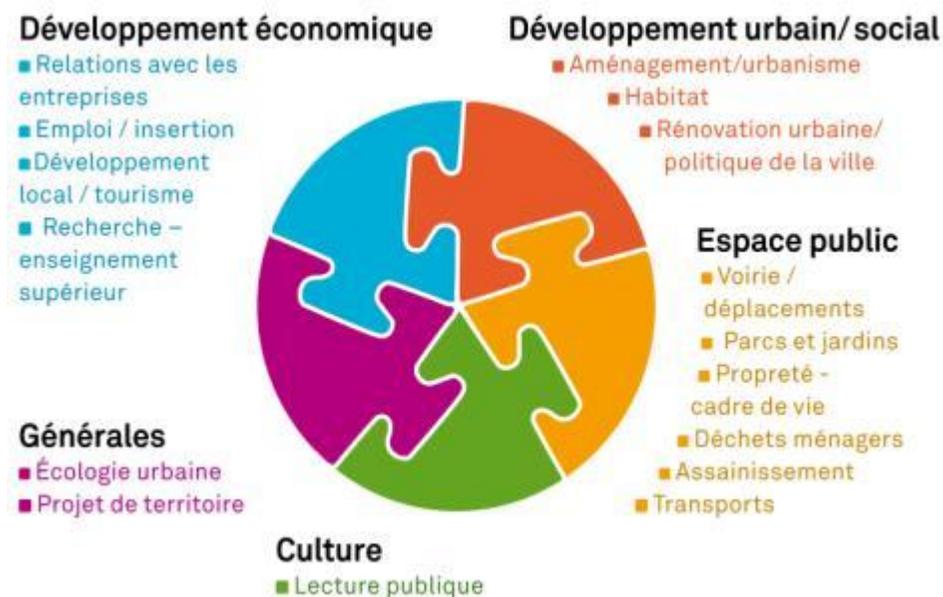
ces acteurs au même titre que les villes, l'Office de Tourisme Intercommunal, les associations et les entreprises locales.

a. Plaine Commune

Plaine Commune est la première communauté d'agglomération créée en milieu urbain dense. Elle est née du regroupement de plusieurs communes sous la forme d'une coopérative de villes et sur le principe de la mutualisation des ressources et des moyens. En confiant le développement et la promotion de leur territoire à la Communauté d'agglomération, les villes lui ont délégué des compétences dans les domaines clés. Aujourd'hui, 2030 de ses agents travaillent au service des 9 villes du territoire et de leurs habitants.

Plaine Commune est organisée en cinq départements coordonnés par la direction générale : Plaine Commune s'appuie sur l'expertise de la Délégation à la stratégie territoriale et de la Délégation à l'écologie urbaine pour assurer une coordination et une visibilité d'ensemble.

La question du patrimoine dans sa dimension transversale, concerne plus spécifiquement plusieurs directions qui jouent un rôle essentiel à la fois dans la protection et la valorisation.



La protection/conservation du patrimoine

Le département du développement urbain et social

Au sein du Département du développement urbain et social, la direction de l'aménagement urbain a la charge de garantir la mise en œuvre d'une politique d'aménagement adaptée, cohérente et menée en concertation. Cette cohérence se donne pour ambition, entre autre,



d'articuler l'histoire, l'identité et la modernité en prenant appui sur le patrimoine existant.

La direction de l'aménagement est aujourd'hui composée de 31 agents dans les secteurs d'aménagement et de 37 agents dans les unités territoriales rattachées à leur secteur d'aménagement respectif (Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Stains, La Courneuve) et qui assurent la coordination des interventions.

Dans ce même Département, la direction de la rénovation urbaine et la politique de la ville mènent d'importants chantiers depuis 2004, qui remodelent en profondeur le territoire. (Démolition, construction, reconstruction, réhabilitation, résidentialisation, restructuration, etc.) Les opérations de rénovation urbaine portent sur 24 quartiers des villes dans lesquels vit près d'un tiers de la population.

Les archives communautaires

Rattaché au Département de l'administration générale, le service des affaires juridiques, assurances, documentation et archives est en charge de l'inventaire et de la conservation des archives de Plaine Commune. Il a pour rôle de traiter et de conserver à moyen et long terme les fonds d'archives soit le versement d'environ 21 services jusqu'en 2010. Le fonds d'archives de Plaine Renaissance a fait l'objet d'une identification, le fonds photographique a été reconditionné et les archives papiers ont bénéficié d'un premier traitement.

La valorisation du patrimoine

La mission démocratie locale

Rattachée au cabinet du Président, cette mission pilote des initiatives participatives permettant aux habitants de s'approprier les projets de territoire.

Des moments d'échanges entre habitants, élus et techniciens sont organisés à travers des balades urbaines. Elles ont pour but de faire découvrir aux habitants les richesses et les atouts du territoire, les projets en cours et des thématiques qui les concernent directement tels que « *les transformations du quartier de la Plaine, la filière audiovisuelle, les Archives Nationales, l'Agglo à vélo...* ».



Figure 103 : Les balades urbaines dans Plaine Commune



La direction de la communication et des partenariats culturels

Dans le cadre du Grand Paris, Plaine Commune se positionne comme « Territoire de culture et de création » et se donne pour objectif de considérer la culture et la création comme fils rouges du développement urbain, économique, social du territoire :

- en s'appuyant sur sa compétence lecture publique ;
- en transversalité avec l'ensemble de ses politiques publiques et de ses projets, au premier titre desquelles l'aménagement du territoire et le développement économique ;
- en complémentarité avec les villes, compétentes en matière de politique culturelle et patrimoniale ;
- en se positionnant sur des champs artistiques particuliers tels que les arts numériques, les cultures urbaines ;
- en travaillant avec et pour les habitants avant tout ;
- en cherchant à promouvoir une juste image du territoire.



Figure 104 : Le festival Villes des musiques du monde

La direction de la communication et des partenariats culturels a pour mission d'impulser la démarche « Territoire de culture et de création » dans l'ensemble des politiques publiques et projets portés par l'agglomération, en lien avec ses partenaires publics et privés. La Direction anime une démarche culturelle de réseau, avec les directeurs des affaires culturelles des neuf villes, qui a pour fonction de favoriser les synergies entre villes et de mettre en œuvre des démarches partagées. L'agglomération soutient 5 acteurs culturels à rayonnement métropolitain : l'Académie Fratellini, le Festival Métis, Villes des musiques du monde, le Pôle Sup'93 et l'Orchestre Divertimento. Plaine Commune intervient sur les grands événements relevant de sa



compétence et cherche à se positionner sur le champ de la création à l'échelle nationale voire européenne.

La direction de la lecture publique

Le 1^{er} janvier 2005, la compétence de la lecture publique devient la seule compétence culturelle transférée à l'agglomération qui permet de mener des actions mutualisées entre les villes au sein des 25 médiathèques du territoire.

Parmi ses missions, la lecture publique fait en sorte de favoriser la pratique culturelle en organisant près de 400 actions par an, ainsi que de nombreux projets patrimoniaux.

Les établissements sont à la fois un lieu de ressource/conservation puisque certaines médiathèques ont pour objectifs de conserver des fonds patrimoniaux comme c'est le cas de la bibliothèque de Saint-Denis, et d'être un lieu de médiation. Les structures favorisent en effet, le développement d'actions de valorisation du patrimoine en accompagnant les projets d'aménagement et de construction des nouvelles médiathèques qui prennent place sur des anciens sites industriels comme l'usine Mécano. Le personnel qualifié sensibilise les habitants à ces transformations par le biais de diverses actions (expositions, publications,...)

La direction du développement économique

Le service Développement local est le principal service de cette Direction à s'appuyer sur la valorisation du patrimoine afin de mettre en œuvre, la politique de développement économique endogène de Plaine Commune. Sa spécificité réside dans les problématiques qu'il pose au cœur de ses enjeux : « comment soutenir le développement d'activités économiques avec les habitants et les acteurs locaux ? Comment faire reconnaître pleinement cette économie dans le champ du développement économique ? Comment valoriser ce territoire, ses ressources, ses savoir-faire et ses métiers ? »

La mise en œuvre de tout projet de développement local sur un territoire urbain en tension comme celui de Plaine Commune repose sur quelques fondamentaux :

- Tout un chacun peut être considéré comme porteur de projet et personne ressource.
- Tout projet de développement local débute par l'exploration du territoire et la connaissance fine des acteurs concernés par une filière, un secteur ou une problématique spécifique.
- Il s'agit de mobiliser collectivement ces acteurs afin de croiser les regards, enrichir les approches et les réponses et construire progressivement une démarche collective : un système économique organisé, un réseau d'entreprises et d'acteurs, un partenariat de développement...
- Le patrimoine remplit plusieurs fonctions. C'est un puissant facteur de mobilisation de la population et des acteurs du territoire. Il



permet de renforcer l'identité du territoire et de favoriser l'ancrage local nécessaire aux projets de valorisation. Il doit être considéré de façon élargie tant dans sa dimension matérielle qu'immatérielle. C'est à la fois une ressource et un outil, sa valorisation est à la fois un objectif et un moyen.



Figure 105 : Savoir-faire

Ce service s'est structuré progressivement en fonction des transferts de compétences des villes vers la Communauté d'agglomération. La mission Tourisme a ainsi été créée en 2002. Il s'intitulait alors « Promotion, valorisation du territoire et tourisme » pour devenir en

2006 le service « Développement local ». Sa mise en œuvre s'organise autour de trois missions : la mission Economie Sociale et Solidaire, la mission Economie du patrimoine et la mission Tourisme. 11 agents y travaillent à temps plein dont une apprentie chargée du dossier Ville et Pays d'Art et d'Histoire.

b. Les directions des affaires culturelles et les autres services des villes

La culture demeure une compétence communale. Toutes les villes disposent, selon les moyens et les volontés politiques, d'une direction, d'un service ou d'une mission qui est chargé de la programmation et de l'action culturelle. Divers équipements et services municipaux peuvent être placés sous leur responsabilité, tout en disposant d'une certaine autonomie dans la définition et la conduite de leur propre projet.



L'unité patrimoine et arts visuels de La Courneuve a été créée en 2009, au sein du service Culture de La Courneuve, afin de prendre en charge les collections de la ville et de suivre la politique de soutien à la création via le 1% artistique. Ses missions consistent à effectuer un travail de connaissance et de recherche autour des collections horticoles et artistiques afin de permettre leur valorisation ainsi que celle de l'histoire de La Courneuve auprès des différents publics.



Figure 106 : Les collections horticoles de La Courneuve

L'unité archéologie de Saint-Denis est un service créé par la ville en 1982, au sein de la Direction des Affaires Culturelles pour pérenniser le travail des archéologues qui, depuis 1973, fouillaient la ZAC de rénovation urbaine du quartier nord de la basilique. Avec à son actif plus de 200 opérations d'archéologie préventive, elle construit le maillage archéologique du territoire communal, de la Préhistoire à l'ère industrielle. Un projet de socialisation « archéologie, territoire et citoyenneté » permet, souvent de manière inventive et diversifiée, de transmettre à un large public les nouvelles connaissances acquises sur le territoire, tout en œuvrant avec les acteurs du développement local.



Figure 107 : La Fabrique de la Ville à Saint-Denis



La mission patrimoine et cinéma d'Aubervilliers a été créée en 2011, au sein de la Direction des Affaires Culturelles afin de consolider sa politique patrimoniale, d'inscrire la ville dans un réseau local, régional et national en faisant de son patrimoine un facteur de rayonnement et d'attractivité. En plus de ces nombreuses actions annuelles, l'objectif de cette mission est de mener à bien la restauration et la réhabilitation du patrimoine de la ville, notamment de la Ferme Mazier et dans la mise en œuvre d'actions autour du cinéma. Elle accompagne le projet d'implantation sur Aubervilliers de "l'Usine de films amateurs", porté par le cinéaste Michel Gondry dans l'ancienne manufacture des allumettes et le développement du cinéma Le Studio.



Figure 108 : Le projet d'implantation de l'Usine à films amateurs de Gondry au sein de l'ancienne Manufacture des allumettes à Aubervilliers

Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis

La création du musée au début du XX^e siècle fait suite à des découvertes archéologiques fortuites. Installé en 1981 dans l'ancien couvent des Carmélites datant de 1625 qui a accueilli la fille de Louis XV. Ces bâtiments sont inscrits à l'Inventaire des monuments historiques, alors que la Chapelle construite par Richard Mique est classée. Aujourd'hui Musée de France, il effectue un large travail de recherche et de valorisation par l'organisation d'expositions temporaires régulières accompagnées de publications scientifiques et appuyé par un service des publics qui mène des actions diversifiées (ateliers en famille, visites, concert promenade,...) et collabore aux différents événements nationaux et territoriaux (Journées du Patrimoine, nuit des musées, fête de la Saint-Denis, Fête des jardins).



Figure 109 : Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis





Figure 110 : Le musée château de Saint-Ouen

Le musée-château de Saint-Ouen

Le château, construit par Louis XVIII pour la comtesse du Cayla au début du XIX^e siècle, est l'un des rares exemples de construction typique de la Restauration. Il ouvre au public en 1965, après une restauration minutieuse qui lui vaut le classement des salles du rez-de-chaussée et l'inscription du bâtiment dans son ensemble au titre des monuments historiques. Il a d'emblée pour vocation de valoriser l'histoire et les collections artistiques de la ville. En 1996, il passe sous la direction des Archives et du patrimoine. En 2005, des problèmes de sécurité entraînent la fermeture du musée au public; mais des actions de valorisation continuent néanmoins à être mises en œuvre, comme la réalisation d'une exposition et d'un catalogue sur le graveur Jean Delpech, l'exposition de certaines œuvres dans différents lieux de Saint-Ouen... Une réflexion en cours devrait aboutir prochainement à la rédaction d'un projet scientifique et culturel.



Les archives municipales

Sept villes de Plaine Commune sont dotées d'un service des archives municipales, existant souvent depuis longtemps (dès 1970). Leur création répond aux objectifs suivants : participer à la constitution des sources de l'histoire du territoire et contribuer à sa diffusion auprès du public. Un réseau des archivistes municipaux et communautaire existe depuis peu.

Ces services se retrouvent autour de cinq missions fondamentales :

- Collecter les archives privées et publiques qui enrichissent la mémoire du territoire.
- Trier, classer ces archives et produire des instruments de recherche (fichiers...).
- Conserver les fonds afin de pouvoir transmettre ce patrimoine aux générations futures.
- Communiquer les documents au public qui en fait la demande (dans le respect des prescriptions de conservation et des délais de communicabilité réglementaires).
- Valoriser et diffuser les archives : expositions, publications, conférences, ateliers pédagogiques, balades urbaines... Certaines de ces actions sont notamment mises en œuvre dans le cadre de la participation aux Journées Européennes du Patrimoine...

c. L'Office de Tourisme Intercommunal

Depuis 2002, l'exercice de la compétence tourisme par Plaine Commune a permis la construction collective d'un véritable projet communautaire au travers du Schéma Touristique Communautaire et de la création d'un Office de Tourisme Intercommunal installé face à la Basilique de Saint-Denis. L'OTI est un acteur indispensable de l'action touristique locale et nationale. Il assure l'accueil, l'information et l'animation 7 jours sur 7 auprès des habitants et visiteurs extérieurs. Il gère et anime également le local 202 aux Magasins Généraux à Aubervilliers et l'Espace Accueil Tourisme au Stade de France. Il emploie 12 salariés permanents et des guides vacataires.

L'OTI travaille à la valorisation de l'ensemble des richesses du territoire intercommunal en proposant des visites et en participant à des manifestations ou fêtes dans chacune des villes de Plaine Commune.



Figure 111 : L'Office de Tourisme Intercommunal à Saint-Denis

Au 1^{er} janvier 2013, le projet touristique communautaire a pris une dimension nouvelle grâce à l'adhésion de Saint-Ouen à la Communauté d'Agglomération. Cette ville, qui dispose de son propre Office de Tourisme, permet d'offrir davantage de moyens au service de la



promotion touristique grâce à son équipe de 6 salariés permanents. Des espaces d'accueil et d'information sont ainsi mis au service de la politique touristique communautaire avec deux sites accueillant les visiteurs, l'un au centre-ville de Saint-Ouen et l'autre au marché aux Puces.



Figure 112 : Point d'accueil au marché aux Puces de Saint-Ouen



Figure 113 : Point d'accueil au marché aux Puces de Saint-Ouen

Les missions sont ainsi renforcées grâce à la collaboration de ces deux associations. Elles s'attachent à valoriser et à promouvoir l'ensemble des richesses du territoire intercommunal dans leur diversité, à structurer et à commercialiser l'offre touristique territoriale, à sensibiliser et fédérer les acteurs du tourisme au niveau territorial et à développer une démarche qualité globale.



d. Les autres associations locales

Le territoire bénéficie d'un tissu associatif dense et dynamique au sein duquel des habitants investis et passionnés se consacrent à la valorisation du patrimoine.

Plusieurs associations ont pour vocation d'enrichir la connaissance de l'histoire du territoire et de la valoriser par le biais d'initiatives locales. Leurs actions s'orientent essentiellement autour du développement de la recherche et de sa promotion (publications, conférences...).

Mémoire vivante de la Plaine

Sous l'impulsion des collectivités locales, une action en profondeur avait été engagée pour la renaissance de La Plaine, touchée de plein fouet par la désindustrialisation. C'est dans cette mouvance qu'est née l'association « mémoire vivante de La Plaine », regroupant habitants, salariés, chefs d'entreprise, tous attachés à faire revivre la mémoire de ce territoire, son histoire, en collectant témoignages et documents, en organisant des visites, des conférences et en publiant.



Histoire et mémoires ouvrières 93

Cette association a pour but de valoriser l'histoire et la mémoire du mouvement ouvrier et du mouvement social de la Seine-Saint-Denis. Elle travaille sur des publications afin d'apporter un éclairage sur un événement ou un sujet particulier de l'histoire sociale du département 93.

D'autres associations souhaitent défendre et valoriser un lieu qui leur est cher de par la mémoire dont il est détenteur et l'histoire dont il est porteur. Pour en assurer sa préservation, elles s'attachent à le faire connaître par des visites, des concerts ou des manifestations locales. A titre d'exemple, on peut citer : *Sauvons la ferme Mazier* à Aubervilliers, *le Hogar de los Españoles* à Saint-Denis, *les Amis de Notre Dame des Missions* à Epinay-sur-Seine, *les Jardins ouvriers* de Villetaneuse, *les Jardins familiaux* à Stains, *l'association Utrillo* à Pierrefitte...

Les femmes de l'Île (association de danses du monde), L'Île-Saint-Denis

« Les femmes de L'Île » viennent non seulement d'Îles plurielles, mais aussi de tous les continents. La solidarité et la communication sont les ressources essentielles qu'elles savent mettre en œuvre pour lutter contre la méfiance et l'ostracisme. Femmes d'expérience et de sagesse, concernées par la situation des femmes dans le Monde elles diffusent autour d'elles enthousiasme et joie de vivre.

Le Hogar los Españoles – Aubervilliers/ Saint-Denis

Il est situé dans un lieu emblématique pour la communauté espagnole en France, en plein cœur de la « Petite Espagne » de la Plaine Saint-Denis, dont les origines remontent à la fin du XIX^e siècle. L'engagement du « Hogar » au cours de ces 80 dernières années a permis, en effet, de conserver ce patrimoine tout en le transformant en un lieu vivant. Lieu de convivialité, d'échanges interculturels et intergénérationnels, il permet à la communauté espagnole de renforcer une vie sociale riche favorisant une intégration pleine et respectueuse dans la société française.

D'autres associations étendent leurs activités sur l'ensemble du territoire afin de mettre en valeur les nombreuses richesses et les atouts de chaque ville, c'est le cas d'*Accueil Banlieues* dont l'activité recouvre l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis.

Accueil Banlieues

Cette association propose des hébergements chez l'habitant et des découvertes en banlieue parisienne. L'association a à cœur d'en montrer une nouvelle image, plus conviviale et solidaire. Les habitants, qui en sont les membres, proposent aussi des visites thématiques dans l'ensemble des villes de Plaine Commune, offrant ainsi leur propre regard sur le paysage urbain.

La valorisation passe aussi par la reconnaissance des savoir-faire des habitants, c'est pourquoi certaines associations ont pour principal objectif de développer des activités en lien avec les techniques artisanales comme *Franciade* ou *Artefact 93*.

Artefact 93

L'association fédère et anime un réseau de professionnels afin de valoriser les savoir-faire de ses adhérents et développer collectivement leurs activités. Elle a également pour but de favoriser la reconnaissance d'une spécificité locale tenant compte des valeurs qu'elle porte : créativité, éthique du travail et de la production, diversité culturelle, solidarité.





Figure 114 : La boutique Franciade à Saint-Denis

Franciade

Acteur de la vie locale, « Franciade, le goût de la connaissance », fabrique et commercialise des objets dérivés du patrimoine, accompagne des actions de formation et d'insertion, organise des événements festifs et des animations à caractère culturel et touristique. S'appuyant au départ sur les découvertes archéologiques issues des fouilles de l'Unité d'archéologie de Saint-Denis, elle a développé aujourd'hui une activité économique de produits dérivés sur Saint-Denis, Stains et Epinay-sur-Seine, associant chercheurs, artisans, enseignants et habitants. En plus de ses ateliers de

fabrication et de son réseau d'artisans, l'association dispose d'une boutique ouverte au public qui sert de vitrine à son activité.

Toutes ces associations constituent de véritables acteurs de la mise en valeur du patrimoine local et de sa diffusion. Par leur forte implication, elles participent au développement local et offrent une image positive du territoire tout en accroissant sa visibilité.

Une oasis dans la ville

Cette association a été fondée en 1997 pour contribuer à créer un univers de vie dans un quartier sensible peu structuré et à forte migration récente d'Aubervilliers. Ainsi, en quelques années, deux terrains en friches ont été transformés en un lieu éducatif du vivre ensemble en renouant une relation privilégiée avec la nature grâce à la pratique de disciplines artistiques et culturelles. L'association organise aussi des visites et animations dans le cadre des Journées du patrimoine pour faire découvrir la ferme Mazier et l'histoire maraîchère.



e. Les établissements publics d'envergure

Situé en périphérie de l'hyper-centre parisien, le territoire de Plaine Commune accueille d'importantes structures publiques de rayonnement national, qui contribuent au dynamisme de la Seine-Saint-Denis. Leur ancrage local permet de développer des partenariats favorisant la mise en place d'actions de valorisation patrimoniale et touristique.

Ces actions se traduisent par l'ouverture de ces sites lors d'initiatives spécifiques comme les Journées Européennes du Patrimoine ou dans le cadre d'une démarche partenariale avec le Comité Départemental du Tourisme 93, l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Denis-Plaine Commune. Le territoire a la particularité d'accueillir l'ensemble des échelons des structures archivistiques : municipales, départementales, nationales et les archives diplomatiques.

Les Archives diplomatiques transférées à La Courneuve en 2009 afin de bénéficier de locaux plus spacieux, disposent dorénavant d'un département des publics. Ce dernier coordonne la valorisation des fonds (tables rondes et colloques, expositions) et développe une activité pédagogique destinée aux élèves d'établissements scolaires, collèges et lycées.



Figure 115 : les Archives diplomatiques à La Courneuve

La nécropole et la crypte de la Basilique de Saint-Denis, classée aux titres des monuments historiques, sont gérées par **le Centre des Monuments Nationaux (CMN)** qui est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Il organise de nombreuses opérations visant à promouvoir la dimension touristique et pédagogique du lieu au travers d'expositions, conférences ou ateliers sur la thématique du patrimoine religieux.





Les Archives nationales inaugurées en 2013 à Pierrefitte-sur-Seine, ont été créées pour offrir de nouveaux espaces aux documents d'archives d'origine privée et publique. Ce site, qui participe pleinement au projet global de modernisation des archives, doit également permettre aux citoyens d'accéder à la mémoire vivante de l'État. Les Archives nationales proposent une médiation renouvelée et diversifiée de l'offre culturelle et éducative par une programmation d'expositions, des circuits de visites, des journées portes-ouvertes et une offre pédagogique destinée aux publics scolaires et universitaires.

Figure 116 : les Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



Le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il gère le Musée des arts et métiers et ses réserves situées à Saint-Denis. Ces dernières, qui comptent plus de 80 000 objets et dessins, sont spécialisées dans la conservation de collections patrimoniales : inventaire, recherche scientifique, restauration des objets, prises de vues photographiques, préparation d'expositions.



Figure 117 : Les réserves du CNAM à Saint-Denis

L'Atelier de moulage du Louvre, a été créé à Saint-Denis en 1794 et avait pour mission de fournir aux musées et aux écoles des beaux-arts des reproductions de sculptures antiques. Aujourd'hui, son rôle s'inscrit dans la mission de diffusion culturelle de la Réunion des Musées Nationaux (RMN), à laquelle il est rattaché. L'atelier propose des visites-ateliers pour découvrir les techniques du moulage, de la patine et permet de visiter les réserves dans lesquelles sont présentés (sur des rayonnages), des milliers de moules d'œuvres, parfois très célèbres.



Figure 118 : L'Atelier de moulage du Louvre à Saint-Denis

L'institut national du patrimoine (INP) est un établissement d'Enseignement Supérieur du Ministère de la Culture et de la Communication dont le Département des restaurateurs est implanté à



Saint-Denis. Cette section forme aux métiers de la restauration dans sept domaines : sculpture, peinture, photographie, mobilier, arts du feu, arts textiles, arts graphiques et livre.



Figure 119 : L'institut national du patrimoine à Saint-Denis

f. Les entreprises

De nombreuses entreprises implantées sur le territoire tentent de tisser des liens avec son histoire, son patrimoine et ses habitants. C'est une façon de s'ancrer localement et de valoriser le territoire auprès de leurs salariés. Plusieurs types de partenariats existent tels que le cofinancement de projets de rénovation et de préservation du

patrimoine bâti (Cité Meissonnier à Saint-Denis, Maison aux masques à Saint-Denis, Cité du cinéma à Saint-Denis, Fort d'Aubervilliers ...). Les entreprises participent aussi à des projets d'édition d'objets dérivés du patrimoine de Plaine commune ou de leur propre patrimoine (DCF et le carré Hermès 93, EDF / GDF et leur plaquette de communication) ou s'impliquent dans les projets de valorisation des jeunes talents résidant sur le territoire à travers l'évènement Mosaïque de Talents notamment. Elles mobilisent aussi leurs salariés pour participer à des événements, visites et ateliers découverte du territoire et de ses richesses en accueillant notamment des expositions valorisant le patrimoine de leur site au sein de leur entreprise (Generali, BNP Paris Bas, Afnor...).

Plaine Commune Promotion, association partenariale d'entreprises de plus de 280 adhérents, valorise le potentiel économique du territoire, développe les synergies, renforce les liens entre le développement économique et le développement local (Charte Entreprise Territoire). C'est un levier important pour tisser des liens entre les entreprises et le territoire. Sa commission Culture favorise la visibilité des actions menées sur le territoire en matière de valorisation patrimoniale et facilite ainsi le développement de partenariats.



3. Les partenaires

Le territoire de Plaine Commune s'inscrit aussi dans des logiques territoriales plus larges. De nombreux partenaires publics et associatifs investissent le champ d'action en matière de connaissance, protection et valorisation patrimoniale. Ils agissent en complémentarité ou en réseau avec les acteurs implantés sur le territoire.

Naturellement, des échanges étroits ont lieu avec des partenaires institutionnels (la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Ministère de la Culture et de la Communication,...), et des partenaires associatifs (le Comité Régional du Tourisme, l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, ou le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 93,...)

Toutefois, des relations de coopération spécifiques s'opèrent avec certains autres partenaires institutionnels tels que le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, le Conseil Régional d'Ile-de-France, l'Etat ou des associations comme le Comité Départemental du Tourisme 93.

a. Les partenaires publics

D'un échelon territorial à l'autre, l'Etat s'efforce d'articuler au mieux les compétences en matière de patrimoine. Un cadre réglementaire a été défini dans les domaines de sa connaissance, de sa protection et de sa valorisation mais des particularismes existent en Ile-de-France. Des conventions de coopération ont renforcé les liens entre les institutions en précisant les champs et les modes d'intervention de chacun.

Le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis

Le Service du patrimoine culturel

Il joue un rôle majeur dans la connaissance et la conservation du patrimoine de Plaine Commune. Il participe également à la valorisation du patrimoine archéologique, bâti et mémoriel.

La signature d'un protocole de décentralisation culturelle entre le département et le ministère de la Culture marque, en 2001, un tournant important pour ce service qui voit son action s'étendre, au-delà du champ de l'archéologie, à celui de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'investit plus particulièrement dans la connaissance et la valorisation du patrimoine de « banlieue ».



Le service du patrimoine culturel travaille en collaboration avec le service régional de l'inventaire qui lui a confié l'inventaire du patrimoine architectural du département. Croisant une approche thématique et topographique, la démarche d'inventaire est hiérarchisée en fonction des problèmes les plus prégnants du renouvellement urbain. S'appuyant sur le travail des archéologues et des chercheurs, les médiateurs du service du patrimoine culturel du département de la Seine-Saint-Denis conçoivent et proposent différents modes de restitutions à destination en particulier des jeunes. Ces propositions s'intègrent notamment au dispositif « Culture et art au collège ». L'installation du centre d'archéologie départementale à Epinay-sur-Seine favorise, par ailleurs, le développement de partenariats avec la ville dans le champ de la valorisation patrimoniale.

Les relations entre le département et les villes d'Aubervilliers, de La Courneuve, d'Epinay-sur-Seine, de Pierrefitte, de Saint-Denis et de Saint-Ouen, dans le champ du patrimoine, font l'objet de conventions de coopération culturelle et patrimoniale. Le service s'est notamment vu confier la réalisation des diagnostics patrimoniaux des PLU. Une convention est prévue également avec Plaine Commune dans le cadre du Grand Paris.

Les Archives départementales

Lieu de mémoire, les archives départementales assurent la conservation des antiquités et objets d'art de la Seine-Saint-Denis (CAOA). Cette mission consiste à rechercher des objets mobiliers susceptibles d'être protégés, de les inventorier (récolement, signalement des objets manquants ou dégradés), de veiller à leur bon état de conservation en proposant des solutions de conservation préventive ou des travaux de restauration.

Le service mène des actions afin d'assurer la diffusion scientifique de l'ensemble de ces fonds à destination de tous les publics, au travers des démarches éducatives et du développement de partenariats universitaires.

Le Conseil Régional d'Ile-de-France

Le service Patrimoines et Inventaire

Le service Patrimoines et Inventaire étudie systématiquement et selon une méthodologie nationale tous les patrimoines, exceptionnels comme ordinaires, des territoires de l'Ile-de-France. Pour Plaine Commune, le service régional s'appuie, dans une démarche partenariale, sur le service du patrimoine culturel départemental. Il continue néanmoins à produire des études, à organiser des colloques et à publier dans ses collections des ouvrages traitant de près ou de loin du patrimoine de Plaine Commune.



L'Agence des espaces verts (AEV)

Cette agence a en charge l'aménagement des espaces verts dont elle est propriétaire. La Butte Pinson fait, depuis 2010, l'objet d'un ambitieux projet de réaménagement. L'objectif est de renouer avec son passé agricole et d'inciter les habitants à se réapproprier ce lieu de promenade et d'éveil à la nature.



Figure 120 : La reconquête de la Butte Pinson : animations pour les enfants, jardins familiaux, ruches, 2010

L'Etat

Le ministère de la Culture et de la communication

Le ministère, par le biais de la Direction régionale des affaires culturelles, est un partenaire de premier ordre pour la valorisation du patrimoine du territoire.

Le Conservatoire régional des monuments historiques a pour mission de veiller à la protection, à la conservation et à la mise en valeur des immeubles et objets protégés au titre des monuments historiques.

Les Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine s'attachent à promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité, notamment en faisant prendre en compte le contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer harmonieusement. Ils délivrent des avis sur tous les projets qui ont pour effet d'apporter des modifications dans les espaces protégés, avec l'ambition d'en améliorer la qualité. Enfin, ils assurent le suivi opérationnel des travaux d'entretien et de restauration sur les édifices inscrits et classés.

Quant au Service régional de l'archéologie, il joue également un rôle essentiel puisque ses missions consistent notamment à préparer la programmation des fouilles, à prescrire et contrôler les opérations d'archéologie préventive rendues nécessaires par les opérations d'aménagements de l'espace, à veiller à la publication des résultats des recherches et à informer le grand public.



Le ministère de l'Éducation nationale

Les établissements scolaires du territoire sont sous la tutelle de l'académie de Créteil qui propose aux élèves une première formation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage. Certains disposent de classes à projet artistique et culturel. Dans le cadre du plan académique de formation, le Rectorat propose aux enseignants en partenariat avec le Service du patrimoine culturel départemental et l'Unité d'archéologie de Saint-Denis, des stages axés sur le patrimoine et l'architecture. D'autre part, un professeur relais est mis à disposition de l'Unité d'archéologie de Saint-Denis pour mettre en adéquation programme d'enseignement et actions de médiation culturelle. Les élèves et les enseignants sont sensibilisés aux questions du cadre de vie grâce au dispositif « Des architectes et des paysagistes dans la classe », mis en place en partenariat avec CAUE 93.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Les liens existant dans le domaine du patrimoine entre les acteurs de Plaine Commune et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont généralement informels. Des échanges existent avec les universités Paris 1, Paris 4, Paris 8, Paris 10 et Paris 13 et avec l'École nationale des chartes et le département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine. Ils ont donné lieu à des projets innovants de formation et de valorisation patrimoniale. Enfin, l'Institut de Recherches et d'Études Supérieures sur le Tourisme (IREST) rattaché

à l'université Paris 1 et le BTS Tourisme du Lycée Feyder d'Épinay-sur-Seine travaillent ponctuellement avec la mission tourisme de Plaine Commune pour mener à bien des projets.

b. Les partenaires associatifs

Le Comité Départemental du Tourisme 93 (CDT 93)

Créée en 1998, cette association met en œuvre la politique touristique du Département et anime le développement du tourisme et des loisirs. Elle joue un rôle essentiel pour la découverte, la reconnaissance et la valorisation touristique des richesses économiques, scientifiques et techniques, culturelles et patrimoniales. Grâce à son expertise et son savoir-faire, elle constitue un partenaire privilégié de Plaine Commune. Au-delà de sa mission de promotion de la Seine-Saint-Denis, le CDT 93 et le département ont su créer un tissu économique dynamique d'entreprises désireuses d'ouvrir leurs portes au public. Le CDT organise des visites de sites industriels, de laboratoires, de centres de recherche et d'ateliers. En partenariat avec les Offices de Tourisme et les associations locales, il organise des balades urbaines



« Douce Banlieue » ainsi que d'autres événements comme l'Été du Canal ou le jeu concours De Visu.



Figure 121 : Affiche du Jeu concours De Visu 2013

Les associations parisiennes, départementales et régionales

Plusieurs associations parisiennes ou départementales mènent des actions concrètes de valorisation sur le territoire de Plaine Commune avec l'ensemble de ses acteurs. *Ça se visite* et *Promenades urbaines*, jouent un rôle important car elles organisent des visites dans Paris et sa banlieue proche en proposant des itinéraires spécifiques aux

quartiers de la Seine-Saint-Denis ou en reliant des sites parisiens à ceux du 93.



Figure 122 : Visite de La Plaine/ Pleyel/ L'Île Saint Denis, franchir ou s'élever, proposée par Promenades urbaines

L'association *Trajectoire* s'intéresse aux quartiers populaires et aux migrations. Elle participe à des projets de sauvegarde et de transmission de la mémoire et mène des recherches historiques dans un souci d'analyse critique du passé et du présent. Elle apporte son soutien au projet de collecte de mémoires « quartier en histoire » à Saint-Ouen.

Le CILAC (comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel) a pour but de



promouvoir la protection du patrimoine industriel en encourageant notamment les études de terrain sur les sites, les échanges, la réflexion collective des acteurs, le partage d'expériences et d'expertises.

Zebroek, association culturelle investie dans le champ des musiques populaires en Seine-Saint-Denis et en Ile-de-France, s'est révélée être un acteur essentiel de la mise en œuvre du projet autour de l'ancienne maison de disque Vogue à Villetaneuse.

L'existence d'une pluralité d'acteurs et de partenaires sur le territoire de Plaine Commune a fait naître de nombreuses initiatives depuis une dizaine d'années. De la connaissance à la valorisation, en passant par la protection du patrimoine, tous ces acteurs apportent chacun leur pierre à l'édifice et contribuent au dynamisme culturel et touristique du territoire.



II. La valorisation du patrimoine se traduit par des actions concrètes



1. La connaissance et la recherche

Fouilles archéologiques, études, collectes de mémoires, publications ou conférences, les actions de connaissance du territoire prennent différentes formes et s'inscrivent généralement dans une démarche plus large de protection, de valorisation ou de développement économique et culturel. Les divers acteurs qui les mettent en œuvre sont bien identifiés sur le territoire ; leurs travaux pourraient cependant être mieux repérés et davantage exploités. Certains champs de la connaissance demandent par ailleurs à être renforcés ou développés.

a. Les fouilles archéologiques

Certains secteurs urbains en mutation font l'objet de fouilles archéologiques préventives. La ville de Saint-Denis, compte tenu de la densité de son patrimoine archéologique, a la particularité de disposer de son propre service. Sur les huit autres communes, les diagnostics archéologiques et les fouilles sont assurés par le Bureau du patrimoine archéologique du Conseil Général de Seine-Saint-Denis ou l'Institut

national de recherches archéologiques et préventives (INRAP). Les fouilles fournissent des éléments de connaissance déterminants sur la formation du territoire et son évolution. Dans le centre-ville de Saint-Denis, l'Unité d'archéologie mène une fouille programmée sur l'îlot du Cygne pour mieux comprendre les mécanismes du développement urbain.



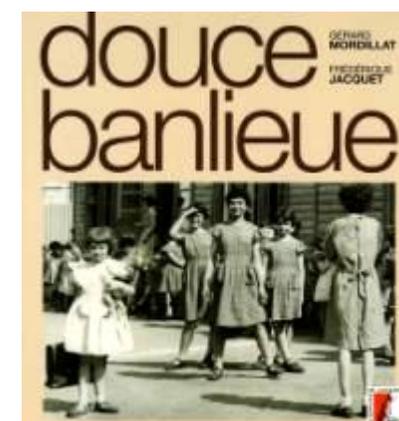
Figure 123 : Fouilles archéologiques, îlot du Cygne à Saint-Denis



b. Les collectes de mémoires

De nombreuses campagnes de collectes de mémoires ont été entreprises auprès des habitants sur l'ensemble du territoire. Elles sont généralement réalisées et exploitées dans le cadre d'actions de valorisation. L'association des services d'archives à cette démarche en assure la qualité scientifique. Le projet « Douce Banlieue » a permis de recueillir la mémoire d'anciens ouvriers. Une démarche similaire a été entreprise à La Courneuve avec les habitants et les ouvriers de plusieurs usines dont ceux d'Alstom, Rateau, Champagnol, Babcock, Corpet-Louvet, autour de thèmes aussi variés que la mémoire industrielle, la mémoire sportive, la mémoire de l'immigration. Un projet sur l'histoire de la maison de disque Vogue a fait l'objet d'une campagne de collectes de mémoires auprès des salariés et des habitants de Villetaneuse. L'exposition permanente présentée dans la boutique « Mémoires de cité-jardin » à Stains a été élaborée grâce aux recueils de témoignages d'habitants. Le projet « La petite Prusse » à Aubervilliers-Pantin a mis l'accent sur l'histoire de l'immigration. Les médiathèques mettent en œuvre des collectes de mémoire auprès des habitants suite aux nouveaux chantiers de construction de médiathèques qui prennent place dans d'anciens sites industriels, donnant lieu à des expositions photos, des films, des galeries de portraits retraçant l'histoire industrielle du lieu. La mémoire des

habitants des quartiers en mutation urbaine est également recueillie à travers, par exemple, le projet « Quartiers en histoire » à Saint-Ouen.



c. Les études et colloques

Des études ont été réalisées pour évaluer l'intérêt patrimonial de certains sites et secteurs du territoire. Les cités-jardins Blumenthal et Orgemont à Epinay-sur-Seine ont, par exemple, fait l'objet de deux diagnostics de la part du service du patrimoine culturel du Conseil général. D'autre part, l'histoire sociale du territoire et les politiques publiques qui y sont menées sont un sujet d'étude privilégié pour les laboratoires de recherche implantés ou non sur Plaine Commune. La ville de Saint-Denis a notamment accueilli un colloque international sur le logement social. Organisé avec le soutien du bailleur social communautaire Plaine Commune Habitat, il a permis de mettre en évidence la richesse de ce patrimoine sur le territoire de Plaine Commune. La recherche archéologique suscite nombre de colloques, de conférences et journées d'études, généralement accueillies à Saint-Denis.

d. Les publications et conférences

Les recherches menées sur le territoire ont été restituées sous différentes formes pour toucher un large public. Sur le portail internet « Atlas du patrimoine 93 », une partie des travaux du Conseil général est rassemblée et identifiée ; c'est un outil de connaissance incontournable créé depuis 2001 et actualisé. Un autre outil indispensable, traitant de l'histoire ancienne du territoire, est « L'atlas historique de Saint-Denis, des origines au XVIIIe siècle », paru en 1996 et fondé sur les travaux de l'Unité d'archéologie. A l'initiative d'autres acteurs du territoire, des ouvrages de référence ont été publiés : « Territoire d'usines », en 2003, a fait connaître les travaux du CAUE 93 sur le patrimoine industriel départemental.



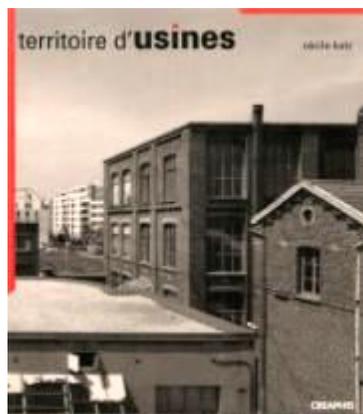


Figure 124 : « Territoire d'usines », en 2003, sur le patrimoine industriel départemental



D'autre part, à l'initiative de tous ces acteurs, des brochures sont régulièrement publiées sur des éléments de patrimoine, sur des quartiers en rénovation urbaine ou sur des thématiques comme, par exemple, le sport à La Courneuve. La collection « Patrimoine en Seine-Saint-Denis », éditée par le Conseil Général, est une référence en la matière. Enfin, des conférences sont régulièrement organisées par le Centre des Monuments nationaux de la Basilique de Saint-Denis ou l'Office de tourisme Intercommunal de Saint-Denis-Plaine Commune, dans leur domaine respectif.

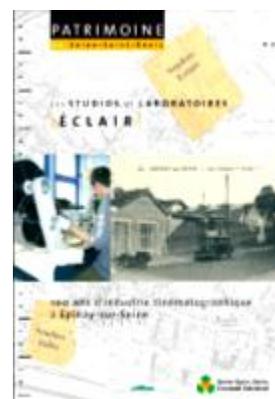


Figure 125 : collection « Patrimoine en Seine-Saint-Denis », éditée par le Conseil Général



2. La protection, conservation, restauration, réhabilitation

En matière de protection, conservation, restauration et réhabilitation, des priorités ont été établies sur le territoire et traduites en actions par les services et équipements municipaux, en partenariat avec l'Etat. Des initiatives ont été engagées grâce à la mobilisation des habitants, des associations locales et de certaines entreprises.

a. La sauvegarde et la protection

Sur un territoire en pleine transformation, la sauvegarde du patrimoine est une priorité absolue et certaines actions ont été décisives. Une veille patrimoniale est assurée dans la mesure du possible par les acteurs du territoire. Des actions ont, par exemple, été engagées par l'Unité patrimoine de La Courneuve pour la sauvegarde du mobilier technique et de la mémoire vivante des entreprises implantées sur la commune. La cité Meissonnier à Saint-Denis a été sauvée et réhabilitée grâce à la mobilisation d'une association « Meissonnier la Garance » et l'intervention des acteurs locaux. Une démarche similaire est engagée à Aubervilliers pour sauvegarder la Ferme Mazier. Des mesures de protection ont été depuis inscrites dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) pour protéger des sites sensibles. D'autres ensembles urbains en proie à des transformations, comme le patrimoine bâti des berges d'Epinay, ont également fait l'objet d'une analyse préalable.





Figure 126 : Fresque de la cité Meissonnier à Saint-Denis



Figure 127 : La Cité Meissonnier à Saint-Denis

La fabrique de colorants, fondée par Charles Meissonnier au début des années 1850, produit des extraits de plantes ou de bois tinctoriaux et des produits chimiques. Elle est implantée en bord de Seine. Deux ailes de bâtiments en brique se font face de part et d'autre d'une esplanade. Sous l'aile sud, une vaste cave en pierre de taille a dû servir d'entrepôt. Transformés en logement pour les ouvriers de la fabrique dans les années 1910, ces bâtiments ont été réhabilités en 2010, dans le cadre d'un programme immobilier.

b. La conservation

Certains fonds et collections ont suscité des actions de conservation spécifiques selon leur état de dégradation, leur fragilité ou leur intérêt patrimonial. Plus largement, les collections artistiques XX^e siècle de La Courneuve font l'objet d'un inventaire préalable à leur conservation. Ce type d'action est également mené par le service des archives de Saint-Ouen pour les collections municipales du musée-château et par le musée d'art et d'histoire de la ville de Saint-Denis, qui mène un travail d'inventaire, de récolement, de numérisation et de conservation préventive notamment pour les œuvres en papier grâce à la présence permanente d'un restaurateur spécialisé. Les collections archéologiques de Saint-Denis, et notamment les très rares cuirs, bois, verres et textiles médiévaux découverts par milliers, font l'objet d'un travail d'inventaire et de conservation mené par l'Unité d'archéologie. Ce contexte spécifique a généré l'implantation d'un laboratoire, UTICA (Unité de traitement et d'Information en conservation archéologique) et celle des Travaux pratiques du Master en Conservation des biens culturels de l'Université de Paris 1. La conservation du fonds Plaine Renaissance, première entité intercommunale du territoire, est également en cours par le service d'archive de Plaine Commune.



c. La restauration

Les actions de restauration des sites les plus sensibles sont réalisées par des acteurs aussi bien publics que privés. La façade occidentale de la Basilique de Saint-Denis fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration mis en œuvre par l'Etat. D'autres éléments du patrimoine religieux comme, par exemple, les églises Notre-Dame des Vertus à Aubervilliers, Notre-Dame des Missions à Epinay-sur-Seine et Notre-Dame de l'Assomption à Stains sont en cours de restauration ou l'ont été ces dernières années.



Figure 128 : L'église Notre dame des Missions à Epinay-sur-Seine

La rénovation du parc Jean Monnet à Epinay-sur-Seine entraîne, par ailleurs, un important travail de restauration paysagère. La Maison aux masques de Saint-Denis vient d'être restaurée par un promoteur immobilier spécialisé dans le patrimoine, à l'initiative de la Ville. Parmi les collections artistiques, une œuvre de Mentor a été restaurée dans



la salle des mariages d'Épinay-sur-Seine et une œuvre de Roland Brice est en cours de restauration en vue de son installation à La Courneuve dans l'espace public. Les services d'archives municipales ont pour la plupart un plan de restauration et de numérisation des documents anciens les plus riches et les plus fragiles.



Figure 129 : La maison aux masques à Saint-Denis



Figure 130 : Etablissements Coignet, vue de la maison du directeur, Saint-Denis.
Cliché : Cl. B. Léothaud



d. La réhabilitation

Des ensembles de logements sociaux comme, par exemple, la cité Allende de l'architecte Jean Renaudie à Villetaneuse ou la cité-jardin à Stains, ont été réhabilités de façon exemplaire par les bailleurs sociaux (Plaine Commune dans le cadre du programme de l'ANRU). Certains immeubles anciens de Saint-Denis et Aubervilliers ont été réhabilités par leurs propriétaires grâce au soutien financier du Plan national de rénovation des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). D'autre part, la reconversion du patrimoine industriel par certaines entreprises est particulièrement soignée. Le bâtiment de stockage des matières premières de l'usine Saint-Gobain à Aubervilliers a été remarquablement transformé en centre de recherche et l'usine de confection pour le travail de la soie et de la toile, construite en 1912 par la société Lambert-Frères à Saint-Ouen, a été réinvestie en 2003 par l'agence de design Saguez et Partners en respectant l'intégrité du bâtiment.



Figure 131 : L'usine Saint-Gobain à Aubervilliers



Figure 132 : L'usine Lambert-Frères à Saint-Ouen



3. La valorisation

a. Les balades, visites et ateliers

L'ensemble des actions de valorisation repérables sur le territoire est le fruit d'un travail collectif entre les acteurs locaux, départementaux et nationaux. Il existe aujourd'hui une offre très complète et diversifiée de balades, visites et ateliers à destination de tous les publics, habitants, étudiants, salariés, visiteurs, à laquelle s'ajoutent des initiatives plus singulières qui ont été imaginées en direction d'un public spécifique.

Les visites incontournables

Un programme de visites incontournables est proposé par les Offices de Tourisme afin de mettre en valeur les monuments et sites emblématiques de Plaine Commune. Ces visites, qui s'adressent à un public curieux sans être forcément spécialisé, permettent de faire connaître un ou plusieurs lieux remarquables comme la *Basilique de Saint-Denis*, le *Stade de France*, le *Marché aux Puces de Saint-Ouen*, le *Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis*, la *Maison d'éducation de la Légion d'honneur*, l'*Eglise Notre Dame des Missions d'Epinay-sur-Seine*,...



Figure 133 : La Basilique de Saint-Denis





Figure 134 : Le marché aux Puces de Saint-Ouen



Figure 135 : La Basilique de Saint-Denis



La vocation première de ces balades est de fournir des connaissances historiques de qualité sur le patrimoine grâce à un guide conférencier ou des médiateurs culturels. Ces visites peuvent être aussi enrichies par le discours de plusieurs personnes comme des artistes, historiens ou habitants.

L'originalité de ces balades se retrouve aussi dans leur forme puisque sont proposées aux visiteurs des croisières sur la Seine et le canal de Saint-Denis. Ces promenades permettent une découverte différente et plus globale du patrimoine aux abords de plusieurs villes et peuvent traiter de nouvelles thématiques comme le cinéma, le théâtre ou la peinture.



Figure 136 : Les balades fluviales à Saint-Ouen

Les visites insolites

Un travail est mené depuis plusieurs années afin de proposer également des offres insolites.

Ces visites ont pour objet de traiter de thèmes ou de sites moins connus, mais pourtant très emblématiques du territoire. Elles couvrent un large champ de thématiques du patrimoine industriel, au patrimoine paysager, en passant par l'art, les cultures du monde, le patrimoine gastronomique ou sportif,... Elles permettent aux visiteurs d'appréhender le paysage urbain sous un nouvel angle en y associant des éléments du patrimoine immatériel comme les savoir-faire.

Visites régulières

Certaines de ces thématiques sont abordées de manières récurrentes et prennent une place de plus en plus importante au sein des actions de valorisation mises en place par les acteurs.

Le patrimoine industriel s'inscrit de plus en plus dans ces visites incontournables du territoire. Depuis l'ouverture d'un local au 202 des Entrepôts des magasins généraux, ces derniers sont pris régulièrement en compte dans la programmation de visites de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Denis Plaine Commune. Par ailleurs, la manufacture des Allumettes d'Aubervilliers accueille de nombreuses visites-découvertes développées par la ville d'Aubervilliers.





Figure 137 : La manufacture des Allumettes à Aubervilliers

Ancienne manufacture des allumettes

Cheminée inscrite ISMH. Cette manufacture, construite en 1902, fournit quotidiennement à l'Etat, jusqu'en 1962, soixante millions d'allumettes, soit les deux tiers de la consommation française. Les bâtiments organisés en U, sont dominés par une cheminée de brique, meulière et pierre de taille appareillée de motifs géométriques qui, dès son achèvement est considérée comme l'une des plus belles d'Europe. Les 12 000m² de cette manufacture vont prochainement être réhabilités pour accueillir l'Usine de films amateurs, un projet destiné à démocratiser la pratique du « septième art ».





En 1873, La Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux s'implante sur un terrain situé à la fois sur les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis. Idéalement situé aux portes de Paris, il est raccordé au canal Saint-Denis et au réseau des chemins de fer industriels de la Plaine. Ses bâtiments servent au stockage des denrées alimentaires. De nos jours, le site s'étend sur 60 hectares et son activité est dominée par la production audiovisuelle ; il accueille au bord de la darse rénovée du canal, le centre commercial du Millénaire

Figure 138 : Les Entrepôts des Magasins généraux à Saint-Denis et Aubervilliers



Le patrimoine paysager est un élément privilégié qui s'inscrit dans l'offre du territoire. Plusieurs villes de l'agglomération ont fait le choix de mettre en avant la richesse de leur patrimoine vert grâce à des balades, notamment à L'Île-Saint-Denis (« *témoin de vie, témoin d'histoire* »), à Villetaneuse (« *au fil du ruban vert* » géré et financé par l'Agence des Espaces Verts), à Epinay-sur-Seine (« *quand la nature s'invite en ville* ») ou à Pierrefitte (*visite du parc de la Butte Pinson* de l'Agence des Espaces Verts). Certaines villes ou associations locales essaient aussi d'expliquer les transformations urbaines et la mutation des paysages : « *Les transformations de la Plaine Saint-Denis* » par le biais de l'association Mémoire Vivante de La Plaine.

Nombre d'initiatives locales tendent à mettre en valeur l'histoire maraîchère et légumière qui est porteuse de sens dans plusieurs villes de l'agglomération et vecteur de valeurs fédératrices. Des promenades autour de cette thématique ont pu être développées autour des jardins à La Courneuve, de la Ferme Mazier à Aubervilliers durant les Journées Européennes du patrimoine de 2012 et également pendant l'été 2013 dans le cadre du Jeu concours De Visu sur le thème : « Plaine Commune, Terres fertiles ».



Figure 139 : Les jardins familiaux

L'architecture et le logement social sont aussi des éléments du patrimoine déterminants dans la conception de nouvelles visites. La cité-jardin de Stains est aujourd'hui devenue un lieu de référence pour comprendre l'histoire du concept urbain et social des cités-jardins et les constructions qui suivront. Toujours dans cette volonté d'apporter



un regard plus patrimonial sur l'habitat social, d'autres quartiers bénéficient aujourd'hui d'une valorisation plus forte, comme la Maladrerie d'Aubervilliers qui peut être parcourue en compagnie d'artistes. La découverte du logement social peut aussi se faire de manière transversale en abordant la dimension artistique autour de visites sur « *les œuvres d'art du quartier des 4000* » réalisées par la ville de La Courneuve.



Figure 140 : Le quartier de la Maladrerie à Aubervilliers



Figure 141 : La cité-jardin à Stains





Figure 142 : Le quartier des 4000 à La Courneuve

De nombreuses visites ont été conçues également par l'Unité d'archéologie de Saint-Denis, autour de l'histoire ancienne et du patrimoine archéologique et des savoir-faire ancestraux : *La ville invisible, A la recherche du Croult perdu, Autour des textiles*. Le territoire a la particularité de pouvoir offrir des visites de chantiers de fouilles préventives et programmées et de découverte de l'activité archéologique ainsi que plus récemment des visites de la Fabrique de la ville de Saint-Denis.

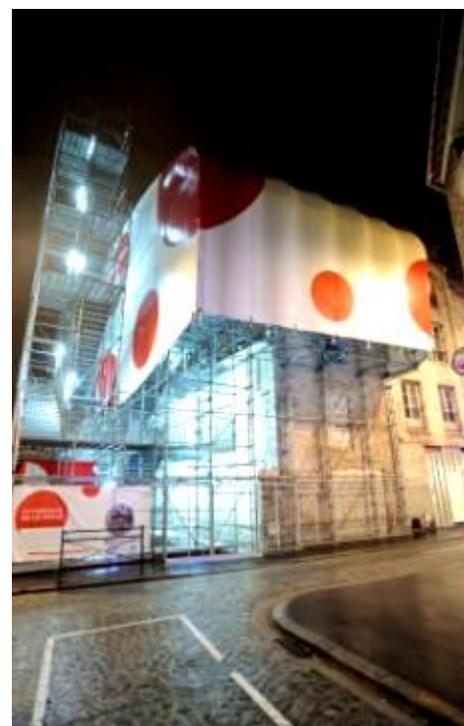


Figure 143 : La Fabrique de la ville à St-Denis

La Fabrique de la ville : Ce projet atypique et innovant vise à étudier, et à transmettre à un très large public, les étapes de la formation de la ville au travers de la recherche archéologique en intégrant une approche architecturale et urbanistique : une fouille programmée en cœur d'îlot (enceinte carolingienne, artisanat médiéval) et deux maisons en cours d'étude englobées dans un échafaudage visitable avec une tour qui permet de voir la ville d'en haut. Le projet architectural est de Patrick Bouchain et Loïc Julienne (Construire), Pierre Schneider et François Wunschel (1024 Architecture). Le projet scientifique et de médiation est mené par l'Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis. Cet espace communique avec un ensemble de bâtiments des XVIIIe - XIXe siècles - liés à une blanchisserie (lavoirs, séchoir) et ouvre vers de nouvelles perspectives urbaines.



Visites ponctuelles

D'autres thématiques, qui sont une source d'inspiration pour la conception de certaines visites, sont abordées de manières plus ponctuelles.

Les visites insolites peuvent aussi aborder des thèmes particuliers comme l'histoire politique, sportive ou le thème de l'art. L'approche du territoire autour de ces thèmes a permis l'élaboration de visites par les deux Offices de Tourisme, comme : « *Saint-Denis, ville rebelle* »¹, ou la balade « *il va y avoir du sport* »² ou la « *visite découverte de l'art mural* »³ dans la ville de Saint-Ouen...



Figure 144 : L'art mural, fresque dans le quartier des Puces, Saint-Ouen (Mosko, Nemo,...)

Les visites autour des cultures du monde, du patrimoine culinaire ou de l'immigration sont actuellement proposées essentiellement par des associations locales, en collaboration avec les villes. On peut citer : « *voyage dans la petite Espagne* »⁴ entre Saint-Denis, Aubervilliers et

¹ Cette découverte de Saint-Denis met en valeur le patrimoine, les édifices et les personnages liés à l'histoire et l'identité « rebelle » de la ville : la révolution française avec notamment, la profanation des tombes royales et le lien étroit avec la mémoire de la Commune de Paris

² Hauts lieux du sport à Saint-Ouen

³ Différentes formes d'art urbain ornent les murs de Saint-Ouen : graffiti, mosaïque, enseigne, trompe-l'œil, pochoir, sculpture...

⁴ Le quartier de la Petite Espagne s'étend sur les communes de Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen, construit suite aux vagues successives d'immigration espagnole



Saint-Ouen ou « *la route des Indes à La Courneuve* », menées respectivement par Mémoire vivante de la Plaine et Anardana.



Figure 145 : La route des Indes, voyage au cœur des communautés tamoule, pakistanaise, indienne à La Courneuve

Les visites participatives

Les valeurs portées par Plaine Commune transparaissent au travers de son offre de visites participatives. Il s'agit de balades permettant de faire interagir le public avec les acteurs du territoire de manière à favoriser la rencontre et l'échange. L'implication du visiteur est variable, il peut participer à une activité lors d'une balade, ou encore être « acteur » en produisant quelque chose de ses mains lors d'ateliers créatifs.

Les visites ludiques

Afin d'inviter le public à découvrir le territoire de manière ludique, plusieurs rallyes et jeux de pistes sont organisés par les acteurs du territoire. On peut citer *le rallye révolutionnaire de la Basilique au Musée d'art et d'histoire*, *le rallye citoyen à Epinay-sur-Seine*, ou le rallye « *Stains by bike* » en vélo qui invite à la découverte du patrimoine en s'appuyant sur les bornes touristiques installées dans la ville de Stains. L'Office de Tourisme de Saint-Ouen organise chaque année un jeu de piste pour découvrir la ville sous un angle particulier : la musique, l'artisanat d'art, les personnages célèbres.... Afin de permettre au visiteur de réaliser une activité et de se sentir encore plus impliqué dans la visite, d'autres animations peuvent être proposées comme des balades croquis⁵.

⁵ Le public accompagné d'un artiste effectue une balade dans la ville, et s'arrête devant certains lieux remarquables pour croquer sur un « carnet de voyage » les paysages urbains, la nature,....



Les visites d'ateliers et d'entreprises

La rencontre avec les artisans et entreprises du territoire est un élément très apprécié des visiteurs. C'est pourquoi des visites d'entreprises ont été mises en place par le CDT 93 autour de nombreux sites : *les ateliers Christofle, l'eurovégétale d'embouteillage, PAPREC, Eurocopter, Commune Image,...* C'est dans ce même esprit que des visites d'ateliers d'artistes (doreur, tapissier d'ameublement, créateur de bijoux,...) sont proposées par l'Office de Tourisme de Saint-Ouen.

Les visites avec des habitants

Cette recherche de lien social et de convivialité est aussi proposée au public par le biais des Greeters et d'Accueil Banlieues. Cette association organise des balades découvertes du territoire sur plusieurs thèmes en compagnie d'un habitant : « *passé, présent et futur de l'île Saint-Denis* », « *patrimoines cachés du 93, ville d'Epinay* »,...

Les ateliers

Quelques ateliers permettent aux visiteurs de découvrir les savoir-faire des acteurs locaux et de s'initier à la pratique de ces techniques. Ils peuvent prendre différentes formes et aborder plusieurs thèmes.

Par exemple, un *atelier gourmand* « *A vos papilles* »⁶ a été organisé par l'Office de Tourisme de Saint-Ouen, des ateliers autour du chantier de fouille programmée, par l'Unité d'archéologie de Saint-Denis ou des stages et ateliers d'initiation à l'enluminure médiévale, au moulage, à la mosaïque sont aussi proposés à l'année au sein de l'association Franciade.

Les visites singulières

Les jeunes

La majorité des villes de l'agglomération place le jeune public au cœur de leurs actions de valorisation du patrimoine.

Plusieurs d'entre elles ont développé des cycles d'ateliers pédagogiques. L'Unité d'archéologie de Saint-Denis propose « *Les mercredis de l'archéologie* », afin de permettre aux enfants de 8 à 12 ans de découvrir le métier d'archéologue.

Des programmes adaptés permettent aussi aux plus jeunes d'être sensibilisés au patrimoine. Ainsi, des balades ateliers en famille sont organisées au Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis selon les expositions, des visites font connaître Epinay-sur-Seine aux scolaires : « *Découvrir Epinay* ».

⁶ Atelier gourmand au restaurant audonien LOL pour découvrir durant une matinée des nouvelles recettes





Figure146 : Modèle de fouille – activité pédagogique de Saint-Denis. Cliché : J. Mangin

Plusieurs jeux de piste et rallyes sont proposés par l'ensemble des acteurs. Un projet de rallye a vu le jour autour de la thématique « *Je découvre ma ville* » pour les enfants de primaires et collèges organisé par la ville de Stains, ainsi que le rallye « *city raid Andros* » permettant à 160 enfants sur 2012 et 2013 de découvrir le patrimoine archivistique de Pierrefitte.

D'autres initiatives ponctuelles en direction des jeunes ont été pensées comme la manifestation « *Imaginaires et jardins* » qui se traduit par la création de jardins dans les écoles d'Epinay-sur-Seine.

Les salariés et les habitants

Une attention particulière est portée aux salariés. Plusieurs entreprises ou structures publiques se sont implantées récemment et des visites sont organisées afin de faciliter l'ancrage des salariés sur le territoire.

Certains acteurs proposent la visite d'une exposition pendant l'heure du déjeuner comme « *Les midis de l'art* » : rencontre mensuelle autour de quelques œuvres choisies dans les collections du Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.

Plus généralement, Plaine Commune, certaines villes et les Offices de Tourisme organisent des visites découverte du territoire pour les nouveaux salariés ainsi que des visites thématiques plus ciblées sur l'heure du déjeuner, pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances.

Dans une démarche similaire, des après-midis découverte sont organisées à destination des nouveaux habitants sur des thèmes divers. L'agglomération et certaines villes organisent également plusieurs balades urbaines pour sensibiliser les habitants à des thématiques diverses en lien avec l'actualité : « *les grandes*



transformations de la Plaine », « *regard d'artistes sur le territoire* », « *la biodiversité dans les jardins et les friches* »,...

D'autres initiatives consistent à présenter des expositions thématiques dans les entreprises du territoire. L'Unité d'archéologie de Saint-Denis a ainsi réalisé deux expositions : « La Foire du Lendit » en 2005 (Generali) et « Saint-Denis ville d'eau ? » en 2007-2008 (EDF Cap Ampère, BNP Paris Bas et l'AFNOR).

Le public empêché

Plusieurs visites ont été pensées de manière à accueillir un public spécifique. Il existe une offre qui se développe à destination des personnes à déficience visuelle autour d'ateliers et de visites sensorielles et tactiles.

Par exemple, des visites par le toucher sont proposées par l'Office de Tourisme de Saint-Ouen autour de sites propices à ce type d'initiatives : le marché aux Puces⁷, le Musée Pierre Cardin « au bout des doigts »⁸.

Au Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, un espace extérieur propose une expérience originale : le « jardin des cinq sens ». Les

plantes médicinales qui le composent permettent à tous, et notamment aux personnes non voyantes et malvoyantes, de développer leurs sens.



Figure 147 : Le jardin des cinq sens, Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis

⁷ Pendant le parcours, plusieurs arrêts seront organisés dans des stands spécialisés afin d'approcher de plus près certains objets, meubles, livres anciens, costumes d'époque...

⁸ Visite par le toucher (robes, manteaux, accessoires,...)





Figure 148 : Visite « au bout des doigts » Musée Pierre Cardin à Saint-Ouen

Un parcours autour des bornes industrielles est également proposé aux personnes mal ou non voyantes⁹ par l'Office de Tourisme de Saint-Ouen.

On notera que certaines de ces propositions sont ouvertes à tous, public porteur de handicap ou non : elles représentent une occasion de rencontres et d'échanges entre participants.

b. Les outils de découverte en autonomie

Sur le territoire, certains outils ont été conçus de manière à permettre aux habitants ou aux visiteurs de découvrir le territoire par leurs propres moyens, à l'aide de bornes permanentes, de supports papiers et numériques et de maquettes.

⁹ Les visiteurs ont à disposition un audio-guide, un livret d'images tactiles, qui permet une approche sensible grâce à des plans en relief et de courts textes en braille et un livret en caractères contrastés pour les personnes mal voyantes ainsi qu'un livret accompagnateur



Les bornes permanentes

Les bornes implantées sur le territoire de Plaine Commune permettent la découverte et le repérage de sites ou quartiers remarquables. Elles apportent une première information sur le lieu et invitent à la balade urbaine.



Figure 149 : Le parcours historique à Saint-Denis

Plusieurs parcours mettent en valeur l'histoire ancienne, industrielle ou le paysage urbain du territoire de Plaine Commune comme le parcours historique à Saint-Denis, le parcours industriel à Saint-Ouen, le parcours des impressionnistes à L'Île-Saint-Denis et le parcours au fil de l'eau le long du canal de Saint-Denis.



Le travail engagé depuis plusieurs années, qui consiste à concevoir et à installer une signalétique touristique sur l'ensemble des villes de la Communauté d'agglomération, contribue à favoriser la lecture urbaine du paysage et le repérage des lieux chargés d'histoire.



Figure 150 : Le parcours des impressionnistes à L'Île-Saint-Denis



Figure 151 : Le parcours « au fil de l'eau » le long du canal Saint-Denis, projet de signalétique mené par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis



Les supports papier

Les documents papier sont de véritables supports d'aide à la visite présentant des idées de parcours sur un ou plusieurs sites, des parcours thématiques et des compléments d'informations en fonction des différents publics. Ils comprennent à la fois des plans-guides et des livrets pédagogiques.

Une diversité de supports papier a été éditée à destination des visiteurs et des habitants : les cartes touristiques, le guide des « 8 villes à découvrir », le plan de situation des œuvres d'art du parcours « art dans la ville », les circuits thématiques « ID balades aux puces » sur les thèmes de l'art déco, du cinéma, de la musique,...

Plus encore, les acteurs du territoire ont imaginé et conçu de nombreux supports pédagogiques et livrets de visite en plusieurs langues, afin de permettre à chaque visiteur de s'approprier la découverte d'un lieu ou d'un patrimoine. Deux guides des collections parcours insolites et incontournables du Musée d'art et d'histoire ont été conçus ainsi qu'un guide d'accompagnement en braille des collections du Jardin des 5 sens. En fonction des événements, une médiation est pensée dans le but d'adapter constamment l'offre à l'ensemble de la population.

Les supports numériques

Afin de faciliter la découverte du territoire, de nouveaux supports de médiation ont été conçus sur un ou plusieurs sites du territoire. Il s'agit à la fois des audio-guides, de supports audio de type mp3 téléchargeables à partir de sites Internet et d'applications Smartphone. Actuellement, les balades audio guidées Ze Visit, mises en place par l'Office de Tourisme Intercommunal, concernent plusieurs sites du territoire tels que *la Cité-jardin de Stains, les Magasins généraux à Aubervilliers et Saint-Denis, le marché aux Puces de Saint-Ouen, la Basilique de Saint-Denis, l'Eglise des Missions d'Epinay-sur-Seine,...*



Depuis peu, une balade Smartphone a vu le jour autour de la thématique industrielle ainsi qu'une visite audio-guidée des bornes industrielles de Saint-Ouen pour un public déficient visuel, élaborées par les deux Offices de Tourisme.

Certaines applications proposent aussi une animation ludique comme des jeux de pistes thématiques sur la ville de Saint-Ouen, renouvelés



régulièrement et mis à disposition à l'Office du Tourisme de Saint-Ouen (*Jeu de piste sur l'architecture, la musique, l'art dans la ville, le cinéma, les personnages célèbres*).

Par ailleurs, des supports multimédia ont été conçus comme la création « Copains de banlieue » accompagnant l'exposition Douce Banlieue, qui raconte, aux travers de fictions animées et d'énigmes à résoudre, l'histoire de la banlieue aux enfants.

Les maquettes

Des maquettes ont été créées afin d'assurer une meilleure lecture du territoire et de ses évolutions. (Le Puzzle évolutif de Saint-Denis, la Maquette du quartier de la Basilique au XVI^e siècle, la maquette de Plaine Commune,...).

c. Les manifestations et expositions

Les neuf villes de l'agglomération mettent en œuvre durant l'année un programme diversifié de manifestations à vocation culturelle et patrimoniale. Elles proposent des événements dans le domaine de la musique, des cultures urbaines ou du cinéma : *Festival de Saint-Denis, Villes des musiques du monde, Festival des cultures urbaines*,... et du

cinéma : *Panorama des cinémas du Maghreb, Pépites du cinéma*,... Elles participent aussi à certaines manifestations départementales à fort rayonnement telles que *Banlieue bleues, Africolor*,... qui contribuent à asseoir leur attractivité culturelle.

Les manifestations se déroulant dans un lieu patrimonial



Figure 152 : Le Festival jazz musette à Saint-Ouen

L'intérêt que suscite le patrimoine est tel qu'il incite les acteurs du territoire à relier culture et patrimoine au sein des manifestations locales. L'organisation d'un événement culturel ou festif au sein d'un lieu patrimonial participe à sa valorisation et permet de le faire découvrir à un nouveau public. Ainsi, le Festival de Saint-Denis qui se déroule dans la Basilique permet d'assister à un concert tout découvrant, ou redécouvrant, cet édifice chargé d'histoire ; le Festival jazz musette au sein du marché aux Puces de Saint-Ouen promeut la diversité culturelle de ce lieu. Il en va de même pour le Festival Métis,



ou encore les concerts qui sont donnés au Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis et au Musée Château de Saint-Ouen,...



Figure153 : Le Festival de Saint-Denis, Basilique

le patrimoine, tant matériel qu'immatériel. Leur rayonnement est d'envergure régionale, voire nationale, et sont reconduites chaque année. Il s'agit notamment de *la Foire des savoir-faire*, *la Nuit des archives audiovisuelles à Aubervilliers, Seine Commune*, *le Printemps des cités-jardins d'Ile-de-France*,...



Figure 154 : la Foire des savoir-faire à Saint-Denis

Les manifestations ayant pour objectif premier de valoriser le patrimoine

L'ensemble des acteurs du territoire ont aussi impulsé au niveau local, la création de manifestations ayant pour objectif premier de valoriser





Figure 155 : La Foire des savoir-faire à Saint-Denis

Le territoire participe, bien évidemment, aux grandes opérations nationales tels que *les Journées Européennes du patrimoine*, *les Journées nationales de l'archéologie*, *la Nuit des musées*, *la Semaine de l'Industrie*, *la Designer's Day*, *les Journées Européennes des Métiers d'Art*, *le Printemps des Poètes*, *Rendez-vous aux jardins*, *la semaine du goût*...

Plaine Commune travaille en collaboration avec le Département, qui joue un rôle moteur dans le lancement de manifestations sur la Seine-Saint-Denis, afin de rendre visible son patrimoine grâce à la mise en place du *Jeu Concours De Visu*, depuis 2009 et *l'Eté du canal*, depuis 2012.

Les expositions

Chaque année de nombreuses expositions temporaires, sont proposées par les villes de Plaine Commune et leurs partenaires. Elles abordent des thématiques aussi variées que l'histoire ancienne, le logement social, les cultures légumières et maraichères, l'histoire industrielle, l'histoire sportive,... : « *Basilique secrète* », « *Saint-Denis à en perdre la tête* », « *Vogue, l'aventure d'une maison de disques* » à Villetaneuse,...« *sur les traces du patrimoine industriel d'Epina-sur-Seine* »,...« *l'arrivée du rail à Pierrefitte, voyage au début du quai* », « *des cheminées dans la Plaine* » et « *100 d'industrie à Saint-Denis* », « *Bidonvilles, histoire et représentations en Seine-Saint-Denis* »,...

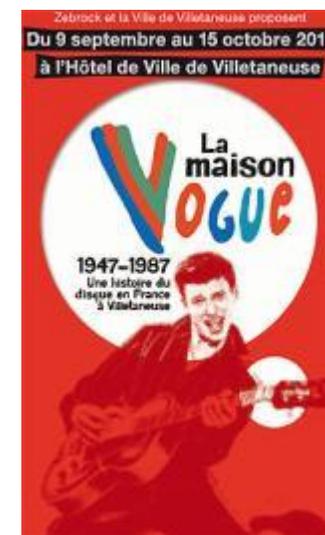


Figure 156 : Affiche de l'exposition « *Vogue, l'aventure d'une maison de disques* » à Villetaneuse.



Ces expositions font appel à plusieurs supports : des éléments photographiques pour les expositions « *du plâtre aux étoiles* » sur le vieux Villetaneuse, « *Aubervilliers, hier et aujourd'hui* », et l'exposition de photographies de bâtiments industriels à Commune Image,...

La majorité de ces expositions a été conçue à l'échelle communale, néanmoins certaines ont d'emblée été pensées à l'échelle de l'agglomération : « *Douce Banlieue* », « *100 ans de logement social* »...



Figure 157 : Affiche de l'exposition « Cent ans de logement social »

Quelques scénographies bien conservées continuent à être exploitées ou pourront l'être à nouveau : « *Savez-vous planter des choux* », « *promenade photo, Stains fête son patrimoine* », « *La Plaine avant le parc* », « *balades photographiques des objets et outils agricoles de La Courneuve* », « *Terre de Patrimoine* » exposition photographique sur le patrimoine industriel de Plaine Commune,....

D'autres initiatives concernent l'installation d'œuvres d'art monumentales aussi bien à Saint-Denis qu'à La Courneuve, ville qui accueille l'œuvre d'art de Roland Brice, céramiste de Fernand Léger.



Figure 158 : Photo tirée de l'exposition « Balades photographiques des objets et outils agricoles de La Courneuve »



4. Le développement économique et touristique lié au patrimoine

a. Le développement touristique

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma touristique communautaire réalisé en 2003, réactualisé en 2007 et en 2012, Plaine Commune a développé des partenariats avec les différents acteurs du territoire : sites, musées, associations, équipements culturels...

La communauté d'agglomération a également impulsé le développement de structures d'hébergement touristique et de restauration. La mise en œuvre de la taxe de séjour communautaire contribue au financement des Offices de Tourisme et à celui des actions de valorisation touristique portées par la mission tourisme.

Plaine Commune a ainsi initié, suite à des études de faisabilité et de programmation, de nombreux projets structurants pour la valorisation du patrimoine et pour le développement touristique du territoire. Ormis le partenariat avec les sites phares comme la Basilique de Saint-Denis, le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, le Stade de France ou

encore le marché aux Puces de Saint-Ouen, Plaine Commune travaille aussi à la mise en tourisme du territoire lors des grands événements mais aussi en développant des projets tels que :

La mise en œuvre d'un plan pluriannuel de signalétique touristique

Des bornes Decaux et des panneaux nodaux ont été posés, ou sont en cours de pose, dans les villes de la Communauté d'agglomération. L'objectif est de permettre aux visiteurs et aux habitants de prendre conscience des richesses patrimoniales présentes sur le territoire et dans leur cadre de vie quotidien, de les aider à les localiser et leur fournir les principaux éléments de compréhension et d'interprétation de ce patrimoine. Des bornes historiques ont été implantées à Saint-Ouen (sur la thématique du patrimoine industriel) et à Saint-Denis (bornes récemment restaurées du parcours historique "de saint Denis à Saint-Denis").



La valorisation des cités-jardins de Plaine Commune

La création d'un poste de chargé de mission de valorisation de la cité-jardin en 2006 et l'ouverture en 2008 du local « Mémoires de Cité-jardin » ont marqué la fin de la phase d'expérimentation du projet de valorisation et le début d'une phase de consolidation et de déploiement à l'échelle régionale.

Véritable vitrine du projet, ce local a pour vocation d'accueillir le public (habitants et visiteurs), de proposer des animations telles que des expositions, des visites guidées, des balades insolites, la création de produits dérivés avec des habitants et des artisans locaux, l'animation des cœurs d'îlots (ateliers de jardinage, projets artistiques...).



Figure 159 : La vitrine de la Boutique Mémoires de Cité-Jardin à Stains

La mission tourisme a aussi engagé un partenariat avec la ville d'Épinay-sur-Seine afin de valoriser la cité-jardin Blumenthal puis, par la suite, celle d'Orgemont. Un travail de mise en réseau des cités-jardins d'Ile-de-France a été initié en 2009 par Plaine Commune afin de favoriser échanges et partage d'expériences entre les villes disposant d'un tel patrimoine (Suresnes, Le Pré Saint-Gervais...) et nos partenaires institutionnels (CAUE, CRT, CDT 93...).



La valorisation des cultures et traditions légumières et maraîchères

L'histoire agricole du territoire de Plaine Commune a fortement marqué son identité. Un plan d'action pluriannuel permettant la valorisation de ces richesses est progressivement mis en œuvre par la Mission tourisme. Cette dernière participe, entre autre, à la Fête des jardins, en collaboration avec d'autres directions et acteurs du territoire (Direction des parcs et jardins, villes de la Communauté d'agglomération, Office de Tourisme Intercommunal...), à la mise en œuvre d'un partenariat entre Paris et La Courneuve pour réaliser l'exposition "Savez-vous planter les choux ?", présentée à Bagatelle en 2012, à l'organisation du jeu concours « De Visu » avec le Conseil général et le Comité départemental du tourisme 93, réalisé en 2013.



Figure 160 : Catalogue de l'exposition « Savez-vous planter les choux ? ».
Cliché : Valérie Evrard



La valorisation des richesses fluviales

Pour Plaine Commune, valoriser le canal Saint-Denis et la Seine, axes structurants et porteurs d'une identité forte, est un enjeu important. Hormis « Seine Commune », la manifestation que Plaine Commune met en œuvre en juillet, des balades fluviales sur la Seine sont régulièrement proposées depuis plusieurs années, en liaison avec l'Office de Tourisme Intercommunal. A l'occasion de "l'Eté du canal" organisé par le Comité Départemental du Tourisme 93, des animations se déroulent sur le canal Saint-Denis. Pour les années à venir, l'objectif est de contribuer à la réhabilitation des berges, au développement de circulations douces et d'activités de loisirs sur le canal et sur la Seine, en lien avec les Hauts-de-Seine et les villes limitrophes de la Communauté d'agglomération (Clichy, Argenteuil...).



Figure 161 : Seine Commune

La formation de guides aux richesses insolites du territoire

Les cités-jardins, le patrimoine industriel, le logement social...autant de richesses insolites du territoire que Plaine Commune cherche à mieux faire connaître. Ainsi un projet de formation des guides a été initié par la mission tourisme. L'objectif est de recruter de nouveaux guides, pas nécessairement professionnels, afin d'enrichir l'offre de visites proposées aux habitants et aux visiteurs. Deux « éducteurs » de deux jours chacun ont ainsi été mis en œuvre en 2012, dans un premier temps, avec une découverte du territoire dans son ensemble¹⁰, puis avec une présentation plus spécifique du patrimoine industriel, maraîcher, du logement social dans un second temps. Ils ont rassemblé entre 20 et 30 participants, dont certains travaillent actuellement à la création de nouvelles offres.

Les questions pratiques concernant l'intégration de ces visites dans la programmation des Offices de Tourisme et la rémunération des guides sont en cours d'étude.

¹⁰ Cultures maraîchères, Berges de Seine à Epinay, patrimoine industriel, logement social.





Figure 162 : Eductour réalisé en 2012

L'aménagement du local 202 sur le site des Magasins Généraux

Ouvert en 2007 au cœur des anciens Magasins Généraux de Paris qui s'étendent sur les villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis, ce local vise à valoriser l'histoire particulière de ce site et l'aménagement de cette partie du territoire grâce à une exposition permanente. Mis à la disposition de l'Office de Tourisme Intercommunal, il sert de point de rendez-vous pour le départ des visites commentées du site.



Figure 163 : Le local 202 aux Magasins Généraux sur les villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis

b. Le développement économique

A l'origine de cette démarche, l'Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis, en sensibilisant déjà la population à son patrimoine archéologique, avait la volonté de le faire revivre en travaillant avec des artisans afin d'éditer des objets dérivés des fouilles.



Un premier projet Equal « Savoir-faire, Patrimoine et Développement » (2002 – 2006), financé par le Fonds Social Européen, a permis d'élargir le partenariat pour faire de ce patrimoine un facteur de création d'activités.

D'actions de sensibilisation à l'édition d'objets, ce projet est passé à une démarche de développement local qui comprend le repérage de savoir-faire présents sur la communauté d'agglomération, la formation des personnes ainsi identifiées, leur intégration à un processus de production d'objets issus du patrimoine et la commercialisation de ces produits.

Un premier atelier / boutique de reproduction de poteries a ouvert ses portes en mai 2006. Deux potières ont été recrutées après leur formation.

Au regard de la dynamique enclenchée, de ses potentiels en termes d'image du territoire, de mobilisation de la population et de développement économique et touristique, un second projet equal « Territoire et Patrimoines, pour une économie partagée », porté par Plaine Commune a vu le jour afin de pérenniser cette démarche, asseoir le marché des objets dérivés, élargir le projet à d'autres savoir-faire et d'autres objets artisanaux et l'ancrer sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération.

La mission Economie du patrimoine s'est alors structurée au sein du service développement local en 2006. Elle consiste à animer un partenariat de développement autour d'actions visant à mobiliser et

accompagner des personnes détentrices de savoir-faire artisanaux notables du territoire. Les professionnels de ces secteurs sont en effet les acteurs clés d'une démarche de valorisation du patrimoine matériel et immatériel, levier de développement économique local endogène et de cohésion sociale.

Le projet mis en œuvre par cette mission Economie du patrimoine, en partenariat étroit avec les deux autres missions du service Développement local (tourisme et économie sociale et solidaire) s'organise autour de plusieurs axes de développement.

L'appui aux professionnels des métiers d'art, de l'objet et de la création

Depuis 2009, quatre-vingt professionnels des métiers d'art et de la création ont été mobilisés autour d'actions de repérage, de diagnostic, de mobilisation collective, de formation et d'accompagnement individuel. Cet accompagnement a créé une mise en réseau, a généré de la visibilité et du décroisement. Il a favorisé la survie de certains de ces professionnels par la création d'emplois et l'augmentation de leur chiffre d'affaire.

Plaine Commune a accompagné la naissance et le développement de l'association Artefact93 qui fédère aujourd'hui quarante professionnels des métiers d'art. Elle consiste à mettre en place des actions d'animations territoriales et de mise en réseau d'acteurs favorisant la synergie dans le champ de la création d'objets et du design. Artefact93 devrait ouvrir son local, rue du Cygne à Saint-Denis



en décembre 2013, en liaison avec la Fabrique de la Ville et l'Office du Tourisme Intercommunal. Artefact93 valorise également les savoir-faire et le territoire lors d'évènements d'envergure internationale tels que la 7^e Biennale des métiers d'art et de création, au Carrousel du Louvre à Paris en décembre 2012.

Le développement d'une filière d'activité « Edition d'objets dérivés du patrimoine »

Le croisement d'éléments issus du patrimoine, avec les savoir-faire des métiers d'art et de la création, tels que le design, favorise la créativité. Il est notamment à l'origine de :

- l'implantation d'une activité d'édition d'objets dérivés du patrimoine et de leur commercialisation à Saint-Denis au sein de l'association Franciade (trois emplois à temps plein en 2008 et quatre en 2012, un chiffre d'affaire annuel de 70 000 euros en 2008 et 230 000 en 2012).
- la création de Déchets d'Arts, une association de récupération et de valorisation des déchets (bouteilles, cartons,...) ayant pour objectif l'édition d'objets artistiques et d'animations d'ateliers. Cette structure emploie aujourd'hui trois personnes pour un bilan de 115 000 euros. Déchets d'Arts a ouvert son propre atelier boutique rue Jeumont à Saint-Denis.

Progressivement, ces deux associations assurent également des fonctions de conseil et d'appui au développement de projets dans le domaine des métiers d'art et de la création. Elles font également appel au réseau de professionnels identifiés sur le territoire pour proposer des éditions d'objets et des animations, notamment aux entreprises du territoire. C'est en s'appuyant sur ces dynamiques que Plaine Commune initie un travail sur le tourisme créatif.

L'accompagnement d'un réseau de professionnels des cultures urbaines

En 2012, cette démarche s'est étendue au repérage et à la mobilisation des acteurs des cultures urbaines. Le « Collectif d'inspiration Hip Hop » regroupe douze professionnels et se structure autour d'outils de communication communs et d'actions collectives.

L'accompagnement des acteurs de la restauration multiculturelle

C'est toujours cette même démarche qui, en 2012, a été appliquée au repérage et à la mobilisation des porteurs de projet en restauration multiculturelle. Ces savoir-faire sont en effet très présents sur le territoire et peuvent permettre de diffuser sa diversité culturelle. Un collectif « Plaine de saveurs » s'est constitué en association. Le « Territoire de Culture et de Création » offre de nouvelles perspectives en termes de marchés dans le champ de la restauration : entreprises, collectivités territoriales, visiteurs, habitants.



L'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi

Cet axe de travail part du constat que la valorisation des savoir-faire artisanaux et culturels portés par la population est un vecteur de remobilisation et de repositionnement de la personne dans son parcours d'insertion. Eventuellement, elle permet d'accompagner certains bénéficiaires vers des emplois et créations d'activités. Plus de cent cinquante habitants et demandeurs d'emploi ont été mobilisés dans le cadre des ateliers mis en œuvre par les associations Franciade et Déchets d'art depuis 2009. Une quinzaine d'entre eux ont bénéficié, par la suite, d'un emploi aidé dans le domaine des métiers d'art et de la création.

Parallèlement, six « chantiers-école » appliqués à la valorisation du patrimoine ont été mis en œuvre depuis 2007. Ils ont non seulement permis à des personnes en recherche d'emploi de se professionnaliser, mais aussi d'accéder à un emploi ou une formation qualifiante dans les métiers du second œuvre du bâtiment, notamment dans la construction en ossature-bois. D'autre part, ces chantiers étaient destinés à répondre à un besoin de travaux sur un site patrimonial identifié. La dimension patrimoniale de ces projets est un puissant levier de valorisation et de motivation des stagiaires dans leur

formation. On constate un meilleur taux de sortie vers la formation ou vers l'emploi, en comparaison de chantiers école plus classiques.

La Foire des savoir-faire

Cette démarche est engagée depuis 5 ans pour faire en sorte que les acteurs de la filière « artisanat d'art et de la création » et ceux de l'économie sociale et solidaire se rencontrent. La Foire des savoir-faire leur offre l'opportunité de réfléchir à leur rapport au territoire, d'étudier la question des « circuits courts », le rapport au travail autant de thèmes qui peuvent être abordés de façon transversale.

Il s'agit, par conséquent, de valoriser le territoire auprès de ses acteurs (habitants, salariés, entreprises...) par la découverte de ses richesses méconnues : produits et savoir-faire artisanaux, économie sociale et solidaire et dynamiques collectives, tourisme insolite du territoire...

La Foire des savoir-faire s'adapte aux projets portés par les villes. En 2012, celles de Stains, d'Aubervilliers et de Saint-Denis ont accueilli 27 000 visiteurs pour un chiffre d'affaires de 120 000 euros.





Figure164 : Foire des savoir-faire de 2001 à Stains



5. La promotion et la communication touristiques et patrimoniales

La Communauté d'agglomération valorise le patrimoine du territoire au travers de l'ensemble de ses supports de communication. Le site Internet a été récemment réactualisé et modernisé dans une nouvelle version (reprenant les couleurs noire et verte du nouveau logo de Plaine Commune). Il propose une rubrique totalement dédiée au patrimoine, à la culture et au tourisme et permet une visite en 3D du territoire. Ce site accueille 48 000 visiteurs par mois. On peut aussi citer le journal bimestriel *En Commun* (dossier spécial patrimoine à l'automne 2013), la lettre du développement local et la newsletter de l'intranet de Plaine Commune (retour en image sur les événements). En ce qui concerne les villes, chacune édite son journal municipal et communique via son site Internet. Les villes ont pour interlocuteurs privilégiés les offices du tourisme du territoire.

Les Offices de Tourisme ont mis en place des outils de communication qui leur sont propres. Plusieurs documents « format de poche » ont été créés tels que les plans guides « Découvrir Saint-Ouen », les visites guidées « Douce Banlieue », les événements « fêtes et manifestations »... diffusés dans les points d'accueil des Offices et dans

des lieux publics de l'agglomération. Les Offices de Tourisme assurent la création d'affiches pour des événements particuliers : expositions, jeux de piste, rendez-vous,...et l'édition de brochures Groupe, guides des partenaires de l'OT, des hébergements, carte de vœux,...

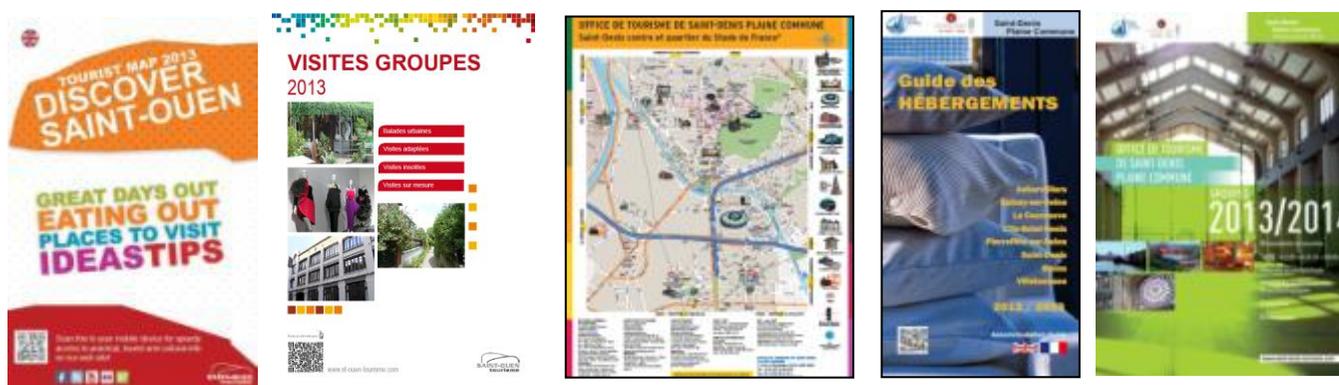
Plusieurs documents d'information sous format électronique sont aussi envoyés de manière périodique aux visiteurs comme la gazette de l'office de Saint Ouen, la newsletter hebdomadaire de l'OTI.

Afin de valoriser les manifestations et sites culturels et touristiques, l'OTI conçoit, chaque mois, la décoration de vitrines dédiées à une thématique.

Au niveau des outils de presse, les Offices de Tourisme éditent aussi des dossiers de presse portant sur des sites remarquables, des balades et animations, le tourisme d'affaires, les idées sorties et l'accueil de qualité... ainsi que de nombreux communiqués de presse qui ont permis de faire paraître des articles dans des journaux locaux : Le Parisien, Bougez en Seine-Saint-Denis et les journaux municipaux.



Des supports vidéo et numériques ont aussi été conçus par les Offices pour être diffusés sur les écrans des points d'accueil (« Découvrir Saint-Ouen » en français et anglais - Programme des balades, animations, expositions). L'outil de communication le plus conséquent en termes de contenu (textes, vidéos) reste à ce jour le site Internet de l'Office de Tourisme de Saint-Ouen et celui de l'OTI. Depuis ces dernières années, les Offices sont présents sur des sites communautaires et réseaux sociaux via l'ouverture de Facebook ou encore de comptes sur : Flickr (un site de partage de photos), Dailymotion et Youtube (partages de vidéos), Pinterest¹¹, et Twitter.



¹¹ Site de réseau social et de partage de photographies



Partie 3

Le projet de label VPAH, levier de développement territorial et facteur d'intercommunalité





I. LES ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL



1. Les forces et faiblesses de ce territoire au regard de la valorisation du patrimoine

La richesse du patrimoine de Plaine Commune constitue un atout fort, qu'il s'agisse de patrimoine naturel ou bâti, artistique, matériel et immatériel. Au regard de la spécificité de ses espaces naturels en milieu urbain, de la renommée internationale de certains de ses monuments et sites majeurs, de la prégnance de son architecture industrielle et contemporaine, de la vitalité de sa diversité culturelle et des énergies mises en œuvre pour son développement, ce territoire

vaut d'être davantage connu et reconnu, par-delà les clichés traditionnels qu'il véhicule. Tel est d'ailleurs l'objectif des politiques de développement culturel, économique et touristique menées sur le territoire depuis plusieurs années.

Sur ce territoire métissé et jeune, marqué par les vagues successives d'immigration, le patrimoine immatériel est très important. Porté par un grand nombre d'habitants, c'est un vecteur fort de reconnaissance et d'identité. Toutes les cultures présentes peuvent se retrouver autour d'un savoir-faire artistique ou manuel (la danse, l'artisanat...). Les expressions artistiques et culturelles connaissent un essor considérable, de même que les cultures du monde, les arts de la rue ou encore les cultures urbaines. Pourtant, ces savoir-faire restent encore stigmatisés et peu valorisés comme éléments de patrimoine à part entière. Le hip hop, le graff ou encore la poterie sont autant de richesses individuelles et collectives.

Son important développement économique pourrait profiter davantage aux habitants, en proie à des difficultés économiques et sociales fortes qui renforcent les mécanismes d'exclusion et éloignent la population d'un territoire que trop souvent, elle subit. Sa reconnaissance et son identité sont à renforcer, voire à construire collectivement. La question de cette identité est souvent évoquée, elle fait l'objet de nombreuses discussions par tous, dans tous les domaines de la vie locale. Trois dynamiques patrimoniales, passerelles



entre le passé et l'avenir, qualifient aujourd'hui le territoire. Elles sont transversales aux richesses patrimoniales identifiées :

- Plaine Commune, une terre populaire et d'accueil
- Plaine Commune, une terre innovante et créative
- Plaine Commune, un territoire métropolitain.

Ces trois dynamiques méritent d'être approfondies et précisées, rendues visibles et partagées.

Depuis plusieurs années, les villes composant la communauté d'agglomération ainsi que Plaine Commune elle-même ont mis en œuvre des politiques publiques ayant pour objet la connaissance et la valorisation du patrimoine dans le champ culturel et touristique. De nombreuses actions de médiation, d'animation, de valorisation, de visites, de balades à la découverte du territoire et de ses acteurs, sont mises en œuvre. Des guides assurent les visites des sites les plus connus et les plus visités. Néanmoins, la valorisation engagée sur des sites insolites ou des regards différents apportés à des circuits traditionnels, qui impliquent des agents territoriaux et des acteurs locaux, mérite l'élaboration concertée des contenus pédagogiques.

D'autres politiques telles que le développement économique, l'emploi, l'insertion, l'aménagement et le cadre de vie ou encore la politique de la ville s'appuient sur la valorisation du patrimoine comme moyen plus que comme finalité. La valorisation des savoir-faire est ainsi un puissant facteur de redynamisation de la personne dans son parcours professionnel. Il en va de même pour la mise en œuvre depuis

plusieurs années de chantiers école ou d'insertion appliqués à la valorisation du patrimoine accroît l'insertion professionnelle des personnes (éco-construction, espaces verts...).

Toutes ces actions sont menées par l'ensemble des villes et leurs services, mais également par un ensemble d'acteurs diversifiés tant par leurs statuts (associations, entreprises, partenaires publics) que par leurs compétences (vie des quartiers, tourisme, emploi et insertion, restauration d'œuvres et artisanat, commerce, services, création artistique...). Ces acteurs travaillent en réseaux sans qu'une réelle coordination globale ne soit encore assurée, qui favoriserait pourtant une plus grande visibilité et cohérence pour plus de collaboration et de transferts d'expériences.

L'animation de ce projet de label VPAH apportera beaucoup à la construction d'une stratégie transversale de valorisation du patrimoine, levier de développement du territoire à l'échelle de l'agglomération et des neuf villes qui la composent.



2. Les opportunités et les enjeux qu'offre ce territoire en mutation au regard d'un projet de label

Ce projet fait partie intégrante du projet « Territoire de Culture et de Création » porté par Plaine Commune dans le cadre du Grand Paris. Au-delà d'une inscription du projet de label dans ses nombreuses actions, c'est l'ensemble de ce Contrat de Développement Territorial (CDT) 2014/2030, qui renforcera la prise en compte du patrimoine dans les politiques publiques. Dans un premier temps, « projet économique de cluster des industries créatives », le CDT est devenu un projet de développement urbain, économique et social, irrigué par une démarche culturelle, qui associe une diversité d'acteurs de la culture et de la création. Une attention particulière sera portée sur les liens pouvant être développés entre le patrimoine et la création

contemporaine, entre le patrimoine et l'ensemble des acteurs qui font la ville.

Le label « Ville et pays d'art et d'histoire » fait également partie du plan d'action du Schéma touristique communautaire de Plaine Commune pour la période 2012-2016.

La mise en valeur de la richesse patrimoniale de Plaine Commune constitue un enjeu majeur pour assurer un développement territorial endogène dans tous les domaines des politiques publiques et pour favoriser la construction, chemin faisant, d'une identité intercommunale :

La valorisation de l'image du territoire et la lisibilité de ses richesses patrimoniales

La valorisation du patrimoine de Plaine Commune dans le cadre de l'animation d'un projet de label favorisera l'attractivité et la visibilité de ce territoire. Elle contribuera à en promouvoir une image plus juste et à affirmer son identité à l'échelle du Grand Paris auprès des habitants mais aussi à l'extérieur.



Le renforcement de l'identité et de la cohésion sociale

La connaissance de son « histoire commune » par le plus grand nombre ainsi que la sensibilisation à ses richesses patrimoniales par le biais d'actions éducatives destinées aux plus jeunes, renforcera le sentiment d'appartenance et de fierté des habitants et de tous ceux qui viennent y travailler et y étudier. Des passerelles entre les entreprises, les salariés et les habitants seront plus faciles à construire, la cohésion sociale du territoire s'en trouvera renforcée, d'autant plus si, simultanément, la valorisation du patrimoine comme finalité ou levier est prise en compte dans la mise en œuvre des autres politiques publiques (ville et rénovation urbaine, développement économique local, insertion...).

Le développement culturel et la médiation

Le développement d'actions de sensibilisation et de médiation de qualité sur des thèmes et sites patrimoniaux moins connus contribuera au maillage culturel du territoire et participera ainsi au développement d'une offre de proximité. Le patrimoine constitue des repères et renouvelle notre regard sur la ville. Les visites et parcours proposés dans le cadre du label seront une invitation à découvrir de nouveaux lieux, créant de nouvelles centralités urbaines et réduisant ainsi les inégalités territoriales.

Le développement urbain et l'amélioration du cadre de vie

La prise en compte de l'histoire urbaine dans la conception des projets d'aménagement grâce à une « veille patrimoniale » permettra d'éviter les effets de rupture en identifiant les lieux de mémoire et les éléments artistiques et / ou techniques remarquables, en vue de leur protection, conservation, réinterprétation et réutilisation. L'ambition est de développer un urbanisme en harmonie avec son environnement et ainsi, en accompagnant les changements, d'améliorer le cadre de vie.

La contribution au développement économique et touristique

Le label renforcera l'impact des actions touristiques développées en termes de retombées économiques et sociales pour le territoire. Parallèlement à une offre touristique « classique » mettant en valeur les sites majeurs, Plaine Commune et ses partenaires souhaitent, en s'appuyant sur la diversité du patrimoine, développer davantage une offre touristique singulière et créative, à l'image du territoire. La valorisation du patrimoine pourrait également devenir un levier de développement économique explicite, renforçant les démarches déjà initiées d'accompagnement à la création d'activités économiques et touristiques liées notamment à l'objet dérivé du patrimoine et aux savoir-faire culturels et artisanaux présents sur le territoire. Il en est de même pour la mise en œuvre d'actions de remobilisation et d'insertion de publics en marge du marché du travail.



3. Les objectifs stratégiques du projet

Afin de répondre à ces enjeux, la communauté d'agglomération et les villes qui la composent souhaitent, à travers la mise en œuvre d'un plan d'action, répondre à quatre objectifs stratégiques :

- Rendre visible les dynamiques patrimoniales présentes pour construire l'identité du territoire.
- Valoriser les richesses patrimoniales dans leur diversité.
- Mieux positionner et renforcer la prise en compte du patrimoine dans chaque axe de développement du territoire.
- Co-construire et développer le projet avec tous les acteurs et notamment avec les habitants.



II. LA GOUVERNANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL



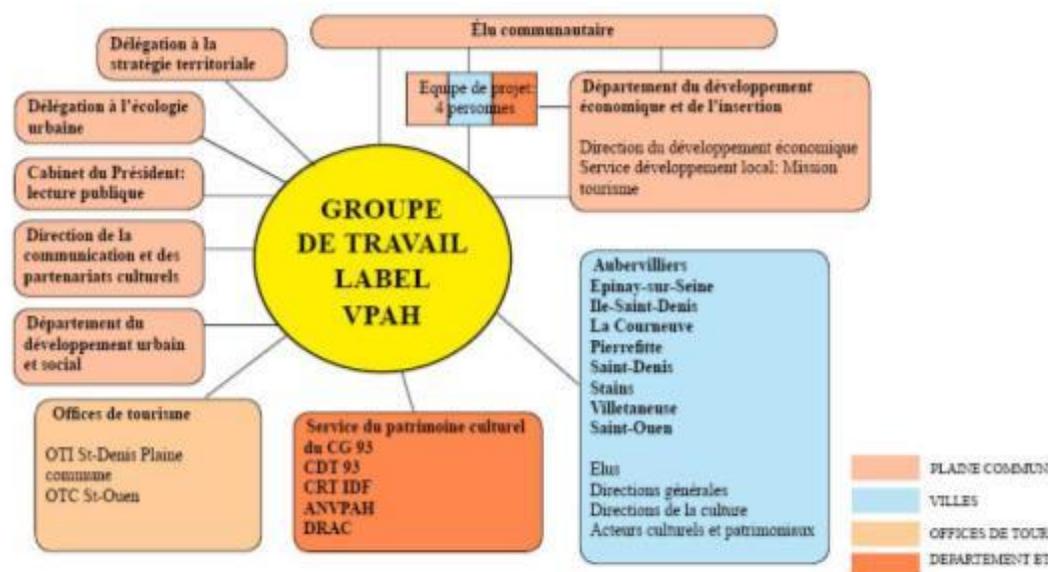
1. La naissance du réseau de partenaires

Ce projet porte une multitude de volontés et de projets allant dans le même sens. Il draine et mobilise un large réseau d'acteurs privés et publics dans les secteurs culturel, touristique, économique, maillant le territoire au plus près. Ce partenariat diversifié, transversal, interdisciplinaire et complémentaire apporte au projet une grande richesse dans les approches et représentations du patrimoine. Ces partenaires, déjà impliqués dans l'élaboration de ce dossier confirment leur engagement et font « leur », le présent projet, lui donnant ainsi une dynamique et un élan.

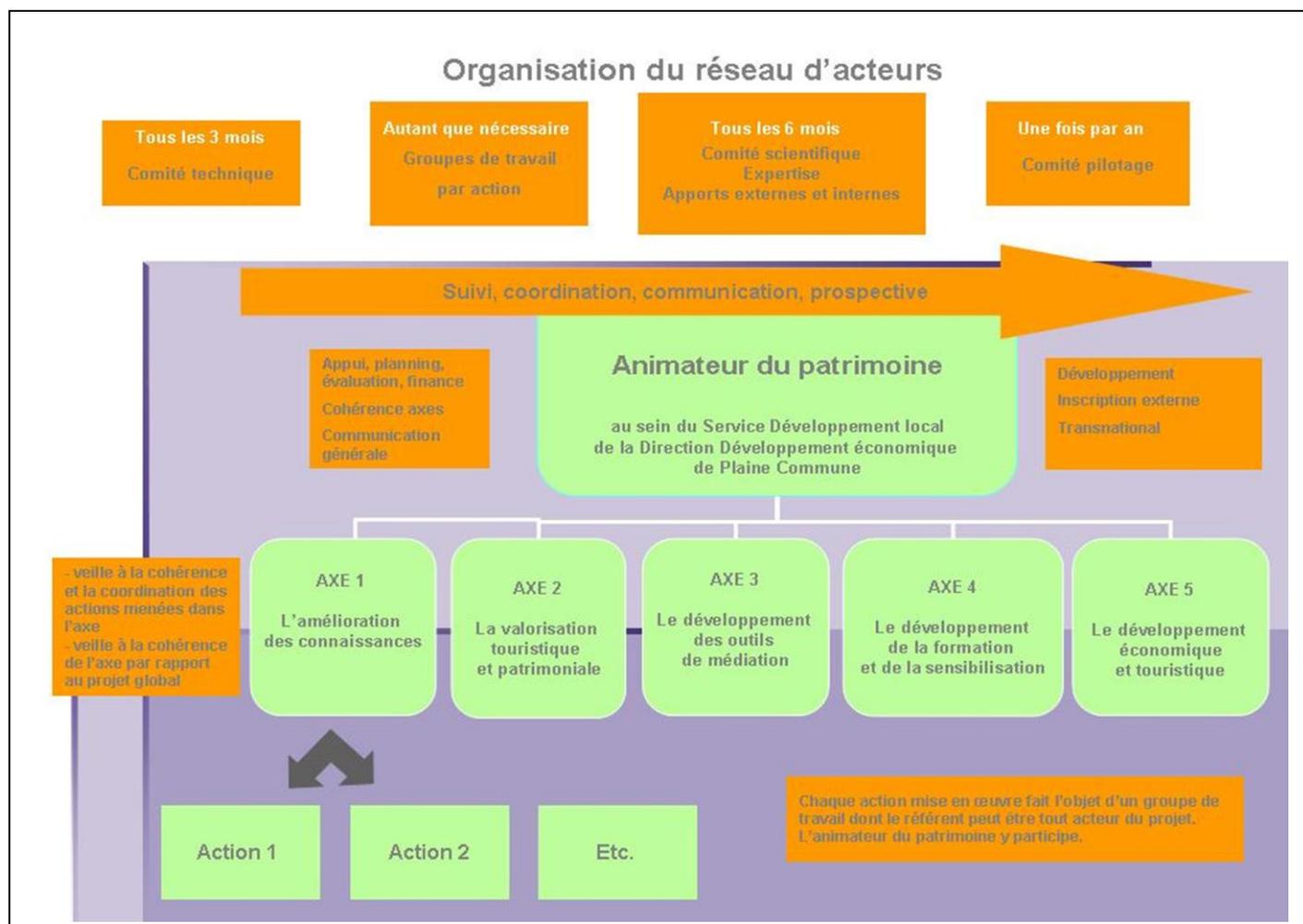
Afin de construire ce projet et d'élaborer notre dossier de candidature, il a été réalisé plus d'une vingtaine d'entretiens auprès des Directions

des Affaires Culturelles des villes, des services de Plaine Commune et des principaux acteurs du territoire impliqués dans la valorisation du patrimoine. Entre juin 2012 et juin 2013, plusieurs instances ont été réunies à intervalles réguliers afin de définir et de valider le contenu du dossier. Le comité de pilotage s'est réuni 5 fois, le comité technique, 8 fois et le comité scientifique, 2 fois. Pour mener à bien ce travail, le service Développement local, en charge de ce projet, a recruté une étudiante en contrat d'apprentissage en seconde année de master Tourisme ainsi qu'un étudiant en thèse dans le cadre d'un contrat CIFRE.

> Organisation du groupe de travail VPAH à Plaine Commune



2. La structuration du réseau de partenaires



a. Les acteurs principaux

Plaine Commune, tête de file, est chargée de la coordination de ce projet. Plus concrètement, cette mission sera assurée par le service développement local de Plaine commune qui recrutera un agent, animateur du patrimoine lorsque le dossier sera accepté. Au sein du service Développement local et en articulation avec les missions Tourisme, Economie sociale et solidaire et Economie du patrimoine, l'animateur du patrimoine aura pour mission la mise en œuvre du label.

Pour mener à bien sa tâche, il s'entourera des compétences pluridisciplinaires nécessaires et à cette fin travailler en étroite

concertation avec les directions et services de Plaine Commune (communication, finances, aménagement, université / recherche, stratégie territoriale...).

Les autres acteurs principaux de ce projet sont les villes de l'agglomération, mobilisées sur l'élaboration de ce projet depuis plus d'un an : directions des affaires culturelles, musées, services archéologiques, services patrimoniaux, et les services des archives,... Comme le montre le diagnostic, chaque ville a une organisation propre, dont la taille et les compétences disponibles pour mener à bien ce projet sont proportionnelles aux moyens humains et financiers dont elle dispose, mais aussi aux expériences et travaux déjà réalisés en matière de patrimoine.

Les villes et Plaine Commune mettront à disposition du projet des correspondants et des personnes ressources au regard des actions, projets et thématiques mis en œuvre. Des principes de gouvernances devront être précisés.

Certains acteurs sont partie prenante du projet depuis le début. Il s'agit de l'Office de Tourisme Intercommunal, du Comité Départemental du Tourisme et du Conseil Général.



b. Les partenaires associés

Le diagnostic du territoire montre l'importance des structures associées à notre démarche. De statuts divers, elles sont présentes sur le territoire ou y tissent des collaborations, dans le champ de la médiation, de la culture, du tourisme ou encore du développement économique.

Parallèlement, la mise en œuvre du Contrat de Développement Territorial « Territoire de culture et de création » offre de belles opportunités de travailler en partenariat avec des universités, des centres de recherche et des entreprises locales. Le CDT renouvelle également les perspectives de travail de Plaine Commune avec l'Etat et les collectivités territoriales partenaires (Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Région Ile-de-France, Ville de Paris).

Il convient également de souligner l'importance des partenariats à l'échelle nationale et internationale qui concernent jusqu'à présent des échanges d'expériences sur des domaines spécifiques (coopération décentralisée, archéologie, tourisme urbain, médiation culturelle...) ou sur des problématiques plus larges, notamment abordées dans le cadre de premières visites d'études à Venise et Marseille autour de la convention Faro (démocratie locale et participation des habitants / patrimoine immatériel et économie du patrimoine / patrimoine,

ancrage local et entreprises en milieu urbain sensible). Il s'agit de se placer dans la perspective du développement de coopérations internationales en s'appuyant sur la nouvelle programmation des fonds européens.

c. Les instances

Ce projet sera mis en œuvre en s'appuyant sur l'organisation de plusieurs instances dont les objets diffèrent selon les besoins. Ces instances doivent permettre une meilleure coordination et la transversalité entre les acteurs afin de faire participer le plus grand nombre au processus de décision.

Le comité scientifique

Il comprend des personnalités issues de diverses institutions (STAP93, DAC, Conseil Général, musées, archives, universités, etc.), spécialistes des disciplines suivantes : architecture, urbanisme, histoire, histoire de l'art, archéologie, géographie, etc.

Le comité scientifique a pour principale mission de participer à la définition :

- des contenus scientifiques et culturels que le projet doit proposer aux différents publics ;
- des moyens pédagogiques et méthodologiques utilisés pour transmettre les informations ;



- de garantir la qualité du projet culturel et scientifique.

Si tous les travaux ne peuvent pas être conduits collégalement au sein du comité scientifique, pour des raisons pratiques, il n'en demeure pas moins indispensable que le comité valide les grandes étapes du projet et la totalité des contenus de recherche, de séminaires ou d'expositions.

Des groupes de travail restreints sur des questions spécifiques pourront être constitués et le cas échéant, des personnalités extérieures seront invitées à y participer à titre d'experts.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage regroupe les partenaires du projet. Il est sollicité pour piloter le projet et coordonner les engagements respectifs de chacun.

Il comprend environ 30 personnes. Il est présidé et animé par l' élu référent de Plaine Commune, délégué au développement économique.

Il se compose :

- des représentants du comité scientifique, de l'animateur du patrimoine, de représentants des différentes directions ou services de l'agglomération ou des villes impliqués dans la mise en œuvre du projet : développement local, culture, archives, patrimoine, communication, aménagement et stratégie territoriale ;

- des personnes concernées par le projet dans le cadre de leur activité : l'Office de Tourisme Intercommunal, Comité Départemental du Tourisme, STAP 93, SRA, Conseil Général, ANVPAH ;
- en fonction des sujets traités, il devra associer d'autres acteurs (entreprises, associations, centres de recherche).

Le comité de pilotage a pour fonction de :

- définir la stratégie et les actions ;
- prendre les principales décisions ;
- valider le projet scientifique et culturel et du projet ;
- évaluer le projet et son impact.

Ce comité de pilotage se réunira deux fois par an.

Le comité technique et les groupes de travail

Ce comité technique est composé des différents référents du projet au sein des villes et de la communauté d'agglomération ainsi que des partenaires du projet (Office de Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, Conseil général, STAP93, SRA ou DRAC selon les thématiques traitées). Il se compose d'une quinzaine de personnes.

C'est l'organe opérationnel de mise en œuvre du projet. Il a pour mission de :

- suivre l'état d'avancement du projet ;



- élaborer les stratégies et les actions qui seront validées en comité pilotage ;
- résoudre les questions techniques et les problématiques qui se posent dans la mise en œuvre du projet ;
- rendre compte des problèmes éventuels.

Animé par l'animateur du patrimoine, il se réunit tous les 2 mois.

Afin de mener à bien l'opérationnalité du projet, des groupes de travail seront constitués au regard des différentes thématiques posées dans sa mise en œuvre. Tout acteur pourra être référent d'un de ces groupes de travail, en fonction de ses compétences, de ses centres d'intérêt et de sa disponibilité.

Certaines instances de consultation existent déjà : groupe de travail des archives, réunions des directions des affaires culturelles, comité de pilotage tourisme. Il s'agira donc dans un premier temps, de s'appuyer sur ces instances afin qu'elles nourrissent le projet.





III. LA POLITIQUE DES PUBLICS



On s'attachera à toucher tous les publics : habitants, salariés, étudiants, visiteurs (excursionnistes et touristes¹²) ainsi que les publics empêchés. Néanmoins, compte tenu de la spécificité de Plaine Commune, à savoir la présence d'une population largement issue de l'immigration et celle de très nombreux salariés qui viennent chaque jour travailler dans les grandes entreprises du territoire, une attention particulière sera portée aux habitants et aux salariés.

1. Les habitants

Les habitants sont les premiers concernés par la mise en œuvre du label, puisque l'objectif est de leur faire découvrir toute la richesse patrimoniale du territoire où ils habitent mais aussi de les impliquer dans la démarche de connaissance et de protection / conservation du patrimoine. C'est l'occasion unique de leur redonner un sentiment de fierté par rapport à leur lieu de vie, alors même que l'image véhiculée par les media sur la Seine-Saint-Denis est très souvent dévalorisante. Les habitants deviendront alors, plus encore qu'aujourd'hui, des

¹² Pour l'Organisation Mondiale du Tourisme, un touriste passe au moins une nuit en-dehors de son lieu de résidence, tandis qu'un excursionniste peut effectuer sa visite dans la journée et rentrer chez lui le soir.

ambassadeurs efficaces auprès de leur famille et de leurs amis, contribuant ainsi à faire évoluer le regard porté sur le territoire.

2. Les visiteurs et les touristes

Le tourisme est un axe fort de la stratégie de développement du territoire, comme en témoigne la création d'Offices de Tourisme dès les années 60, d'une mission tourisme à Plaine Commune depuis 2002 et d'un schéma touristique communautaire réactualisé en 2012. Faire découvrir les richesses de Plaine Commune à ces visiteurs extérieurs au territoire, qu'ils soient Franciliens, de province ou étrangers, présente un double avantage : celui de contribuer à améliorer l'image des villes, de la Communauté d'agglomération et de la Seine-Saint-Denis d'une manière générale, et celui de créer des retombées économiques locales (nuitées dans les hôtels, consommations dans les restaurants, achat de visites,...). Le label constituera ainsi un outil supplémentaire pour la valorisation et l'attractivité touristique du territoire. Il s'agit d'un public qui ne soupçonne pas l'étendue des richesses dont Plaine Commune dispose ; il faut lui donner envie de revenir. L'animateur du patrimoine travaillera en étroite relation avec



les Offices de Tourisme, les DAC et le Comité Départemental du Tourisme du 93.

3. Les salariés

Plusieurs dizaines de milliers de salariés viennent chaque jour travailler dans l'une des 20 000 entreprises de la Communauté d'agglomération, souvent à la suite du déménagement de leur entreprise venue chercher sur Plaine Commune des coûts de location plus avantageux qu'à Paris. Compte tenu de l'image négative qu'ils ont souvent du territoire, la plupart d'entre eux se contentent de faire la navette au quotidien, sans soupçonner l'existence à proximité de leur lieu de travail d'une offre patrimoniale et culturelle intéressante. La mise en œuvre du label visera à toucher davantage ces publics et à mieux les ancrer sur le territoire. Si cette démarche réussit, ils pourront eux-mêmes véhiculer une image positive de Plaine Commune auprès de leurs proches et les inciter à venir découvrir à leur tour ses sites patrimoniaux et ses manifestations culturelles et artistiques, voire à venir s'installer sur le territoire.

4. Le jeune public

Celui-ci constituera une cible privilégiée des actions : la culture représente en effet un véritable levier en matière d'éducation et d'intégration. Le label devra ainsi être totalement intégré aux projets éducatifs locaux, en partenariat avec l'Education Nationale. Les collaborations seront également renforcées avec les structures qui accueillent des jeunes en-dehors du temps scolaire : centres de loisirs, « antennes jeunesse », associations...

5. Les étudiants

Avec 47 000 étudiants, le territoire est l'un des principaux pôles universitaires franciliens. L'arrivée du Campus Condorcet au sud d'Aubervilliers en 2016 confortera cette situation. Comme les salariés, les étudiants sont nombreux à habiter en dehors de Plaine Commune et à n'y venir que pour suivre leurs cours. Un enjeu de taille va consister à susciter leur curiosité, les inciter à découvrir l'environnement dans lequel s'inscrit leur lieu de formation. Les étudiants provinciaux ou étrangers, pourront également sensibiliser leur famille et leurs amis venus leur rendre visite, et élargir ainsi le



cercle des publics touchés par les actions de valorisation du patrimoine.

6. Les publics empêchés

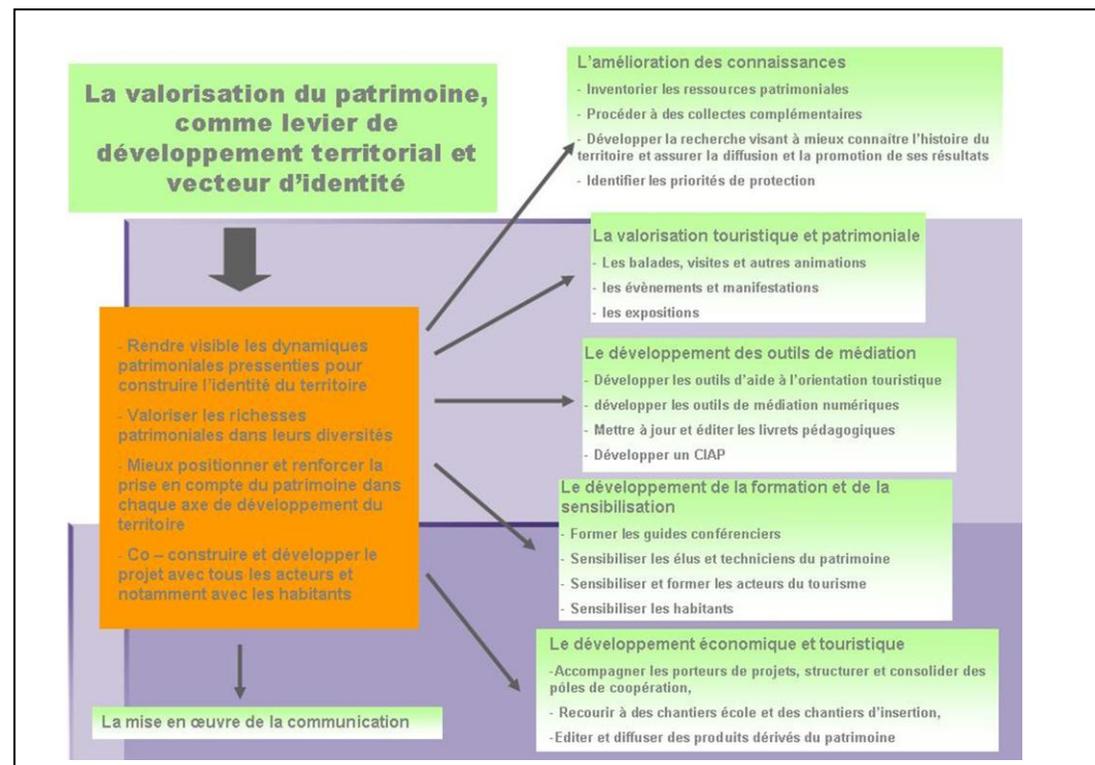
Parmi les valeurs portées par Plaine Commune et les neuf villes qui la composent, la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes est une priorité. Pourtant, les publics porteurs de handicap (visuel, auditif, moteur, mais aussi mental) restent souvent éloignés de la culture et du patrimoine faute de propositions qui leur sont adaptées. Un des enjeux de la mise en œuvre du label consistera à mieux les informer sur les dispositifs existants et à en développer de nouveaux. Il s'agira également de toucher les personnes que la barrière linguistique ou culturelle éloigne de notre culture, en travaillant sur la communication (les sensibiliser aux actions de valorisation patrimoniale par l'intermédiaire des maisons de quartier, des associations...) et sur la pédagogie (adapter des actions pour les rendre accessibles à ce public).



IV. LE PLAN D'ACTION



Les actions de valorisation du patrimoine sont au cœur de la mise en œuvre du label. Néanmoins, celles liées à la connaissance, à la protection / conservation / restauration du patrimoine constituent un préalable indispensable au travail de valorisation. Elles ont été mises en œuvre à des degrés divers par les neuf villes de la Communauté d'agglomération, en fonction des moyens financiers et humains qui ont pu leur être alloués. C'est pourquoi il semble important de les faire apparaître dans le plan d'action du label, soit en tant que telles (cf. 1. amélioration des connaissances), soit indirectement dans le cadre d'une démarche plus globale (cf. 5. formation et sensibilisation des acteurs).



1. L'amélioration des connaissances

Contexte et objectifs : Les neuf villes de la Communauté d'agglomération disposent d'un patrimoine très riche, qu'il soit bâti, naturel ou immatériel, mais ces ressources sont encore inégalement inventoriées. La connaissance de l'histoire commune du territoire reste de ce fait incomplète, même si la candidature au label a été l'occasion de tenter une première narration et d'identifier trois dynamiques patrimoniales pressenties comme capitales pour comprendre cette histoire :

- Plaine Commune terre populaire et d'accueil ;
- Plaine Commune terre innovante et de création ;
- Plaine Commune terre métropolitaine.

Il s'agit ici d'inventorier les ressources patrimoniales et de procéder à des collectes complémentaires. Ce travail constituera une base indispensable pour construire et structurer la connaissance de l'histoire du territoire. Il permettra également d'identifier les ressources et les sites patrimoniaux à conserver et protéger en priorité.

La recherche archéologique, qu'elle soit préventive ou programmée, est un élément essentiel et transversal à la connaissance du territoire. Elle fournit des données chronologiques et spatiales, des repères et l'enrichit de collections d'objets, qui témoignent de la vie quotidienne, de l'artisanat, des croyances, en un mot d'une organisation sociale à une époque donnée. Il s'agit d'un outil essentiel au croisement des savoir-faire....

Pilotage : par le comité scientifique, qui élaborera au préalable un programme de recherche, en relation avec le Service Régional de l'archéologie.

Action 1 : Inventorier les ressources patrimoniales

- Définir les ressources qui devront être inventoriées en priorité et à plus long terme.
- Mettre en place une méthodologie d'inventaire commune aux neuf villes.
- Créer et alimenter une base de données, avec l'objectif de la rendre accessible à tous.

Action 2 : Procéder à des collectes complémentaires

- Collecter de nouveaux fonds ethnographiques, archéologiques et archivistiques.
- Effectuer un travail spécifique sur la collecte complémentaire de mémoires :
 - identifier les personnes et les lieux ressources, notamment en matière de mémoire du travail et de



mémoire de l'immigration (habitants, anciens salariés / responsables d'entreprises...).

- mettre en place un travail avec les neuf villes afin d'élaborer un protocole scientifique pour mener les entretiens et en exploiter les résultats.
- verser ces collectes de mémoires aux fonds d'archives.

Action 3 : Développer la recherche visant à mieux connaître l'histoire du territoire et assurer la diffusion et la promotion de ses résultats

- Poursuivre la recherche concernant le territoire et son évolution en matière d'ethnographie, de géopolitique, d'économie, de sociologie...ressources indispensables pour développer une approche dynamique de l'histoire. Une attention particulière sera portée à la recherche archéologique, qu'elle soit préventive ou programmée.
- Organiser tous les deux ans des colloques et des séminaires sur un thème de recherche spécifique.
- Publier des articles scientifiques, des ouvrages à destination des chercheurs.
- Organiser des conférences, publier des livres de vulgarisation à destination du grand public.
- Rendre visible cette connaissance sur le site Internet de Plaine Commune.

Action 4 : Identifier les priorités de protection

- Définir avec les habitants, les élus et les partenaires les ressources patrimoniales et les sites de Plaine Commune devant être conservés / protégés / restaurés en priorité, sur la base d'une grille de critères élaborée en concertation.
- Inscrire les sites recensés dans les documents cadres (SCOT, PLU...).

2. La valorisation touristique et patrimoniale

Contexte et objectifs : de très nombreuses actions sont déjà mises en œuvre par les villes, la Communauté d'agglomération, les partenaires (Offices de Tourisme, associations, Conseil Général, Comité Départemental du Tourisme...). Il est donc essentiel de capitaliser au maximum l'ensemble des initiatives existantes. Un autre objectif consiste à les enrichir et les compléter afin de diversifier l'offre.



L'ensemble de ces actions s'appuiera sur le travail réalisé par le comité scientifique, qui veillera à leur qualité scientifique et pédagogique.

Pilotage : par l'animateur du patrimoine, en relation étroite avec le comité de pilotage et le comité scientifique.

a. Les balades, visites et autres animations (ateliers, jeux de pistes...)

Action 1 : Augmenter le rayonnement et la portée des actions existantes

- Compléter le travail de recensement commencé à l'occasion de la rédaction de la candidature au label afin d'avoir une vision exhaustive de toutes les actions existantes.
- Mieux communiquer sur l'ensemble des propositions afin d'améliorer la fréquentation d'un point de vue quantitatif (plus de participants d'une manière générale) et qualitatif (plus de participants issus des publics visés prioritairement : salariés, jeune public...).

- Contribuer à l'augmentation de la fréquence à laquelle les visites et autres animations sont proposées en tenant compte des contraintes horaires des publics. Pour les salariés par exemple, on s'attachera à proposer davantage de visites à l'heure du déjeuner (voire en fin de journée, au printemps et en été).
- Décliner les propositions de balades, de jeux de pistes existants sur des supports qui permettent une utilisation en autonomie par les visiteurs (voir 3. Les outils de médiation).
- Contribuer au développement de l'offre en langues étrangères (anglais et espagnol notamment) des visites / animations autour des sites incontournables, mais aussi autour des richesses plus atypiques, afin d'encourager la venue de touristes étrangers.

Action 2 : Compléter, enrichir l'offre existante

- Privilégier les quartiers en renouvellement urbain, afin d'aider les habitants et les acteurs à s'approprier les transformations en cours.
- Développer davantage les visites et les animations sur le patrimoine naturel (la Seine et ses berges, le canal Saint-Denis, les parcs...) et le patrimoine immatériel (mémoires, savoir-faire...).
- Développer davantage l'offre sur des thématiques transversales telles que les traditions agricoles et maraîchères,



le logement social, la création artistique et l'artisanat, donnant ainsi à voir plusieurs villes de la Communauté d'agglomération à l'occasion d'un même parcours.

- En ce qui concerne les modalités de découverte, privilégier le développement :
 - de propositions faisant appel aux différents sens du participant : balades sonores, tactiles, balades « croquis », ateliers artistiques, gourmands... Ces propositions, qui relèvent du tourisme créatif, présentent en outre l'avantage de pouvoir s'adresser à tous les publics (empêché ou non), favorisant ainsi la mixité et les échanges.



Figure 165 : Balade croquis avec l'artiste Soazig ZZ Dreano

- de propositions « participatives », permettant un échange entre visiteurs, habitants et acteurs du territoire : visites d'entreprises, démonstrations en ateliers ...
- des visites adaptées au jeune public (accessibilité des contenus, caractère ludique de la découverte...).



Figure 166 : Visite dans l'atelier d'un artisan à Saint-Ouen



b. Les événements et manifestations

Action 1 : Participer à des événements de valorisation du patrimoine bénéficiant d'une forte notoriété à l'échelle régionale et nationale

- Améliorer la coordination des villes en matière de participation aux Journées Européennes du Patrimoine et favoriser la circulation des publics d'une ville à l'autre.
- Généraliser la participation à d'autres manifestations telles que les Journées de l'archéologie, Rendez-vous au jardin,...

Action 2 : S'appuyer sur les manifestations existantes pour mieux valoriser le patrimoine

- Contribuer à l'organisation de visites et d'animations à l'occasion d'événements culturels, artistiques et sportifs : Festival de Saint-Denis, Métis, Villes des Musiques du Monde, Africolor, Banlieues Bleues,...

Action 3 : Favoriser la découverte des lieux patrimoniaux de Plaine Commune en y proposant des événements culturels et artistiques

- Compléter le travail d'identification / recensement des lieux pouvant accueillir des manifestations, en veillant au maillage de l'ensemble du territoire : sites emblématiques (basilique,...) mais aussi plus atypiques (friches industrielles, quartiers en renouvellement urbain,...). Saisir cette occasion pour mettre en œuvre des projets ponctuels avec de nouveaux partenaires du champ artistique et culturel (Cité du cinéma, Archives nationales,...).
- S'appuyer sur les ressources locales (ateliers / résidences d'artistes,...) pour y proposer des créations artistiques, notamment dans le domaine du spectacle vivant.

c. Les expositions

Action 1 : Faire circuler les expositions existantes

- Recenser l'ensemble des expositions créées sur le territoire pouvant être à nouveau utilisées.
- Compléter l'identification des lieux pouvant accueillir ces expositions et permettant d'aller à la rencontre des habitants et des salariés : lieux publics (médiathèques, écoles, universités,...) mais aussi privés (halls d'entreprises,...).



Action 2 : Concevoir de nouvelles expositions à l'échelle de Plaine Commune

- Pour la conception de nouvelles expositions, privilégier les trois dynamiques patrimoniales qui font sens à l'échelle du territoire et permettent de renforcer son identité.
- Intégrer, dès le travail de conception, les contraintes techniques qui permettront de réutiliser facilement les expositions (facilités de montage / démontage, identification de lieux de stockage,...).

3. Le développement des outils de médiation

Contexte et objectifs : Toutes les personnes qui souhaitent se familiariser avec les ressources du territoire ne recourent pas forcément à une visite commentée ou à une animation encadrée. Ces outils de médiation, utilisables en autonomie, sont essentiels à la démarche de valorisation et peuvent jouer un rôle majeur auprès de publics tels que les salariés ou encore les touristes n'ayant pas totalement organisé leur visite de Plaine Commune. Certains outils

existent déjà et peuvent être enrichis, complétés. D'autres, comme le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, sont au cœur de la démarche du label et constituent un projet à part entière.

Action 1 : Développer les outils d'aide à l'orientation touristique

- Mettre à jour, enrichir les plans touristiques existants.
- Compléter la signalétique touristique existante.
- Réaliser le projet de signalétique de bus en partenariat avec la RATP, afin de proposer aux usagers une information sur les centres d'intérêt touristique situés à proximité du parcours et leur communiquer l'envie de les découvrir.

Action 2 : Développer les outils de médiation numériques

- Décliner sur des supports numériques les balades ou animations existantes, sous forme de parcours téléchargeables, applications pour Smartphones,...
- Développer des outils type tags NFC ou QR code, permettant de délivrer des informations contextuelles sur des sites patrimoniaux, le cas échéant dans le cadre de parcours thématiques (logement social par exemple). Ces nouveaux supports compléteront la médiation plus traditionnelle utilisant des bornes.
- Envisager de recourir à la « réalité augmentée » pour aider les visiteurs à se projeter visuellement dans le passé d'un site, d'un monument.



Action 3 : Mettre à jour et éditer des livrets pédagogiques

- Recenser les supports disponibles, identifier les manques éventuels.
- Repenser si nécessaire les livrets existants, tant sur le fond (en s'appuyant sur un travail de recherche scientifique) que sur la forme.
- Créer de nouveaux supports :
 - sur des ressources / sites considérés comme prioritaires
 - sur des publics prioritaires (exemple : jeune public, publics éloignés de la culture)
- L'ensemble de ces supports pédagogiques intégreront la charte du label.

Action 4 : Développer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Comme tout CIAP, il aura pour objectif de proposer une lecture globale du territoire, de son histoire, de ses richesses et de communiquer aux visiteurs l'envie d'aller plus loin dans sa découverte. Néanmoins, compte tenu de la particularité de la Communauté d'agglomération, la création d'un tel équipement sur une seule ville ne peut être envisagée. Afin que toutes soient valorisées de façon équitable, plusieurs pistes sont évoquées à ce stade de la réflexion, entre lesquelles il conviendra éventuellement de choisir ou de composer.

- Implanter des points de vue, des belvédères, donnant à voir le territoire dans sa globalité : tour Pleyel à Saint-Ouen, butte

Pinson à Pierrefitte, parc de la Courneuve, Fabrique de la ville à Saint-Denis, Plaine Delaure,...

- Sur la base d'un appel à projets, créer une structure légère, dite « CIAP mobile », qui circulerait entre les neuf villes.
- Créer une maquette de Plaine Commune et une animation vidéo-projetée, qui circulerait dans toutes les villes, soit dans des lieux très fréquentés par la population (médiathèques, hôtels de ville,...), soit via le « CIAP mobile ».
- La réflexion sur la conception du CIAP devra prendre en compte « l'Atelier », lieu ayant vocation à incarner le Territoire de culture et de création et qui intègre également une composante mobile.
- S'appuyer sur des lieux existants (Mémoires de Cité-jardin à Stains ou local 202 aux magasins Généraux à Aubervilliers...) ou futurs (Collections d'outils agricoles à La Courneuve ou ferme Mazier à Aubervilliers,...) afin de renforcer la dynamique partenariale.



4. Le développement économique et touristique

Contexte et objectif

Le tourisme est en plein essor à Plaine Commune, le nombre de visiteurs et de nuitées passées sur notre territoire augmente progressivement. Avec plus de 4000 chambres et une taxe de séjour estimée à 1 million d'euros pour 2013, la capacité hôtelière n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années. Les dépenses des clients des hôtels en hébergement, restauration et commerces sont estimées à 140 millions d'euros par an. En 2009, 3 700 emplois étaient liés aux hébergements, restaurants et autres activités touristiques.

L'Office de Tourisme intercommunal et l'Office de Tourisme de Saint-Ouen accueillent, ou renseignent, 300 000 personnes physiquement et par leurs sites Web. La basilique de Saint-Denis a vu sa fréquentation augmenter ces dernières années et le Stade de France accueille, d'une année sur l'autre, deux millions des spectateurs.

Toutefois, beaucoup reste à faire afin d'accentuer les retombées économiques, culturelles et sociales de cette activité. Il s'agit donc de favoriser, encore plus, le développement d'un tourisme fondé sur les éléments remarquables de notre patrimoine tant matériel

qu'immatériel afin de spécifier notre territoire, d'affirmer son identité et d'en faire bénéficier davantage les acteurs locaux et la population.

Il s'agit également de s'appuyer sur la valorisation de ces éléments patrimoniaux afin d'accompagner la création et le développement d'activités économiques et d'emploi.

Dans ce sens, le label peut être un outil précieux pour l'attractivité et le développement touristique et économique du territoire.

Action 1 : Accompagner les porteurs de projet, structurer et consolider des pôles de coopération

L'accompagnement de projets individuels vers un projet collectif et structuré est une des missions nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de développement économique local (se référer à la partie diagnostic). Ces pôles de coopération évoquent la structuration d'acteurs autour d'une thématique patrimoniale, d'un site patrimonial ou encore d'un savoir-faire remarquable.

- Identifier les thématiques patrimoniales remarquables et les acteurs associés à ces thématiques. Ce travail a été mené dans le cadre :
 - des Cités jardins à l'échelle de Plaine Commune puis de l'Île de France ;
 - des cultures et traditions maraîchères ;
 - des richesses fluviales ;
 - de l'artisanat d'art ;
 - de la restauration multiculturelle ;
 - des cultures urbaines.



- Mobiliser ces acteurs autour de problématiques communes, accompagner l'élaboration et l'animation d'un projet collectif.
- Accompagner sa structuration et sa consolidation pour aller progressivement vers une autonomie économique et financière.
- Développer à l'échelle du territoire une filière d'activité liée au tourisme créatif.

Actions 2 : Recourir à des chantiers école et des chantiers d'insertion

Chaque année depuis 2007, un chantier école s'appuyant sur la valorisation du patrimoine bâti ou vert est mis en œuvre en partenariat avec le Conseil régional Ile-de-France. Ce sont 12 demandeurs d'emploi, très éloignés du marché du travail et en grande majorité issus du territoire qui bénéficient d'une action de formation / insertion adaptée et dont les réussites en termes de sorties positives sont particulièrement encourageantes en comparaison avec d'autres chantiers plus traditionnels.

L'accompagnement et le contenu de la formation, tant pratique que théorique, sont renforcés par une découverte du site concerné par le chantier mis en œuvre, de son histoire et de son patrimoine. Ce travail est mené en partenariat avec les acteurs locaux, professionnels de l'étude, de la conservation et de la valorisation de ce patrimoine.

Le chantier est également ouvert au public ; des visites sont organisées avec les entreprises, les habitants, et plus généralement les acteurs locaux. Les stagiaires participent à ces visites et en sont acteurs.

Il s'agit donc :

- de renouveler ce type d'action chaque année et d'inscrire à plus long terme l'utilisation de ces dispositifs appliqués à la valorisation du patrimoine plus largement dans la stratégie d'insertion du territoire.
- d'envisager la mise en œuvre de chantiers d'insertion, par exemple dans le cadre du projet de remontage de la flèche de la Basilique à Saint-Denis, en cours de définition.

Action 3 : Editer et diffuser des produits dérivés du patrimoine

Jusqu'à présent, le marché des objets dérivés du patrimoine du territoire s'est structuré progressivement. Les modèles économiques sont désormais mieux connus.

Les activités économiques, reposant essentiellement sur l'édition d'objets et l'animation d'ateliers et de visites de découverte d'un savoir-faire, d'un patrimoine ou d'une démarche de développement local, doivent être développées en direction des entreprises et des salariés du territoire et en partenariat avec les artisans d'art, les créateurs et les artistes locaux. De plus en plus d'entreprises sont intéressées pour organiser des journées, ou demi-journées, « découverte du territoire autrement » pour leurs salariés et partenaires. Elles sont également de plus en plus nombreuses à envisager l'édition de leur propre objet valorisant leur histoire, leur patrimoine.



A l'instar de l'économie du patrimoine, outil de développement local qui a déjà fait ses preuves sur le territoire, pourra se structurer une économie du tourisme créatif. Pourraient être ainsi proposés des stages comprenant ateliers, visites d'artisans d'art, visites de découverte des cultures urbaines, dégustation de mets produits sur le territoire et véhiculant sa diversité culturelle, hébergement, restauration...



Figure 167 : Produits dérivés du patrimoine édités par l'association Franciade.

Cliché : Joël Lumien

5. Le développement de la formation et de la sensibilisation

Les actions de formation et de sensibilisation au patrimoine concernent différents bénéficiaires dont les besoins varient :

- les guides conférenciers et médiateurs ;
- les élus et techniciens, pour des besoins différents, doivent avoir une connaissance du patrimoine sur lequel ils travaillent : l'histoire d'un quartier, d'un patrimoine, les règles de protection / conservation ;
- les prescripteurs et plus généralement les acteurs locaux pouvant être de bons relais dans la découverte du territoire ;
- les habitants doivent également être sensibilisés afin notamment de les impliquer dans l'identification et la sauvegarde des sites prioritaires à protéger.



Action 1 : Former les guides conférenciers

- Poursuivre le travail lancé par la mission tourisme et autres acteurs sur la formation nécessaire pour mener des visites guidées sur les sites et richesses moins connus (cités-jardins, cultures et traditions maraichères et légumières, richesses fluviales).
- Accompagner des guides non professionnels dans leur travail de conception et de mise en œuvre de nouvelles visites guidées.
- Mettre en œuvre des sessions de sensibilisation et de repérage de nouveaux guides potentiels. Cette action pourra être envisagée à moyen terme.

Action 2 : Sensibiliser les élus et les techniciens au patrimoine

Cette sensibilisation a pour objet de favoriser la prise en compte du patrimoine dans les politiques publiques concernées, même indirectement, et de favoriser la transversalité des actions entre des domaines de compétences parfois cloisonnés. Il s'agit donc de :

- concevoir des visites de sites, quartiers ou thématiques à destination de professionnels ciblés (espaces verts, urbanistes, services jeunesse, accueil,...) ;
- élaborer des visites permettant d'associer élus, acteurs locaux et techniciens ;
- créer les outils pédagogiques nécessaires à l'apprentissage de ces richesses patrimoniales ;

- enrichir les visites du territoire déjà menées auprès des nouveaux agents territoriaux avec un contenu plus important concernant la découverte des richesses patrimoniales.

Action 3 : Sensibiliser et former les acteurs du tourisme

Certaines formes de sensibilisation spécifiques seront destinées aux acteurs locaux : personnel des Offices de Tourisme, hôteliers et restaurateurs, Greeters, Accueil Banlieue, prescripteurs,...

Il s'agit dans un premier temps de mettre en place des "éductours" à destination de ces acteurs touristiques pour les former à une meilleure connaissance des richesses patrimoniales du territoire, notamment les plus insolites. Ils peuvent être en effet des ambassadeurs très efficaces auprès de leurs clientèles et de leurs publics. Afin d'élargir le contenu de ces actions en croisant des regards diversifiés sur les éléments patrimoniaux, plusieurs types d'acteurs seront associés, tels que des scientifiques, des artisans d'art, des sociologues. L'évaluation de ces actions de sensibilisation sera essentielle.



Action 4 : Sensibiliser les habitants

Les habitants étant les premiers ambassadeurs de leur territoire, des visites et conférences à thème sont programmées à leur intention en fonction de la spécificité et de l'actualité du patrimoine, de l'urbanisme et de l'architecture.

Des actions spécifiques en direction de la population, dont celle des quartiers périphériques, seront mises en place pour créer un sentiment d'appartenance à une communauté, pour l'inciter à préserver le patrimoine et à mieux comprendre les enjeux du développement urbain et paysager.



V. LA COMMUNICATION



La communication représente un élément essentiel de la mise en œuvre du label car elle permettra de renforcer la notoriété du territoire et contribuera à améliorer son image. On distinguera ici la communication ponctuelle, liée à la candidature et à l'obtention du label, de la communication pérenne liée à la mise en œuvre du label. Les supports de communication seront conçus en intégrant la charte graphique du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

1. La communication liée à la candidature

Un important travail de relations presse et de relations publiques sera effectué au moment du dépôt du dossier de candidature et lors de l'obtention du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

L'événement sera également relayé par les différents supports de communication des villes, de Plaine Commune, des partenaires (Offices de Tourisme, Conseil général...) : sites Internet, Newsletters, journaux des collectivités....

La publication d'un ouvrage grand public présentant une première approche des richesses patrimoniales de Plaine Commune sera également envisagée. Cet ouvrage permettra de rendre visible et concret le travail réalisé en commun lors de l'élaboration du dossier de candidature et marquera également de façon symbolique le début de la mise en œuvre du label.



2. La communication liée à la mise en œuvre du label

Il s'agira ici de faire vivre le label au quotidien et de faire connaître aux habitants, salariés, étudiants et visiteurs l'ensemble des actions patrimoniales disponibles sur le territoire.

Il est envisagé de créer un site Internet dédié dont le contenu reste à définir, mais qui pourrait :

- présenter le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire ;
- présenter les sites patrimoniaux, les balades téléchargeables, la base de données des ressources patrimoniales, etc ;
- proposer un agenda avec l'ensemble des actions de connaissance (colloques...), de valorisation du patrimoine et des animations culturelles ;

- proposer une rubrique destinée aux enseignants (contenus pédagogiques...);
- créer des liens avec les sites partenaires (Conseil général, Office de Tourisme, CDT 93,...).

Les supports de communication des villes, de Plaine Commune et de l'Office de Tourisme, relaiendraient de façon plus systématique les actions de valorisation et de médiation, en ciblant le cas échéant les informations en fonction des publics (exemple : mise en avant des visites destinées aux salariés dans les Lettres d'information et Newsletters publiées par la Direction du développement économique). On s'appuiera également sur le réseau Villes et pays d'art et d'histoire pour renforcer le travail de promotion du territoire.



VI. LE CALENDRIER DE LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL



Chantiers prioritaires 2014 / 2015

- Publier le premier ouvrage grand public présentant une première approche des richesses patrimoniales et de l'histoire de Plaine Commune.
- Intégrer au Programme Educatif Territorial, en cours d'élaboration, des éléments liés à l'histoire et à la richesse patrimoniale du territoire. Concevoir et éditer un livre, type bande dessinée, pour sensibiliser de façon ludique un large public.
- Intéresser la population au patrimoine insolite, pittoresque et artistique par l'édition d'un livret présentant cinq lieux ou éléments patrimoniaux par ville.
- Engager l'inventaire de toutes les collections, objets, mobiliers et éléments de patrimoine matériel de l'ensemble des villes.
- Développer des partenariats avec les acteurs du tourisme.



Crédits photographiques :

- Plaine Commune
- Les villes de la Communauté d'agglomération
- Les archives municipales
- L'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Denis Plaine Commune
- L'Office de Tourisme de Saint-Ouen
- Le Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis

Sites internet :

L'observatoire du patrimoine religieux : <http://www.patrimoine-religieux.fr/>

Topic-topos : <http://fr.topic-topos.com/>

epaurif.fr/projets/universite-paris-13-nord :

http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&frm=1&source=web&cd=1&ved=0CDIQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.epaurif.fr%2Fprojets%2Funiversite-paris-13-nord-schema-directeur-immobilier&ei=FIVFUrzwFaK30QWj-YDYBw&usg=AFQjCNHQRN-g5OJ_ec0ba0MtJsDsvIPbog&bvm=bv.53217764,d.d2k

Blog le Monde : <http://www.lemonde.fr/blogs/>

Mémoires de villes : <http://www.memoiresdevilles.org/>

Guide du routard : <http://www.routard.com/>

salles-cinéma.com : <http://www.salles-cinema.com/>

Villa mais d'ici : <http://www.villamaisdici.org/>

